

C O N T R A I N T E S D E S T E M P S

Hyacinthe MPAYE

Avec la collaboration
du Rév.BIKOI II Samuel

AVANT-PROPOS

«L'U.P.C. n'est pas une sorte d'Etat-major où l'on discute, mais un Mouvement de masses au sein duquel les larges couches de la population doivent prendre conscience de leur rôle dans la lutte de libération nationale, la lutte pour la démocratie et la paix».

UM NYOBE¹

L'Indépendance «KUNDE»

O indépendance ! Ce mot magique qui, au delà des explications ou transmission des significations, cachait un mystère qu'il livrait à des hommes et des femmes, chacun dans un sens propre, dans une chaleur patriotique regorgeant d'espoir et constituant pour des milliers de ventres affamés une sorte de nourriture, bref, tout ce qu'on peut imaginer comme si, d'un moment à l'autre, on allait dire adieu à la faim, la torture, les travaux forcés, les agressions mentales et culturelles les plus graves du colonialisme, l'autre frère jumeaux de l'esclavage.

Où, c'est bien ta magie qui nous fit oublier la mort physique devant le feu sans pitié des fusils de l'agresseur, où enfants et adultes passaient en holocauste pour fêter le Kamerun libre.

Il est difficile de décrire ce que les uns et les autres portaient dans leur cœur ou les cuisantes douleurs des marques sur des corps broyés ou mutilés . Mais, c'est autant de prix payés qui ont donné à la lutte de l'indépendance sa dynamique patriotique particulière, dont les diverses vibrations avaient déjoué le colon et fait place jusqu'aux bureaux même des Hauts Commissaires à des complices (ou le maquis des bureaux).

«Lutte unie sur tous les fronts». Des slogans qui véhiculaient la magie. Des élèves aux fonctionnaires, en passant par les paysans, les hommes de troupe et tous les corps de métier, chacun à son niveau et de la manière la plus efficace, le combat de la liberté avait pris place, sans le nommer, et grâce à sa magie, le patriotisme a eu raison sur l'agresseur.

Cependant, les choses n'étaient pas toutes en rose. Comme à l'époque de l'esclavage, beaucoup d'indigènes furent associés aux colons français, par des cadeaux, des promesses et autres procédés pour motiver ceux-ci à mener la vie dure à leurs compatriotes. On assistait donc par divers moments à des trahisons.

A vrai dire, ce jeu à double tranchant était aussi inquiétant pour l'U.P.C. avec tous ces indicateurs des maquis et autres infiltrés, que pour le colon qui vivait avec un boy, un planton ou une concubine «maquisard», etc.

Mais pour le lecteur, le but de ce document est de permettre la compréhension du Mouvement Nationaliste Upéciste avant et après l'indépendance, par l'un des témoins privilégiés et qui fut directement associé à l'organisation de la Jeunesse Démocratique du Cameroun (J.D.C.) et son premier président (disons que la J.D.C., à l'origine était un Mouvement de jeunesse coopérant étroitement avec l'U.P.C., en vertu de l'article 8 de ses statuts et du point II de son programme d'action).

Aussi, les diverses péripéties des événements rapportées ici, constituent un important capital historique politique qui est à mettre à profit pour mieux comprendre les étapes de la politique du Kamerun et envisager l'avenir avec plus de réalisme.

Contrairement à ce que disent les détracteurs de «Mpôdôl», l'UPC, sous UM NYOBE, n'était ni communiste ni capitaliste, mais un Mouvement de lutte pour l'indépendance, la démocratie et la paix.

¹

Rapport adopté au Ier Congrès de l'U.P.C.).

Il était naturel que la politique réactionnaire qui visait la destruction de ce mouvement, s'accompagne de sabotages et des provocations de tout genre, délibérément orchestrés, car pour le colon, être anti-colonialiste constituait un danger contre ses intérêts, danger imputable au Marxisme-léninisme, idéologie orientale opposée au capitalisme et au colonialisme dont Moscou était l'incarnation. Les colons, en le faisant, voulaient attirer la sympathie de la chrétienté étriquée et surtout hantée par le spectre du communisme dominant des pays de l'Est et pour qui Moscou représentait le diable.

Or, à bien voir les dissensions internes de l'U.P.C. même sous maquis, dissensions qui seront d'ailleurs l'une des causes de la mort de Mpôdôl, on comprend que ce fut à la faveur d'une trop grande démocratie pour un peuple non encore préparé et pas assez mûr pour la gérer. «Notre plus grand tort est d'avoir compris avant les autres», disait Mpôdôl.

Aujourd'hui, on s'accorde sur le fait que «kundè» avait un sens pour tous ceux qui avaient connu l'autre forme déguisée de l'esclavage : «l'indigénat». Nous tirons nos chapeaux à tous ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été des boucliers humains pour recevoir sur eux les flèches de feu de l'agresseur afin qu'en mourant, ils donnent enfin la victoire au Kamerun Libre. Aujourd'hui, ceux-là même qui, jadis combattirent aux côtés de la spoliation pour que «kundè» ne soit point une réalité comme le revendiquait le programme de l'U.P.C., s'inscrivent en héros pour revendiquer à leur compte des acquis.

Hyacinthe MPAYE, principal acteur du tract «Roland PRE GO HOME» apporte ici, sous formes d'un récit détaillé à la première personne, une contribution essentielle à l'histoire de la résistance Upéciste contre le pouvoir colonial. La lecture de son livre aide à comprendre pourquoi l'esprit de l'U.P.C. Umiste semble oublié aujourd'hui, pourquoi ce grand débat de qui peut être le rassembleur de l'U.P.C. orthodoxe et qu'elle orientation politique pour le Kamerun de demain.

Rév. BIKOI Samuel Yacob



- CONTRAINTES DES TEMPS -



PREFACE

«Contraintes des temps» est un témoignage vivant de la naissance et de la vie du plus ancien parti politique au Cameroun ; l'UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN (U.P.C).

Pour mieux comprendre le livre de Mbonbog Hyacinthe MPAYE, il est nécessaire de faire un bref rappel de l'histoire politique du Cameroun, en partant de la période de l'après seconde guerre mondiale, jusqu'en 1949.

1. La naissance du syndicalisme au Cameroun et l'éveil nationaliste.

Après la seconde guerre mondiale, le régime de la tutelle succède à celui du mandat. Abstraction faite de l'affaire d'expropriation des terres coutumières des Douala sur le plateau Joss par l'Administration allemande, dans les années précédant immédiatement la première guerre mondiale - affaire qui donna lieu à un réel éveil nationaliste, à un mouvement de protestation qui devait aboutir au REICHSTAG et eut pour épilogue la condamnation à mort du Chef de file Rudolf DOUALA MANGA BELL et son Secrétaire NGOSSO DIN; abstraction faite également de quelques manifestations d'une élite camerounaise qui se réunissait clandestinement, notamment à DOUALA, pour rédiger des pétitions à l'adresse de la Société des Nations au cours de la période qui s'intercale entre les deux grandes guerres mondiales, on peut raisonnablement situer à l'époque de la guerre civile d'Espagne, la constitution du premier Mouvement à tendance politique.

En effet, c'est vers les années 1936 - 1937 que l'Allemagne Hitlérienne revendique les anciennes possessions d'Outre-Mer de l'ancien empire du premier Reich. Dans le but de préparer un retour sur le terrain, des Agents du 2ème bureau allemand en poste dans le territoire de la Guinée espagnole (notamment dans l'Ile de Fernando-Poo) se mettent en rapport avec quelques Camerounais de la formation allemande, gagnés plus ou moins par la propagande nazie. Ces nostalgiques du passé devaient alors former une organisation non autorisée, la KEDGV (Association des Camerounais de pensée allemande) qui prit naissance à Douala, association qui fut du reste dénoncée avant que ses adhérents aient pu entreprendre une action d'envergure dans le pays. Beaucoup de ses membres devaient être arrêtés et traduits en justice.

Il y eut quelques condamnations à mort, plusieurs peines de prison et assignations à résidence au Nord-Cameroun, et tout rentra dans l'ordre au début du second conflit mondial.

Par réaction, les autorités administratives françaises suscitent à leur tour, dans les années 1938-1939, la création d'une Association dénommée Jeunesse Camerounaise française et qui allait par la suite jouer un rôle politique dans le pays jusqu'à l'avènement de l'indépendance.

Durant la guerre mondiale de 1939-1945, cette Association effectuera des collectes pour les soldats et fera de la propagande pour inciter les Camerounais à s'engager volontairement dans les troupes françaises, car le régime du Mandat interdisait à la France de procéder à la conscription.

La Conférence africaine française, tenue à Brazza-ville du 30 janvier au 8 février 1944 et au cours de laquelle le Général de Gaulle avait promis de nouveaux rapports entre la France et son empire colonial à l'issue du conflit, suscita au Cameroun de grands espoirs.

En 1945, les premiers fonctionnaires arrivent de France pour assurer la relève de ceux qui depuis 1938-1939 n'étaient pas rentrés en métropole. Parmi eux se trouvaient des militants de la C.G.T.

Pénétrés d'un idéal généreux et se montrant d'autant plus enthousiasmés qu'ils venaient pour la plupart de vivre les années sombres de l'occupation allemande, ces hommes se mettent à l'oeuvre en créant divers syndicats qu'ils regroupent dans l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC).



Mais voici que, dans la même année, une grève des cheminots africains de Douala va mettre le feu aux poudres. Les vieux colons et les fonctionnaires français d'avant-guerre (ceux d'autorité comme ceux de services techniques) sont frappés de stupeur ; il leur semble impensable que le «Nègre» puisse être syndiqué, *a fortiori* faire la grève.

L'évolution du temps a été plus rapide qu'eux ; ces Français, farouches partisans de la France Libre, ignorent volontairement les promesses faites à la Conférence de Brazzaville par leur idole, le Général de Gaulle. Leur colère se tourne d'abord vers les syndicalistes européens de la Régie des Chemins de Fer nouvellement arrivés qu'ils considèrent comme des apprentis sorciers. Un groupe menaçant entoure les demeures de ces militants Cégétistes. L'un d'eux prend peur et tire. Un Français, alors Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, est mortellement blessé. Les forces de l'ordre arrivent à grand-peine à soustraire le meurtrier et ses compagnons à la vindicte des populations européennes de Douala.

De leur côté les grévistes africains manifestent dans la rue. A eux se joigne la pègre des faubourgs de Douala. La manifestation dégénère en émeutes et des scènes de pillage se produisent.

Les européens exigent alors des armes du Gouverneur NICOLAS nouvellement arrivé au Territoire. Celui-ci a la faiblesse de les leur accorder et c'est la répression aveugle où les Français n'hésitent pas à faire d'odieux cartons sur la population indigène. Ce Haut-Commissaire sera, peu de temps après ces événements, remplacé par le Gouverneur Général Robert DELAVIGNETTE, ancien directeur de l'Ecole coloniale devenue Ecole Nationale de France d'Outre Mer, qui donnera à son commandement un autre style.

Mais ces émeutes de 1945 font toucher du doigt aux Européens les nouvelles réalités du pays et, de leur côté, les Camerounais apprennent à mesurer les limites d'une liberté à laquelle ils viennent de payer le premier tribut.

Parallèlement à cet éveil du syndicalisme, les élites camerounaises, qui s'étaient toutes retrouvées au sein de la JEUCAFRA pour témoigner de leur attachement à la France, commencent à regarder vers des horizons nouveaux.

Dans la plus pure tradition française ces hommes se montrent avides de progrès et de culture. Ils s'intéressent à toutes les publications et Associations métropolitaines qui condamnent le racisme et le colonialisme.

La JEUCAFRA se transformera donc très rapidement en UNICAFRA (Union des Camerounais Français).

2. La transformation de la JEUCAFRA en UNICAFRA et la naissance de l'U.P.C.G

En 1947, les élites décident de transformer la JEUCAFRA en UNICAFRA. Très peu de temps après, sans doute s'inspirant de l'esprit qui préside à la naissance en France du mouvement Gaulliste, RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANCAIS (R.P.F.), l'UNICAFRA devient le Rassemblement Camerounais (RACAM).

Bien que le programme politique du RACAM fût timidement nationaliste sans doute parce que l'évocation de l'appartenance française avait disparu, il fut jugé subversif, par le nouveau Haut-Commissaire René HOFFHER, successeur de Robert DELAVIGNETTE qui, ne trouvant aucun motif juridique pour l'interdit, décida de ne pas délivrer l'accusé de réception de ses statuts, le privant ainsi de toute existence légale suivant la réglementation en vigueur.



Travaillés sans doute en sous-main par l'Administration de tutelle, les tièdes et prudents abandonnent le RACAM, tandis que les autres se regroupent derrière le jeune et dynamique Secrétaire Général de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun : Ruben UM NYOBE, pour créer l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.).

Dès sa constitution en 1948, l'U.P.C. participa à Abidjan au premier congrès du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.), marquant ainsi sa volonté d'inscrire son action nationaliste dans la perspective africaine.

Le R.D.A., dès cette époque, est marqué par la forte personnalité de Félix HOUPHOUET BOIGNY, et s'apparente au parti communiste français qui lui fournit un support matériel, et lui envoie des militants efficaces comme «conseillers techniques».

Cette alliance devait marquer profondément l'évolution politique de l'U.P.C.

Ce soutien inconditionnel du parti communiste français aux nationalistes africains s'inscrit logiquement dans l'action militante de ce mouvement qui cherche :

- d'une part à saper les fondements d'une société capitaliste, donc colonialiste ;
- d'autre part à soutenir les aspirations légitimes et démocratiques des nouvelles élites dans l'espoir de les convertir ensuite au marxisme léninisme.

Mais le parti communiste français n'avait pas voulu créer des partis communistes locaux en recherchant l'adhésion individuelle des Africains. Ce fait était très important puisqu'il avait un double mérite tactique :

- d'une part, de ne pas blesser la susceptibilité des nationalistes africains, et paradoxalement, de créer une prise de conscience plus nationale des problèmes africains.
- d'autre part, de mettre l'Administration française dans l'impossibilité de prouver que nationalisme africain = communisme et vice versa. La peur du communisme rendait suspect un nationalisme camerounais très largement incarné par l'U.P.C. et celui-ci exacerbait dans la mesure où il n'était pas compris.

Mais l'U.P.C. prenait chaque jour de l'importance dans le Sud du pays, plus scolarisé, mais paradoxalement se voyait écarté des Assemblées locales et métropolitaines.

On tournait alors en rond durant le règne du Haut Commissaire SOUCADEAUX qui était socialiste.

Nommé à MADAGASCAR, SOUCADEAUX est remplacé par Roland PRE, membre du Cabinet Robert BURON, dans le Gouvernement MENDES-FRANCE ; Roland PRE ne cache pas ses amitiés avec le M.R.P. et par ricochet avec la Mission Catholique, Il est Gaulliste de gauche.

Ce nouveau Haut-Commissaire croit habile d'inverser la politique de son prédécesseur. En effet, à la méfiance hostile dont avait témoignée à l'égard de l'U.P.C. l'équipe précédente, la nouvelle équipe qui, de l'avis général était animée de bonnes intentions, va d'abord essayer d'amorcer le dialogue, mais sera obligée de se cabrer, parce qu'elle est très attaquée dès son arrivée par la propagande des extrémistes Upécistes.

Elle va alors à son tour pratiquer une politique d'agressivité menaçante : provocation administrative et manque de contrôle des leaders de l'U.P.C. sur leurs troupes, tout cela devait conduire à l'inévitable, les émeutes circonscrites aux trois grandes villes du Sud NKONGSAMBA, DOUALA, YAOUNDE qui éclatent en mai 1955.

Le sang coule surtout dans les rangs de l'U.P.C., le parti est alors dissous et déclaré illégal.



L'Administration tente de prouver le caractère prémédité et généralisé des émeutes pour justifier la mise hors la loi de ce parti militant. Une information est ouverte pour atteinte à la Sûreté intérieure de l'Etat.

Les principaux leaders du parti se réfugient au Cameroun sous tutelle britannique, tandis que le Secrétaire Général Ruben UM NYOBE parvient à se cacher dans la forêt du Département actuel du Nyong et Kellé (ancien territoire de la Subdivision d'Eséka qui faisait partie de la Région de la Sanaga Maritime).

Depuis sa forêt, avec les autres leaders au Cameroun sous tutelle britannique, il continue à diriger le parti qui s'installe dans l'activité clandestine, mais combien vivace.

Le Haut Commissaire s'aperçoit que dissoudre l'U.P.C. ne suffit pas à étouffer la prise de conscience nationaliste. Il tente alors en vain d'entrer en contact avec les leaders de ce parti, caressant l'espoir d'obtenir, comme en Côte d'Ivoire, que l'U.P.C., Section camerounaise du R.D.A., se sépare du soutien communiste.

Mais l'U.P.C., qui n'avait pas approuvé le «repli stratégique» opéré en 1951 par le Président HOUPHOUET BOIGNY en Côte d'Ivoire, ne veut rien en entendre.

Il faut dire que les positions des deux sections du R.D.A. (ivoirienne et camerounaise) ne pouvaient, compte tenu des contextes locaux, être symétriques. Pour le Président du R.D.A. et plusieurs de ses compagnons fidèles, l'objectif de leur combat s'inscrivait dans des perspectives progressistes générales et d'abord dans l'accession aux droits civiques et à l'égalité économique : collège unique, suffrage universel, liberté d'expression, fin des monopoles des grandes compagnies commerciales etc. La revendication d'indépendance pour leur territoire n'était jamais présentée, pas plus que l'accession à un régime socialiste. Au surplus, leur combat se situait dans le cadre de l'Union française telle qu'elle était définie par la Constitution française de 1946.

Par contre, pour le leader de l'U.P.C., dont le territoire placé sous tutelle de l'O.N.U. ne peut faire partie de l'Union française comme les territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F., et qui a inscrit l'indépendance et la réunification comme objectifs de sa lutte, il en va autrement. L'apparement aeu Parti Communiste Français (P.C.F.) n'est pas seulement tactique, il est aussi doctrinal.

La suite des événements permettra de voir clair que les dirigeants Upécistes, dans leur rigidité, se sont plus comportés en doctrinaires qu'en hommes politiques comme l'exigeait d'eux la situation.

Cette erreur d'optique, fort regrettable, fut la cause principale de l'échec à l'époque de ce mouvement qui avait acquis un réel impact populaire dans la majeure partie du Sud du pays. L'action du Haut Commissaire Roland PRE a abouti finalement à cristalliser la conscience nationale autour de l'U.P.C. car, ni le Bole Démocratique Camerounais (B.D.C.) du Docteur AUJOLAT et quelques amis modérés avec l'appui du clergé catholique, ni le Groupe d'Action Nationale constitué sous l'égide de Paul SOPPO PRISO et de Charles ASSALE, transfuge de l'UPC, ni le parti Socialiste de Charles OKALA et d'autres, ne réussirent à atteindre une audience sur le plan national.

La loi-cadre de Gaston DEFERRE, alors Ministre de la France-d'Outre Mer, arriva à point nommé. Les élections de Décembre 1956 qu'elle provoque, permettent de constater que l'immense majorité des candidats (du moins au Sud du pays) se prononcent pour l'indépendance à plus ou moins longue échéance.



L'Espérance Trahie !

N'ayant certes pas d'autres occasions pour se manifester politiquement, UM NYOBE et les autres leaders de l'U.P.C. en exil veulent l'indépendance immédiate, refusent l'application de la Loi-Cadre et prêchent l'abstention aux élections. Une campagne de violences déclenchée systématiquement le 18 décembre 1956 pour atteindre cet objectif touche exclusivement la Région de la Sanaga maritime. Il y eut plusieurs victimes dont deux candidats aux législatives : le Docteur DELANGUE et l'exploitant forestier NPOUMA NGOUT. Les élections ont quand même lieu sans l'U.P.C. et ses sympathisants.

La Mission catholique sent venir le vent, le Docteur AUJOLAT ayant été préalablement évincé de la scène politique camerounaise par un homme de son parti, André Marie MBIDA, ancien séminariste.

A l'issue des élections du 23 décembre 1956, l'Assemblée qui s'en dégage est composée de quatre groupes parlementaires :

- le groupe du Nord (musulmans)
- le groupe du centre-est (Bétis et assimilés)
- le groupe du Littoral et du Sud (Mouvement d'Action Nationale)
- le groupe de l'Ouest (Bamileké)

Le Cabinet de coalition du Nord, du Centre-Est et de l'Ouest dégage un Premier Ministre de consensus issu du Parti des Démocrates Camerounais tandis que le groupe du Littoral et du Sud est rejeté dans l'opposition.

Le Premier Ministre Chef du Gouvernement autonome du Cameroun, André Marie MBIDA, donne rapidement la preuve de l'inefficacité de sa politique pour surmonter des problèmes de l'heure. Son intransigeance à l'encontre de l'U.P.C. s'accompagne d'un tribalisme anti-basaa.

Sa rupture avec Gaston MEDOU, Chef du Parti de l'Action Paysanne de Sangmelina en septembre 1957, fait que le Parti des Démocrates ne comprenne essentiellement que des tribus Eton, Ewondo et assimilés. Il achève de se disqualifier en affichant ostensiblement son indifférence à l'égard de la réunification des deux Cameroun, l'une des pierres de touche de la sensibilité nationaliste du moment.

Au cours des travaux constitutifs de son Parti à ABONG MBANG, MBIDA déclare que l'indépendance n'apportera ni la richesse, ni le bonheur et propose la mise en oeuvre d'un programme de développement «économique, social et politique de dix ans, au terme duquel la Tutelle parviendrait à être levée.

Ces propositions étaient en porte à faux avec le climat politique et les attentes de l'opinion publique en ce début d'année 1958. Pire encore, les Démocrates Camerounais déclarent faire de la démocratisation du Nord-Cameroun une condition préalable à l'accession à l'indépendance.

Or, l'Aristocratie Foulbé et les notables qui en dépendaient n'avaient jamais caché leurs inquiétudes quant aux suites de l'indépendance. Ils y voyaient une menace très précise qui pesait sur leur domination régionale et avaient laissé clairement entendre qu'ils opteraient pour un rattachement à un territoire voisin demeurant sous la souveraineté française, si le nouvel Etat Camerounais ne leur donnait pas des garanties suffisantes d'autonomie, en particulier sur le plan administratif.

Ce Congrès d'Abong Mbang semblait concrétiser en quelque sorte la menace d'une affectation massive de fonctionnaires natifs du Sud dans le Nord-Cameroun et c'est ce facteur, beaucoup plus que tant d'autres, qui déterminera Ministres et Elus du Nord à démissionner, prenant ainsi position en faveur du Haut-Commissaire Jean RAMADIER, quand celui-ci eut à affronter la colère d'André



Marie MBIDA pour avoir reconnu la légitimité de l'indépendance, rendant virtuellement inévitable la rupture de la coalition gouvernementale qui naviguait à contre-courant.

Les péripéties de ce duel, qui permirent à un journal de l'époque de titrer à la une «SOUS L'OEIL DU CRABE NOIR, LE MATCH NUL RAMADIER-MBIDA», eurent pour épilogue, la démission de MBIDA, le rappel en France du bouillant RAMADIER pour indiscipline administrative et la désignation de Monsieur Ahmadou AHIDJO comme premier ministre, en février 1958.

Originaire du Nord, AHIDJO comprend très vite que, s'il ne peut composer avec la rébellion, il doit emprunter au programme Upéciste le ferment national qui devenait commun à tout un pays. Il ouvre sa majorité en y faisant entrer l'opposition parlementaire du Mouvement d'Action Nationale et définit son programme autour des points suivants :

- autonomie interne totale ;
- établissement d'un calendrier devant conduire à l'indépendance ;
- réunification des deux Cameroun ;
- coopération avec la France dans la liberté et la confiance réciproque.

Dans sa déclaration d'investiture, le Premier Ministre désigné assure aux Lamibé et notables du Nord une place et des fonctions spécifiques dans le futur système politique du pays par la promulgation d'un statut particulier. «Il serait dommage, déclarait-il, pour le pays tout entier, que les Cadres qui prouvent chaque jour leur vigueur - et je pense tout particulièrement à ceux du Nord-Cameroun que je connais bien - soient atteints par un vent de réformes qui ne trouverait sa justification que dans une volonté abstraite de faire du neuf.»

Jugeant indispensable le mariage de la tradition et de l'évolution, AHIDJO se démarque notablement d'André Marie MBIDA en refusant explicitement les conclusions des Démocrates Camerounais au Congrès d'Abons Mbang, lesquelles avaient tant inquiété l'Aristocratie Foulbé ainsi que les Chefs et notables bamileké.

Dans la même déclaration, il rassure l'Eglise Catholique qui le soupçonnait de «Laïcisme», en promettant que «les diverses formes d'enseignement public et privé jouiront d'une même considération et d'un même appui.»

En fait, le deuxième gouvernement qui sortait de la crise des 10-18 février 1958, représentait incontestablement un élargissement de l'assise du pouvoir de l'Etat, tant du point de vue des appareils politiques que de celui des catégories sociales.

Le Premier Ministre prit aussitôt les mesures les plus larges d'amnistie, abrogea le décret du 13 juillet 1955 frappant d'interdit l'Union des Populations du Cameroun et invita les upécistes à quitter le maquis pour se joindre à l'effort de construction nationale. Son appel ne fut malheureusement pas entendu et la lutte continua entre Forces de l'Ordre et les maquisards en Sanaga Maritime. Et, ce qui devait arriver, arriva : l'assassinat de Ruben UM NYOBE.

Après l'assassinat de Ruben UM NYOBE, le 13 septembre 1958, et la répression qui sévissait autour des maquisards, tout l'édifice de la rébellion en Sanaga maritime s'écroula et, quelques mois après l'indépendance était proclamée le 1er janvier 1960.

AHIDJO, devenu Président de la République, décida de faire sien le programme de l'U.P.C., savoir, après l'indépendance, la réunification des deux Cameroun qui devint effective en 1962 après un référendum fort contesté qui consacra le rattachement d'une partie du Nord-cameroun au Nigéria.

Après 25 ans de règle, le Président AHIDJO démissionne contre toute attente et cède le pouvoir au Président Paul BIYA le 6 novembre 1982.



De ce bref historique, il ressort que Mbonbog Hyacinthe MPAYE est un nationaliste de première heure, toujours à la pointe du combat ; un ancien combattant. Mais son nationalisme n'est pas extrémiste, il est réaliste. C'est la raison pourquoi il est passé de Président de la J.D.C. aux postes de responsabilité de l'U.C., de l'U.N.C., de la Sous Section du R.D.P.C., en passant par la prison de New-Bell après le fameux procès où étaient impliqués entre autres upécistes, Mbonbog MAYI MATIP, pour reconstitution de ligues dissoutes.

C'est également la raison pourquoi il a intitulé son essai «Contraintes des Temps». C'est avec beaucoup d'intérêt et de sympathie que j'ai entrepris la lecture de ce livre dont j'ai été honoré d'être le préfaceur.

Dans cet ouvrage, Mbonbog MPAYE a été objectif ; c'est ce qui rend son témoignage fiable. Dans son objectivité, l'auteur va jusqu'à louer l'oeuvre du Président AHIDJO ; ce que beaucoup d'Upécistes n'auraient pas fait.

Dans l'ensemble, c'est un travail admirable, car la rédaction d'un tel document exige beaucoup d'ordre, de patience et de méthode. Mbonbog MPAYE mérite donc des félicitations, car c'est une étude historique exhaustive qui égrene et évoque une série d'épisodes significatifs du grand Mouvement nationaliste : l'U.P.C.

Puisse ce témoignage inciter les Upécistes de tous bords, de toutes tendances, à répondre au pressant appel qu'a lancé le grand camarade WOUNGLY MASSAGA, lors des journées d'études tenues à Yaoundé : «Upécistes de toutes les tendances, unissons-nous autour du leader de l'U.P.C. légale Augustin Frédéric KODOCK BAYIHA, car le pas qu'il a fait est un grand pas».

Maître NJEM Benjamin
Avocat au Barreau du Cameroun
Ancien Conseiller à la Cour Suprême



- CONTRAINTES DES TEMPS -
PREMIERE PARTIE
Avec Ruben UM NYOBE



Quatre années marquées par d'indescriptibles aventures et aussi par de périlleuses balades interminables dans le «bléd», trimbalé en tenue militaire d'A.E.F. en A.O.F., à bord de camions ou de blindés des FORCES FRANCAISES LIBRES, souvent confrontés au vent de sable, me voici enfin largué, au Niger Français, en 1948.

Accueilli et engagé Commis de Comptabilité par le Sénégalais GUEYE Ismaïla alors Chef Comptable à la Compagnie du Niger Français (CNF), je serai élu, par la suite, Secrétaire Général du Syndicat des Employés de Commerce du Niger et l'unique Camerounais résidant à MARADI.

Quand la C.G.T. s'éclate en France, mon syndicat se range résolument derrière l'orthodoxie, dénonçant la scission opérée et animée par Léon JOUHAUX. Au Cameroun, la détermination de l'U.S.C.C. à rester fidèle aux idéaux de la classe ouvrière connut cependant quelques défections, lorsque l'un des dirigeants de celle-ci, Charles ASSALE, créa une Section Camerounaise de la dissidence sous l'appellation «CGT-FORCE OUVRIERE».

Quoi qu'il en était, nos deux Centrales Syndicales, bien que distantes de plusieurs centaines de kilomètres l'une de l'autre et séparées par l'Empire du Nigéria, étaient liées par une idéologie que professait la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) dont la C.G.T. française était une des filiales. Sans concertation d'esprit cependant, chacun de nos syndicats envoyait spontanément des messages et lettres de soutien à la fraction de la C.G.T. orthodoxe, enjoignant leurs camarades de France à rester fidèles aux options de la classe ouvrière du monde entier et à s'unir pour barrer la route aux dissidents et aux réactionnaires.

Lorsque je revins au Cameroun, en 1950, je rejoignis les rangs de la C.G.T. à Bonanjo (DOUALA) et, y militant, je découvris l'U.P.C. et y adhérais.

Depuis lors, les difficultés qui jonchaient le chemin de la lutte pour l'indépendance du Cameroun étaient affrontées ensemble dans l'abnégation jusqu'au jour où la grande bagarre politique s'engagea entre l'U.P.C. et les colonialistes français, lorsque le Comité Directeur de ce Mouvement sollicita et obtint de faire paraître son Secrétaire Général, comme pétitionnaire, devant l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York. Des demandes semblables avaient été formulées auparavant auprès du Conseil de Tutelle, mais l'hostilité du Gouvernement français les fit tous échouer. Mais, cette fois-ci, les membres de la Quatrième Commission étaient décidés à passer par dessus la tête du Conseil de Tutelle pour exercer directement leur droit de regard sur l'Administration de tutelle.

Lorsque le télégramme annonciateur émanant du Président de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. arriva au Bureau de l'U.P.C. à DOUALA, UM NYOBE se trouvait à BOUM NYEBEL. Il rejoignit Eséka *illico presto* à pied et, par des moyens de fortune que lui offrirent les Camarades de cette localité, il arriva à DOUALA par le train.

Surprise, l'Administration refusa d'abord d'accorder un visa de sortie à UM NYOBE, mais elle finit tout de même par céder aux pressions lorsqu'elle reçut un télégramme de l'O.N.U. confirmant l'audition du pétitionnaire de l'U.P.C.. Ensuite, elle s'empressa de faire en sorte que des responsables politiques camerounais, modérés disait-on, soient également entendus au cours de cette session. Ainsi, NDOUMBE DOUALA MANGA BELL, Député à l'Assemblée Nationale française, Charles René OKALA, Sénateur du Cameroun au Conseil de la République française, seront apprêtés pour cette circonstance.

Mais, ce que je dois préciser à l'intention du lecteur, c'est que l'esprit nationaliste qui dominait les Camerounais à l'époque, motiva le Sénateur OKALA à communiquer à UM NYOBE une copie intégrale de leur intervention à l'O.N.U., préparée par le Haut Commissaire Roland PRE, ce qui permit à UM d'attaquer les positions françaises avec assurance.



Les grandes difficultés financières apparurent alors, pour nous, de faire partir UM NYOBE à New York. On procéda à la «saignée» des «sympa» en imposant un taux forfaitaire à chacun des «six» disponibles car une souscription populaire ne pouvait avoir d'écho, dans le temps imparti auprès de la population ignorante de ce qui se passait aux hautes sphères politiques. Seul SOPPO PRISO le comprenait. Il offrit, à lui tout seul, un billet d'avion aller/retour DOUALA/PARIS et un peu de sous pour «le café», complétant ainsi nos réserves. UM partit et, après un retard considérable dû à l'obstruction de l'Ambassade des Etats Unis à Paris, arriva à New York.

Devant la Quatrième Commission, c'est UM NYOBE qui retint la plus grande attention des honorables membres de cette auguste assemblée, en attaquant fermement le gouvernement français sur ses positions, affirmant entre autre que le Gouvernement français avait trop tardé à introduire les réformes politiques au Cameroun et ces réformes, dans leur application, devraient avoir pour finalité la réunification du Cameroun.

Le retour de UM NYOBE au Cameroun fut triomphal. Mais, si la France et ses valets avaient subi réellement un échec aux Nations Unies, ils étaient cependant décidés à ne faire aucune concession à l'U.P.C. devant le prestige international qu'elle avait acquis. Et la lutte, sur le terrain, continua de la façon la plus âpre.

La tournée de Compte-rendu de la mission à l'O.N.U. à travers le territoire, persuada bon nombre de réticents à adhérer à l'Union des Populations du Cameroun. Mais, comme dans toute bonne action, il ne manque pas de risques, dans le pays Banoun, le 25 février 1953, l'hostilité du Sultant NJOYA faillit coûter la vie à UM NYOBE. Se déplaçant à bord de la voiture Citroën 0 383 C3 m'appartenant, il sera attaqué par un groupe armé de couteaux au cours d'une conférence politique. Il n'eût sa vie sauve que grâce à la présence d'esprit des auditeurs qui firent échouer le complot cependant qu'il s'en tira avec une blessure sur le crâne.

Le travail intensif d'organisation des organes de base du Parti fut facilité, grâce à ces séries de conférences de Compte-Rendus, les idéaux défendus par l'U.P.C. gagnèrent du terrain, le ralliement à la cause nationale fut quasi total par les couches populaires.

Dans la foulée de cette immense Organisation, l'Ecole de cadres de l'U.P.C. vit le jour. Des camarades mandatés par leurs comités centraux y prirent part et, à la fin de ces études qui durèrent plusieurs mois, le major de cette promotion baptisée «VOLCAN», fut chargé de créer la JEUNESSE DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN (J.D.C.), Organisation qui faisait défaut dans l'encadrement des jeunes. Tâche difficile confiée à l'auteur de ces lignes qui fut élu Président, le 24 août 1954, lors du premier Congrès.

Mais, contrairement à ce qu'on pense, la J.D.C. n'était pas une annexe de l'U.P.C. Elle était telle que conçue initialement, une Organisation soeur de l'U.P.C., avec ses propres statuts déposés légalement auprès des Autorités à Douala, son Règlement Intérieur, son Chant de Ralliement, son Morse, son Code de transmissions. Elle était une Section Camerounaise de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (F.M.J.D.) combattant, non seulement pour la promotion rapide des jeunes et la défense de leurs intérêts, mais aussi pour la réalisation des objectifs nationaux communs rencontrant l'assentiment des populations et poursuivis par l'U.P.C.. D'où sa détermination, naguère à se battre aux côtés de l'U.P.C. pour l'Unification et l'Indépendance du Cameroun.

Rapidement, la J.D.C. couvrit les régions de la Sanaga Maritime, du Wouri et du Moungo, grâce au soutien logistique que lui apportèrent l'U.P.C., l'UDEFEC et l'U.S.C.C., si bien que lorsque les événements de mai 1955 éclateront, elle sera à l'avant-garde des combats.

Face à la montée spectaculaire de l'U.P.C., le gouvernement français s'inquiéta. Il lui fallait renverser les vapeurs, adopter une politique nouvelle, nommer les nouveaux gouvernants adaptés aux méthodes nouvelles pour contenir la progression de ceux qu'on appelait, par ironie, les «communistes». C'est



ainsi que Roland PRE fut choisi. Lorsqu'il arriva au Cameroun, le 29 décembre 1954, en remplacement du Haut Commissaire André SOUCADEAUX muté à Madagascar, Roland PRE avait en poche un programme politique bien défini tendant à mettre l'U.P.C. hors-la-loi.

Mais, la nomination de Roland PRE était contestée dans ses propres milieux. Si bien qu'avant son arrivée, les leaders de la S.F.I.O. entamèrent une campagne d'hostilité contre lui. Tous les délégués camerounais dans diverses Assemblées Métropolitaines protestèrent vigoureusement. Mais, pour Roland PRE et son Ministre de la «France d'Outre-Mer», Monsieur Robert BURON, ces protestations s'expliquaient par le fait que ces hommes politiques prenaient conscience que les avantages acquis, au cours des cinq dernières années du règne SOUCADEAUX, allaient être menacés.

Quant aux dirigeants de l'U.P.C., ils réagirent au changement de Gouverneur avec un léger optimisme. Pour eux, le retrait de SOUCADEAUX indiquait que le Gouvernement de MENDES-FRANCE souhaitait mettre un terme à la politique de répression à laquelle ils étaient confrontés, espérant apparemment qu'un dialogue puisse s'établir entre le nouveau Gouverneur et leur Parti. Vainement, ils attendirent que leur souhait devienne réalité.

Sous le titre «BAROMETRE POLITIQUE» paru dans le Journal «LUMIERE» n° 1 du mois de février 1955, Jean Paul SENDE écrit :

<<Le 29 décembre dernier, le Haut Commissaire Roland PRE est arrivé au Cameroun pour succéder à M. SOUCADEAUX. Nous ne pouvons que lui dire que la politique consistant à mettre hors-la-loi l'U.P.C. ne lui rapportera rien et ne creusera que plus profondément le fossé que ses prédécesseurs ont creusé entre notre pays et le sien. Il ne pourra s'acquérir l'estime des populations que dans le cas où il reconnaîtra qu'un problème camerounais existe et où il acceptera de coopérer avec l'U.P.C.. Nous lui souhaitons bonne arrivée, bonne année, en espérant que cette année verra se lever l'aurore de l'Indépendance du Cameroun>>

Malgré ces avertissements, Roland PRE poursuivi la mise en place de sa politique d'éloignements des «trublions». Ainsi, au cours des «séminaires à l'Américaine» tenus à travers tout le pays, un effort gigantesque fut entrepris pour convaincre les responsables locaux et les notabilités que le Cameroun devait rester dans l'Union Française et qu'ils devaient appuyer l'Administration dans sa lutte contre les «subversifs».

Dans l'optique de cette politique et dans le flot de circulaires que les services du Gouverneur envoyaient aux Administrateurs dans tout le pays pour asseoir l'action de Roland PRE, tout témoignait la mobilisation générale de toutes les forces dont disposait l'Administration pour combattre l'U.P.C.. L'Administrateur HUBER n'avait pas caché ses propos :

<<[...] La meilleure action, écrira-t-il, que nous puissions mener, c'est de susciter des oppositions africaines et de rendre la vie impossible aux meneurs Upécistes, en leur opposant des Africains décidés et énergiques [...]>>

Ainsi furent créés à la hâte des partis opposés à l'U.P.C. tels le FRONT NATIONAL dirigé par BAGAL Guillaume, l'INDECAM de EKOUM Bienvenu, le RASSEMBLEMENT DU PEUPLE CAMEROUNAIS, etc . sans parler de ceux déjà existants, BLOC DEMOCRATIQUE et ESOCAM de BINIDZI Benoît pour le premier, TONYE Pierre et DIMALA Pierre pour le second.

Entre temps, l'U.P.C. se préparait à envoyer son Secrétaire Général à l'O.N.U. pour la troisième fois consécutive, achever de poser les revendications concrètes du peuple camerounais. Lorsque UM NYOBE revint au Cameroun, le 5 mars 1955, il fut ovationné à sa descente d'avion à Douala par une foule impressionnante de militants et sympathisants mais aussi par un cordon des Forces de l'Ordre qui chargeaient tout le monde à coups de crosse de fusils. Un mouvement de panique se produisit provoquant certains remous dans nos rangs. Mais, nous réussîmes quand même à ramener UM NYOBE au siège de l'U.P.C. à Nkong Mondo sans encombre.



Une Conférence publique de compte-rendu donnée au camp de Foot-Ball du CENTRE PROFESSIONNEL de formation ouvrière de Soppo Priso à Boadouma, une autre à Mvog Mbi à Yaoundé, le 17 avril 1955, finirent par semer le désarroi dans le camp adverse et des colonialistes aux abois.

De DOUALA, j'eus vent de l'imminence de l'arrestation de MPODOL. Je pris le train «couchettes» et me mis à la recherche du Secrétaire Général que je trouvais, cette nuit-là, à ESEKA, au Quartier Briqueterie. Je l'en informai. Le lendemain, il se barricada : ce fut son départ pour le maquis d'où il ne reviendra jamais.

Les Catholiques s'en mêlent.

Tandis que l'Administration multipliait les pressions sur l'U.P.C., essayant d'apaiser le mécontentement des travailleurs qui exigeaient une augmentation de salaires, colmatant la réaction des colons qui marquaient leur désaccord le plus résolu, la hiérarchie catholique menait parallèlement une campagne d'intoxication pour encourager ses fidèles à se séparer complètement de l'U.P.C..

Le Docteur AUJOLAT et ses organisations catholiques de Yaoundé, ADLUCHEM, le B.D.C., le C.F.T.C. et la J.C.C. grouillaient de leur côté. Sous la pression du même Docteur et de l'Administration, l'Eglise participa à la campagne en diffusant, au lendemain de Pâques 1955, une longue lettre des Evêques européens du Cameroun dans toutes les Eglises du territoire dont les points essentiels constituaient une attaque virulente contre l'U.P.C. pour, y lit-on, son communisme athée.

Dans leurs conclusions, les Evêques faisaient allusion au péril local en le nommant :

<<[...] Nous mettons en garde tous les chrétiens contre les tendances actuelles du parti politique connu sous le nom de "UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN (UPC)", en raison non pas de la cause de l'Indépendance qu'il défend? mais de l'esprit qui anime et qui inspire ses méthodes [...]>>

La Réplique.

Réagissant à cette campagne des prêtres, la réplique de l'U.P.C. fut instantanée. Dans un long épître intitulé <<RELIGION OU COLONIALISME ?>>,

<<Des Evêques français exerçant au Cameroun se sont réunis ces derniers jours à Nkongsamba sous la présidence de Monseigneur LEFEBVRE, Vicaire apostolique de Dakar. A l'issue de cette réunion, qui a coïncidé comme par hasard avec une autre réunion politique tenue par Roland PRE, Haut Commissaire de France au Cameroun, dans le même Secteur de DSCHANG avec ses collaborateurs français et aussi, paraît-il, avec des Anglais, les Evêques ont publié un communiqué qui a reçu une large publicité au Cameroun et qui a également eu de larges échos dans les milieux étrangers, notamment en France.

Il nous a donc paru nécessaire de procéder à un travail d'explication, afin qu'aucune équivoque ne subsiste dans les esprits. Le 17 avril 1955, j'avais eu l'honneur de m'adresser à une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes - n'en déplaise à la Police qui a parlé de 600 personnes dont 40 femmes. J'ai eu l'occasion de dénoncer la manoeuvre de ceux qui veulent se servir de la religion à des fins politiques. A l'issue de cette réunion, j'ai été saisi par plusieurs compatriotes qui m'ont prié de développer par écrit ce que j'avais dénoncé oralement. Ce modeste exposé tend donc vers ce but et j'espère qu'il servira la cause de la vérité et permettra de lever l'équivoque que les serviteurs camouflés de la colonisation veulent jeter dans les esprits au moment où de graves problèmes se posent devant le peuple camerounais.>>



DIEU ET LA COLONISATION

Il semble plus intéressant de procéder à une étude comparée des principes religieux et du comportement des prêtres catholiques colonialistes. Cela est plus utile que le commentaire d'un document bourré de contradictions. Nous allons maintenant examiner dans quelles conditions un homme prétendant parler au nom de Dieu ne peut soutenir la colonisation sans se rendre coupable de trahison morale.

La colonisation, c'est l'esclavage ; c'est l'asservissement des peuples par un groupe d'individus dont le rôle consiste à exploiter les richesses et les hommes des peuples asservis.

La question qui se pose est de savoir si, en créant les hommes, Dieu a autorisé une race à établir sa domination sur une autre. Pour trouver une réponse à cette question ou toutes les autres de cette espèce, nous allons nous référer à un livre dont il est dit qu'il a été écrit par des Hommes inspirés par l'Esprit Saint. Il s'agit de la Sainte Bible. Nous donnons la parole au Premier Livre de l'Ancien Testament. En effet, dans «Genèse», chapitre premier, versets 27 à 29, nous lisons :

<<Dieu créa l'homme et la femme, Dieu les bénit et Dieu leur dit : soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.>>

Il est donc clair que seuls les poissons, les oiseaux et les animaux ont été placés sous la domination des hommes. Il faut tout de suite préciser que le fait pour les citoyens d'un pays de se concerter pour mettre en place les organes législatifs et gouvernementaux de leur pays ne constitue pas une violation de cette prescription de l'Ecriture Sainte. Mais le fait, pour un pays, de dominer un autre tombe sous cette infraction, comme nous le verrons plus loin. En tout cas; si Dieu a créé l'homme à son image, il serait inconcevable que Dieu accepte de soumettre son image à un régime oppressif tel que le régime colonial.

LA PATRIE, BIEN ETERNEL DE TOUS LES HOMMES

Les théologiens disent que les Dix Commandements sont divisés en deux groupes : le groupe des Lois qui régissent les rapports entre l'homme et Dieu et celui des Lois qui concernent les rapports humains. Dans le premier comme dans le dernier groupe, une seule Loi promet la récompense ici-bas, tandis que les autres promettent le bien du Paradis d'au-delà des morts. La Loi dont l'observance promet la récompense ici-bas est celle où il est dit : <<Tu obéiras à ton père et à ta mère pour avoir un séjour heureux sur la terre que Dieu t'a donnée.>>. Cela nous permet de penser que le Cameroun est la terre que Dieu nous a donnée et que le fait pour d'autres citoyens de laisser la terre que Dieu leur a donnée pour venir s'emparer de la Terre que Dieu nous a donnée tombe sous le coup d'un autre Commandement qui interdit aux hommes de prononcer le nom de Dieu en vain. Il semble, d'après les théologiens, qu'il n'y ait pas de pardon possible pour les gens coupables de prononcer le nom de Dieu en vain.

DIEU ET LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE

Le fait que <<Dieu créa l'homme à son image>> correspond à cette clause de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme où il est proclamé que <<tous les Hommes naissent libres et égaux en droit>>. S'il y a promesse divine pour la sauvegarde de la <<Terre que Dieu nous a donnée>>, il est aisé de comprendre que Dieu ne peut rester indifférent devant une lutte de libération nationale.

La Bible nous apprend que lorsque les envahisseurs philistins voulurent ravir la Terre d'Israël, Dieu arma un jeune berger, David, d'une fronde pour abattre le général Goliath? chef des envahisseurs.

Un autre exemple qui découle de l'ancien Testament, vérifiable dans le livre d'Exode, réside dans la lutte des Israéliens en captivité pour sortir de l'Égypte sous Pharaon Manefta. C'est encore un homme, patriote Israélite en fuite, Moïse, qui fut chargé par Dieu d'aller libérer son peuple des chaînes de l'oppression. Pourquoi cela ? Dieu déteste-t-il l'Égypte qui allait protéger le bébé de son fils ? Il est seulement à déduire que Dieu ne voulait pas que les Israélites, créés à son image, fussent soumis éternellement à la domination des Égyptiens, également créés à son image. Les Evêques français du Cameroun admettront-ils que les Camerounais, créés à l'image de Dieu, soient les esclaves des Français et des Anglais, également créés à l'image de Dieu ? Il faut répondre à cette question ; il faut y répondre honnêtement et franchement.

Prenons maintenant la partie de la Bible qui est la plus applicable à l'Eglise chrétienne, le Nouveau Testament. Le Nouveau Testament prend sa source à l'avènement de Jésus-Christ. Or l'avènement de Jésus-Christ est lui-même fondé en partie sur le principe de la lutte de libération nationale.

En effet, ce qu'il faut reconnaître avant tout c'est que, au moment de la naissance du Christ, la Palestine, son pays natal, n'était pas un pays indépendant. La Palestine était une colonie romaine comme le Cameroun est une colonie française, ou traitée comme telle, d'une part et une colonie anglaise ou traitée comme telle, d'autre part. Mais les prophètes avaient annoncé la naissance du Messie, fils de Dieu. Ainsi donc, dans la pensée des Juifs, l'homme-Dieu qui devait venir du ciel allait être un chef puissant capable de renverser le pouvoir de l'impérialisme romain.

Il est intéressant de parcourir l'histoire biblique sur la naissance de Jésus-Christ et sur sa vie pour se rendre à l'évidence de ce qui vient d'être avancé. Nous ne prendrons que quelques exemples.

1. Les Mages. Les mages, hommes simples du Pays, s'étaient rendus auprès du Gouverneur Hérode pour s'enquérir sur la naissance du «nouveau roi des Juifs» ; le Soucadaux ou le Roland Pré de l'époque ne voulut pas souffrir un concurrent. Il ordonna le massacre des nouveau-nés, non pas pour se débarrasser d'un prophète, car les prophètes, il y en avait en quantité industrielle dans son règne, mais il n'en était nullement gêné parce les prophètes de l'époque étaient en grande partie les complices de l'impérialisme romain comme les Graffin, les Bonneau, les Bouque, etc. Le Roi Hérode ne voulait pas d'un nouveau chef autochtone dont la prise de pouvoir pouvait mettre fin au règne de l'impérialisme romain ; de même aujourd'hui, les Gouverneurs et les Administrateurs français au Cameroun n'admettent aucune réforme qui soit de nature à contribuer tant soit peu au renversement du pouvoir colonial en vue de son remplacement par un Gouvernement issu de la volonté populaire.
2. Jean-Baptiste. L'idée de Jésus-Christ le Chef s'est manifestée lorsque Jean-Baptiste, prophète annonciateur de sa naissance, envoya ses disciples auprès de Jésus pour s'assurer que c'est bien celui que l'on attendait. Jean-Baptiste était alors détenu pour avoir dénoncé les péchés du Gouverneur Hérode. Nos évêques sont-ils prêts aujourd'hui à dénoncer les péchés d'un Soucadaux ou d'un Roland Pré ? Jésus rassurera les envoyés du détenu que c'était bien lui-même.
3. La grève d'impôts. Les Juifs considèrent que le Chef du Pays, le Chef attendu est déjà là. Ils ne veulent plus payer l'impôt aux colonialistes romains. Ils viennent consulter Jésus en ce sens. Quelle que soit l'idée de la contradiction ou de la tentation que les théologiens peuvent attribuer à cette démarche, un fait demeure : les Juifs ne voulaient plus de l'oppression étrangère, ils voulaient un chef du Pays à qui ils voulaient verser l'impôt.
4. Témoignage de Ponce Pilate. Les théologiens accusent Ponce Pilate qui, magistrat du régime, avait condamné Jésus parce qu'il le savait innocent comme les magistrats du régime condamnent des innocents en lieu et place des criminels et délinquants de toutes sortes. Néanmoins, Ponce Pilate avait eu le courage de porter comme chef d'accusation sur la croix une mention selon laquelle Jésus était le «Roi des Juifs». Une démarche des accusateurs auprès du Juge impuissant pour enlever cet écriteau fut vaine. C'est là une dernière preuve que, d'un bout à l'autre dans la vie de Jésus-Christ, il y avait dans la pensée de son peuple le désir de renverser l'impérialisme romain.



De quel côté se trouve Dieu ?

Parlant des indications que nous venons de donner, nous pouvons poser la question de savoir de quel côté se trouve Dieu. Si Dieu se trouve du côté de Goliath, de Pharaon, d'Hérode ou de Pilate, il serait admis que Dieu approuve l'oppression colonialiste ; mais si, au contraire, comme le montrent les Ecritures, Dieu était du côté de David, de Moïse, de Jésus-Christ et de la Palestine opprimée, nous pourrions arriver à la conclusion inverse, à savoir que Dieu est avec eux qui luttent contre le colonialisme afin d'acquérir l'indépendance de leurs pays respectifs. Pour conclure ce chapitre, nous pourrions livrer à l'attention des évêques militants signataires de la fameuse «Lettre Commune» la citation suivante, tirée de Lévitique, chapitre 19, verset 13 :

<<Tu n'opprimeras point ton prochain et tu ne raviras rien par violence>>

et dans le «Proverbes», chapitre 22, versets 22-23, il est écrit :

<<Ne dépouille pas le pauvre, parce qu'il est pauvre, et ne pousse pas le malheureux à la porte car l'Eternel défendra leur cause et ôtera la vie de ceux qui les auront dépouillés.>>

Nous aurons pu commenter les passages de la Bible ici reproduits, mais nous préférons laisser au lecteur le soin de former son jugement pour voir si Dieu est du côté des colonialistes ou du côté des patriotes camerounais en lutte pour l'unité et l'Indépendance de notre pays.

Mission et missionnaires

Dans la «Lettre commune», il est dit que les «missionnaires sont calomniés». Tout d'abord qu'est-ce qu'une calomnie ? Une calomnie, c'est le fait d'imputer à quelqu'un les faits qui ne peuvent pas lui être imputés ou qui ne doivent pas lui être imputés. Nous demandons alors à nos compatriotes catholiques si le fait de dire que les prêtres prêchent la politique à l'Eglise, si le fait de dire qu'ils trafiquent les sacrements à des fins politiques constituent une calomnie, alors que cela se fait à tout moment, au grand jour. Nous savons que la calomnie constitue une infraction à la morale religieuse car il est dit quelque part dans la Bible : «Tu ne porteras point un faux témoignage contre autrui», ce qu'est par exemple le fait de qualifier de communistes tous les militants syndicaux et les militants du Mouvement National Camerounais sans être en mesure de le prouver. On comprendra donc ainsi que les calomnieurs sont plutôt du côté des auteurs de la fameuse «Lettre commune». Dans le préambule de la «Lettre commune», une autre idée se dégage : la tendance à laisser croire que les Patriotes Camerounais seraient des anti-blancs à tout prix. C'est faux, mais cette occasion nous permet de dénoncer certains faits qui trahissent l'esprit raciste des «Missionnaires» catholiques et protestants. En effet, pour quelle raison, dans les illustrations, Dieu, les anges et les Saints sont présentés comme des «Blancs» et le Diable comme un «Noir» ? Pour quelle raison, au cours de la grande quête mariale de l'année dernière, quête qui, soit dit en passant, avait fourni des sommes rondelettes aux seigneurs de l'Eglise catholique, la statue de la Vierge Marie représentait une Blanche ou une Noire suivant qu'elle était exposée dans une ville à la population mixte ou dans les villages où la population est entièrement africaine ? Pour quelle raison les chrétiens noirs sont-ils obligés de mettre leurs charmantes fiancées au «sixa» quand les chrétiens blancs sont dispensés de cette servitude ? Des faits de l'espèce seraient mentionnés sur des listes entières.

Ce que nous voulons affirmer une fois de plus, c'est que nous sommes contre les colonialistes et leurs hommes de main, qu'ils soient Blancs, Noirs ou Jaunes, et nous sommes les alliés de tous les partisans du Droit des peuples et nations à disposer d'eux-mêmes, sans considération de couleur.

La Mission. La mission découle de l'Evangile selon Saint Mathieu, chapitre 28, verset 19, qui est ainsi conçue :



<<Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.>>

C'est une mission de vaste échelle, c'est pourquoi les Onze envoyés par Jésus envoyèrent d'autres à leur tour. Une mission a une fin ; alors qu'elle prend un caractère permanent, on la complète en appellation en ajoutant le mot «permanence» à la suite du mot «mission». Or dans la «Lettre Commune», il est dit que l'Eglise catholique a converti 700 000 fidèles, nous pouvons ajouter qu'ils ont formés des dizaines de prêtres camerounais, mais qu'ils ont peur d'en élever quelques-uns au rang d'évêques, car cela porte atteinte au *statu quo* du monde colonial. Ce que nous pouvons dire, ce que force nous est de constater, c'est que la mission de l'Evangile est terminée, c'est une autre mission qui continue. La mission de l'Evangile est fondée sur les Dix commandements. La «mission nouvelle», dont nous allons révéler l'origine, se base éternellement sur ce que nous pouvons appeler le Onzième commandement, le «communisme».

En effet, d'après la «Lettre commune», l'Eglise catholique est au Cameroun depuis soixante ans ; elle a enseigné aux chrétiens à observer les Dix commandements inscrits dans la Bible. Aujourd'hui l'Eglise a exhibé un nouveau Commandement qui ne figure nulle part dans la Bible. On dira que le communisme a été condamné par les Très Saints-Pères. Il serait à supposer ainsi que le communisme existe dans le pays des Blancs de longue date. Pourquoi dans ces conditions les prêtres catholiques n'ont-ils pas dénoncé le mal plus tôt ? Faut-il conclure sur ce point qu'il s'agissait de la vieille mission coloniale qui consiste à faire croire au colonisé que tout le monde se rend bien compte de ce que la question du communisme ne serait jamais intervenue si le peuple camerounais n'avait posé le problème de son Indépendance ? Mais nous savons la mission dont sont chargés les hommes du clergé catholique.

Le 22 mai 1804, Napoléon Bonaparte faisait la déclaration suivante en séance du Conseil d'Etat :

<<Mon intention est d'établir la Maison des missions étrangères. Ces religieux me sont très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique ; je les enverrai prendre des renseignements sur l'état des populations. Leur rôle les protège et sert à couvrir les desseins politiques et commerciaux [...] Ils coûteront peu et sont respectés, et n'étant revêtus d'aucun caractère officiel, ils ne peuvent compromettre le gouvernement, ni lui occasionner des avanies.>>

On peut donner une autre citation également intéressante. Il s'agit cette fois d'une déclaration de Louis XV à propos de la traite d'esclaves. Nous citons :

<<Louis XV mandait au Gouverneur de la Guyane et à celui de Saint-Domingues :
<<La religion doit fixer les premiers regards sur l'administration. C'est surtout par le fait qu'elle impose que peuvent être contenus les esclaves [...] Nécessaire à tous les hommes, elle l'est plus dans les colonies peuplées d'esclaves qui ne peuvent être contenus que par l'espérance d'une meilleure vie.>> >>

Les deux citations ci-dessus sont trop édifiantes pour qu'on y ajoute quelque commentaire que ce soit. Il est démontré ainsi que les «missionnaires coloniaux» sont les avant-gardes de l'appareil administratif et du gros colonat. Cela rejoint une opinion que j'ai développée le 27 avril 1955 à Yaoundé. J'avais dit que la consigne donnée à l'homme par Dieu était la suivante : «Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front». Les prêtres et les Pasteurs qui ont vécu dans le pays au temps du travail forcé et de l'indigénat n'avaient élevé aucune protestation contre ces pratiques esclavagistes. L'on pouvait voir des chrétiens parqués dans des camions pour les envoyer dans les mines d'or de Béaréré-Oya, cela ne révoltait la conscience d'aucun homme de l'Eglise. Lorsque l'Administrateur SALAIN mettait des chrétiens en prison pour les envoyer aux entreprises de Monsieur CORON, où ils travaillaient comme des esclaves avec la bénédiction de BONNEAU, GRAFFIN et tous les autres «seigneurs de l'Eglise», cela ne révoltait la conscience d'aucun ecclésiastique. Lorsqu'avant les grèves historiques d'août 1946, le tout-puissant M. CHAMAULT faisait travailler son personnel 365 jours sur les 365 que compte l'année, dans les vastes plantations de la SAFA à Dizangué, les prêtres et



les pasteurs se contentaient de dire la messe à quatre heures du matin pour se rendre à l'apéritif chez l'omnipotent Chaumault à 10 heures, le coffre-fort était devenu le Paradis et le jour du Sabbat traîné dans la boue. Mais, après les luttes d'août 1946, les travailleurs, devant l'Inspecteur de travail Gayon et l'auteur de ces lignes, alors délégué syndical, obtiendront le repos du dimanche, les prêtres bon de dire leur confortable messe sept fois le jour, pour condamner la C.G.T. comme institution de Satan parce que ... communiste. Il est inutile de continuer les citations ; tout cela montre que l'Eglise coloniale accorde son appui sans réserve, non pas à ceux qui mangent leur pain à la sueur de leur front, mais à ceux qui ont comme principe : «Nous mangerons notre pain à la sueur de votre front», et cela est dans les prescriptions du 11ème commandement de la mission coloniale émanant de Napoléon 1er et de Louis XV.

Patriotisme à sens unique

Quand la guerre attaque la patrie des prêtres colonialistes, ceux-ci s'empressent de quitter la soutane pour endosser l'uniforme et prendre les fusils pour tirer en direction ennemie où se trouvent, à l'autre bout, des chrétiens citoyens de la partie adverse. Ainsi, en dépit de la loi religieuse «tu ne tueras point», des hommes appartenant à la même religion s'entretuent pour sauvegarder des biens d'ici-bas. Mais, quand les chrétiens citoyens de la partie colonisée veulent s'organiser pour secouer le joug de la domination que font peser sur eux les exploiters de la patrie du «Missionnaire éternel», celui-ci exhibe le 11ème commandement du communisme pour accomplir la mission prescrite par Louix XV et Napoléon Bonaparte. Ainsi la grande Loi ordonnée par Jésus : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» se transforme en cet autre slogan :

<<Tu protégeras les intérêts de la colonisation et les tiens propres au détriment de la Liberté de ton frère de la même croyance qui gémit sous l'oppression de ton frère de la même patrie>>.

Les chrétiens camerounais doivent réfléchir à cela et ils y réfléchissent, heureusement.

Un aveu de taille

Un fait demeure : la mauvaise foi et l'esprit de classe n'ont pas empêché les évêques français du Cameroun de reconnaître qu'une aspiration commence à se manifester un peu partout en ce moment où le Cameroun prépare son Indépendance pendant que les ennemis de l'Eglise veulent le séparer des représentants de ... Dieu, etc.

Les colonialistes français ont toujours déclaré à l'O.N.U. que la question de l'indépendance ne se posait pas au Cameroun. Que diront-ils encore après cet aveu contenu dans le «Lettre commune» ? Amusons-nous à faire une petite récapitulation. Il y a 700 000 chrétiens catholiques. Parmi ces 700 000 Camerounais, la question de l'indépendance se pose. Il y a un nombre de protestants à peu près équivalent. Parmi eux aussi la question de l'indépendance se pose. Il y a plus d'un million de musulmans ; ils posent eux aussi la question de l'indépendance. Que dire alors des fétichistes dont l'indépendance constitue le seul «Paradis» ? Après cet inventaire des forces, il apparaît nettement que le peuple camerounais dans son immense majorité réclame son indépendance, mais les «seigneurs» de la colonisation sont mécontents de voir qu'en dépit des attaques malveillantes et de la propagande mensongère, l'U.P.C. a fait son chemin et a réussi à jeter la lumière à travers ce peuple que les colonialistes ont prétendu conserver comme grenier de leurs intérêts, avec la bénédiction des prêtres et pasteurs colonialistes. Les chrétiens comprendront le danger que représente une politique de complicité qui tend à sauver les derniers débris de la colonisation.



Le Temple trahi

La Bible enseigne que Jésus risqua un jour de faire usage de la chicotte, ce qui dénote encore sa qualité de Chef des Juifs. Cela se passait au moment où il trouva des trafiquants en train de procéder à des opérations commerciales, financières, dans le Temple. Il chassa les affairistes en déclarant :

<<Il est écrit que cette maison sera appelée maison de prières, mais vous en avez fait une foire pour vos trafics>>.

Disons tout simplement que les trafiquants chassés par Jésus-Christ semblaient se trouver au fond de l'édifice. Quelle eût été la colère du Seigneur, s'il avait trouvé les commerçants et financiers en pleine chaire ? Sa révolte eût été grande. Ainsi donc, c'est à nous qu'il appartient de lever les yeux aujourd'hui et de dire au Seigneur que la maison de prières est profanée non par les trafiquants occasionnels, mais par ceux-là même qui ont accepté de le continuer parmi les hommes.

Nous sommes des partisans de l'Indépendance nationale.

Nous laissons aux évêques la responsabilité de calomnier et de désigner l'U.P.C.. Nous prenons acte de l'affolement qui s'empare des colonialistes à la suite de la prise de conscience du Peuple Camerounais et des difficultés auxquelles se heurtaient les prêtres catholiques dans la tentative de créer un Mouvement d'opposition à l'Union des Populations du Cameroun.

Devant cette situation, au lieu de répondre à la provocation par la provocation, ou à la querelle par la querelle, nous nous bornerons à réaffirmer une fois de plus notre position vis-à-vis des prêtres de combat non seulement, mais aussi vis-à-vis de toutes les religions. Nous avons appris que chacun répondra à Dieu pour son propre compte. Nous en faisons notre principe. C'est pour cela que nous considérons la question religieuse comme une question personnelle devant laquelle chaque individu prend personnellement position. Mais si, pour la vie d'au-delà des morts chacun répondra pour son propre compte, les Camerounais doivent comprendre que tous nous répondrons devant l'Histoire sur notre attitude à l'égard des revendications nationales du Peuple camerounais.

C'est pourquoi catholiques, protestants, musulmans, fétichistes et non croyants, nous devons nous unir et agir ensemble pour hâter l'Unification et l'Indépendance du Cameroun.

Douala, le 22 avril 1955

Plus la campagne de l'administration et des prêtres contre l'U.P.C. se faisait virulente, plus la tension montait rapidement dans les communautés blanche et noire du Cameroun, plus s'intensifiait également l'agitation anticolonialiste des militants de l'U.P.C., agitation qui se traduisait parfois par une vaste contre-campagne de dénonciations et d'accusations en réplique aux irruptions de la police dans leurs réunions et perquisitions dans leurs domiciles.

Exaspérée par cette campagne de provocations, l'U.P.C. eu recours aux mouvements de masse : des rassemblements de populations par-ci par-là, des grèves perlées dans des entreprises organisées par l'U.S.C.C. son allié syndical, boycott des marchés, une campagne médiatique nourrie par tracts et par des journaux populaires: La Voix du Cameroun, l'Etoile, La Vérité, Lumière, etc. Alors, ce fut l'explosion.

L'Inauguration du Pont du Wouri

Ce matin là, le soleil s'était tôt levé et dardait ses rayons sur les côtes sableuses du Wouri ; çà et là flottaient les drapeaux tricolores. Les troupes avaient été amenées de la Garnison de Bonandjo et attendaient, massées le long du «Ponton-Blaise» pour célébrer l'événement. On eût dit un matin de 14 juillet.



Tout le long des rues, les habitants des quartiers avoisinants et les foules de curieux, venus de toute part, fourmillaient les agglomérations : des hommes, des femmes et des enfants allaient et venaient sans trêve. C'était le 15 mai 1955, jour de l'inauguration du Pont du Wouri pour laquelle le Ministre de la France d'Outre Mer, Monsieur Pierre Henri TEITGEN, était expressément venu de Paris.

Sur mon vieux tacot, sifflotant un air de Charles TRENET, je remontais ces foules à contre-courant, admirant cette paisible animation.

Tandis que l'Administration et les forces de répression préparaient ainsi le déroulement de ces manifestations dans l'ordre pour honorer les réalisations technologiques que constituaient le Pont du Wouri, l'opposition, elle, organisa une réunion de contestation à Akwa pour dénoncer le colonialisme et ses méfaits. Président de la JEUNESSE DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN (J.D.C.), je participais activement à cette réunion et pris la parole aussitôt après Jacques NGOM et Félix Roland MOUMIE, pour engager davantage la jeunesse dans la lutte pour l'Unification et l'Indépendance du Cameroun.

Ce gigantesque meeting prit fin à 14 heures par l'hymne national chanté à pleins poumons par toutes les lèvres et l'on se sépara en scandant : «Roland Pré Go Home», «Roland Pré Go Home».

Après cette rencontre tumultueuse, j'enfourchais mon vieux tacot et, chemin faisant, j'aperçus un gendarme français en faction. Je hurlais : «Go Home !». Cette apostrophe suivie d'une bordée d'imprécations ne plût pas à cet argousin qui se lança promptement à ma poursuite, me talonnant jusqu'à la Salle des Fêtes d'Akwa où, essoufflé, il rebroussa chemin me menaçant avec son énorme panchard.

L'instant d'après, contournant l'Hôpital Laquitinie, je me retrouvais à New-Bell où un macabre spectacle s'offrit à mes yeux : ça et là, on se battait, qui à coups de crosse de fusil, qui par jets de projectiles divers et de bouteilles vides ; un véhicule bondé de militaires ayant participé aux manifestations officielles venait d'écraser la veille Sarah Nho Eyock sur la «route des Palmiers».

Débordés, les militaires reçurent l'ordre de repli. Prestement, et toujours sous la pluie des projectiles, les forces de l'ordre sautèrent dans leur véhicule et s'enfuirent.

Ce soir là, je réintérais mon domicile à Nkongmondo sans encombre et me mis à remémorer la situation. Dans la seule journée du 15 mai 1955, nous avons inauguré deux sujets de goût contradictoire: le Pont du Wouri et la mort. Alors, je m'endormis profondément ...

Le film des événements

Côté Moungo, et par solidarité avec leurs camarades de Douala, un meeting similaire était organisé par les Upécistes à Mbanga. Les Forces de l'ordre intervinrent pour le disloquer. L'incident fit de nombreux blessés parmi les participants et les forces de police. Le lendemain, la Section régionale de l'U.P.C. décida d'organiser un autre meeting semblable pour le 22 mai; les militants étaient mis sur pied pour une éventuelle riposte en cas d'une nouvelle dispersion.

Après cette journée marquée par des incidents graves, jamais il ne m'était venu à l'idée que pareilles aventures se reproduiraient. Je m'étais trompé. Durant le week-end, de nombreux tracts du Front National avaient circulé appelant à un meeting public chez Mbock Vincent, chef de quartier Nkongmondo, pour le 22 mai 1955 à 15 heures. Cela me donna la bile. J'organisai une incursion dans le camp de ce que nous appelions les collabo.

Le bruit de la « victoire » à Mbanga s'était rapidement répandu dans tout le Sud et donnait une impulsion exagérée aux camarades. C'est pour cela qu'il ne nous était plus possible de déterminer les



provocations à fin d'imputation : le courant des événements nous emportait infailliblement vers le destin.

Le 22 mai 1955

Il était 16 heures précises, lorsqu'en compagnie du Secrétaire Général du Syndicat des Ports et Docks (C.G.T.), le camarade Bissay Luc Pénarofd, j'entrai dans l'enceinte du lieu de la conférence du Front National pour apporter la contradiction aux orateurs. Je fus surpris qu'on m'y attendait avec intérêt. Prudents, nous restâmes à côté de la porte gardée par les Congolais en armes blanches, précaution nécessaire de nature à favoriser notre retraite sans dommages.

Au fond de la tribune où une place m'était réservée, on notait la présence de Mbock Vincent, Ekoum Bienvenue, Bagal Guillaume, Maah Georges, Tonyè Pierre, Tayou Pierre, Binet Joseph Lavenir, Amouhou Joseph, Moudourou Samuel, Nkom Bayi Martin, etc . Ce que je pressentis arriva. Au moment où je voulus sortir, sans pour autant avoir pris la parole, les Congolais interdirent le passage. Alors, je le forçai et la bagarre s'engagea entre les Upécistes et les «collabos» nous ayant tendu un piège.

C'était un piège, en tout cas, puisqu'à l'intervalle de cinq minutes, les troupes avaient investi et bouclé quasiment le quartier, saccageant et cassant toutes les cases en karabot, pillant et détruisant tout à leur passage. Lorsque je revins à la maison, les militaires qui m'y avaient précédé m'accueillirent et Maah Georges de crier : «c'est lui !, c'est lui !, arrêtez-le!» , lança-t-il. La meute se lança à ma poursuite.

Je bifurquai à gauche et à droite, au gré de mes impulsions, entre les cases, pour éviter l'étreinte des militaires décidés. Le poids de leurs godillots, leur accoutrement et aussi leurs armes, me permirent de les distancer, semant ainsi mon beau monde. Lorsque j'atteignis la Rue de Bali, il était, à ma montre, 16 heures. Une idée me vint à la tête : prendre le train «Navette» à la gare de New-Bell et partir à Edéa. Alors je pressai le pas et sautai au dernier wagon, juste au moment où le train démarrait à 17 heures. Le train partit dans un grincement d'essieux et de freins. Assis sur une vieille banquette, je poussai un ouf de soulagement.

Mais, entre la gare de New-Bell et celle qui suivait, j'entendis un contrôleur bédonnant crier : «Ticket, Ticket». Cela me rappela la triste réalité : je n'avais pas un titre de voyage. Alors je décidai de descendre du train, au passage à niveau, à l'entrée de la gare de Japoma.

Je trottai ferme jusqu'à l'école publique de Nyalè que dirigeait mon cousin, Monsieur Mandeng Bitom Alphonse. J'entrai chez lui sans toquer et les trouvai à table, le père Bitom patronnant la séance.

Au cours de cette même journée du 22 mai, alors que nous étions aux prises à Douala avec les «colo», à Mbanga, les camarades tenaient leur deuxième réunion comme cela avait été prévu le 15 mai. Les forces de répression ne tardèrent pas à se manifester. Quand la police commença à disperser la foule des participants, ces derniers se retranchèrent à l'endroit prévu d'où les militants de la J.D.C., dissimulés, chargèrent les forces de l'ordre. L'affrontement fit de nombreux blessés de part et d'autre et un membre des forces de police décéda à l'hôpital des suites de ses blessures.

Le 23 mai 1955

De Nyalè où j'avais passé la nuit, je pris le premier car pour Douala où je n'avais plus de case. Tout avait été saccagé et, ma femme, Marie Louise, disparue ...

Toute la journée je m'employai à organiser les groupes d'auto-défense. La nuit venue, je me trouvai au front sud de New-Bell où nous nous opposions chaque fois aux forces de l'ordre en patrouille.



Mais c'est dans le Moungo que cela fit merveille. Les camarades de Mbanga s'étaient rendus en renfort à Nkongsamba, couteaux et gourdins en main. L'affrontement fit des morts et des blessés de part et d'autre.

A Loum, eurent lieu le même jour des incidents les plus marquants : la prison et les bureaux de l'Administration coloniale furent pris d'assaut par plusieurs milliers de camarades et sympathisants Upécistes. Repoussés par la police, ceux-ci se retranchèrent derrière des barricades de pavés. C'est là que les forces de répression ouvrirent le feu, tuant et blessant aveuglément pour venir à bout de l'échauffourée.

Le 24 mai 1955

Tôt dans la matinée, je pris le train pour Edéa, un sac de tracts en bandoulière. Je fus reçu par le syndicaliste André de Maison N'Jock avec qui je distribuai les publications de l'U.P.C.. La Police eut vent de nos activités et s'embusqua.

A Yaoundé, le délégué de «Force Ouvrière», Pierre TAYOU, déclencha une bagarre au marché central à propos des impôts. La Police intervint et arrêta quelques marchands qu'elle parqua au Commissariat. Aussitôt, une foule constituée de plusieurs manifestants envahit le Commissariat pour réclamer la libération de ces hommes. Un coup de feu partit de l'étage de l'immeuble, atteignit le boy du Commissaire qui revenait des achats. Mort sur le coup, le corps du jeune infortuné fut transporté à l'ATCAM alors en séance plénière, provoquant la colère des députés.

Le lendemain, alors dans le train «couchettes» à destination de Yaoundé, j'appris que Douala avait été, la veille, le théâtre des opérations sanglantes. Au début de l'après-midi du 25 mai, m'apprit-on, des groupes de manifestants scandant le slogan «GO HOME» avaient fait leur apparition à New-Bell. Se chiffrant par plusieurs milliers, ces groupes venant de tous les quartiers, armés de gourdins cloutés, de fléchettes et de machettes, se dirigeaient vers des points stratégiques de Douala, incendiant et pillant. Ce qui est certain, c'est que ces groupes n'étaient pas constitués que des Upécistes.

Un Européen qui circulait à bord de sa voiture au niveau de l'Ecole de filles de New-Bell, tomba entre les mains de l'un de ces groupes. Il eut son cou traversé de part en part par une fléchette placée par une main habile. Sans pourtant s'arrêter, il continua son chemin jusqu'à l'hôpital Laquintinie pour être sauvé. La prison de New-Bell et des locaux administratifs furent attaqués, des voitures incendiées servirent de barrage, l'administrateur BONNEAU donna l'ordre de tirer sur les foules d'émeutiers : la première rafale partit mais n'impressionna nullement les braves intrépides avançant par grappes.

La deuxième rafale partit semant largement la mort. A la vue de quelques-uns des leurs tombés inanimés, les manifestants se rendirent alors compte de la triste réalité : ce n'étaient pas les balles blanches, comme on le leur avait laissé entendre, mais de véritables balles de guerre qui étaient tirées contre eux par les troupes venues de l'A.E.F. pour la circonstance. Alors, ce fut la débandade devant ce véritable massacre.

Mais, pendant ce temps, à Nkongmondo, Monsieur ZIMMERMAN, un communiste sympathisant de l'UPC qui circulait dans le quartier en toute tranquillité, fut confondu et prit pour cible par les manifestants qui battaient en retraite. Il paya de sa vie ... Paix à son âme.

Le 26 mai 1955

Je me trouvais à Mom-Gare en réunion lorsque le Chef de District de Makak, Monsieur MEMEL, tenta de nous disperser. Mal lui en prit. Une pluie de projectiles divers le contraignit à se retirer précipitamment sous les huées.



Le 27 mai 1955

Je me trouvais à Yaoundé où, profitant de l'effervescence qui se manifestait après l'assassinat du jeune boy, j'organisai une descente populaire dans les rues à partir du quartier Mokolo. Nous marchions vers le Centre de la ville en scandant «GO HOME, GO HOME» lorsqu'à la hauteur de la Pharmacie Centrale nous fûmes interceptés par les forces de répression, placées sous les ordres du chef de Région Edmond JOUD, nous intimant l'ordre de nous disperser.

Nous nous mimes à plat ventre, Mandeng Pierre et moi, au moment même où les balles sifflaient de toute part. Nous avons rampé, rampé, et, traversant l'Hôpital Central de Yaoundé, atteignîmes le quartier Briqueterie où nous prîmes une pose de photo en souvenir. L'instant d'après je me trouvai à la gare de bus en partance pour Mbalmayo où j'arrivai à 15 heures. L'accueil fut chaleureux chez le camarade KIT Guillaume.

En pays Babimbi

Pendant ce temps, au cours d'une réunion qui dégénéra en émeute, le Vice-Président KINGUE Abel, s'activait dans la région de Babimbi, en Sanaga Maritime, pour organiser la défense. Les militants, contrecarrant l'avancée des militaires, étaient repartis en groupes d'action avec des objectifs précis : destruction des ponts, transfert des barques sur une seule rive pour empêcher les troupes gouvernementales de traverser la Sanaga. De nombreuses bagarres opposaient les Upécistes aux Esocamistes. C'est au cours de ces échauffourées que Madame BASSAMA Jacques, retirant lestement le fusil des mains de son mari hésitant, tira sur deux assaillants, les tuant.

Mais, en fait, l'examen de cette situation, en pays babimbi, donne à penser que les actions principales dans lesquelles les groupes organisés par l'U.P.C. s'étaient engagés, étaient purement défensives car elles furent entreprises, pour interdire toute entrée dans la région, après les incidents de la région du Moungo et de Douala.

L'Arrestation

Les 28 et 29 mai 1955, j'organisai la résistance à Malmayo et à Ebolowa. Je passai la nuit chez mon cousin Emile MPAY, alors employé à la C.F.A.O. et tôt dans la matinée du 30 mai, je pris le car pour Ambam. Je n'y arrivai jamais car mon rêve d'aller au maquis prit fin.

Le car qui me transportait fut stoppé dans un barrage de gendarmerie. Une fouille systématique permit de me découvrir blotti au fond de la cabine. Après vérification d'identité, un gendarme s'exclama avec joie : «Enfin, voici l'oiseau !» Ce fut l'arrestation.

Ramené au poste de gendarmerie, on fit l'inventaire de ma sacoche qui ne contenait pas grand chose : quelques tracts, mon pagne et une bouteille de cognac consignée dans le P.V. qui m'accompagnait.

L'instant d'après j'étais ficelé comme un saucisson, couché sur le plateau du Pick-Up Ford à destination de Yaoundé. Le véhicule démarra et me voilà parti ...

A chaque virage pris par le Pick-Up, je roulais tantôt à gauche, tantôt à droite, comme un sac de poivres. Cela durant tout le parcours sans arrêt, d'Ebolowa à Yaoundé, distant l'un de l'autre de plus de 250 kilomètres, sur une piste auto non bitumée et garnie de profonds cassis. Vous imaginez le calvaire.

A la Brigade de Gendarmerie où l'on me conduisit, je fus accueilli par une bordée d'injures: «communiste, communiste» me lançait-on. Déficelé et étalé à plat ventre, je reçus ma première fessée: 25 coups réglementaires bien appliqués. J'y passai la nuit sur un planché en béton caillouté, sous l'oeil vigilant du chef de poste. J'avoue de n'avoir par dormi du tout, tant ces cailloux me piquaient le dos ou la poitrine selon la position adoptée.



Le 31 mai, vers 11 heures, toutes les formalités remplies, un imposant Garde Camerounais, Monsieur YDGO NTONGA, me menotta sauvagement sans la moindre pitié. Nous avons traversé toute la ville de Yaoundé à pied pour l'Aéroport où un Junker nous embarqua aussitôt. L'avion vrombit, prit la piste de vol et progressant, prit de l'altitude. Sous nous, la terre s'éloignait.

L'instant d'après, je me retrouvai à Douala où une foule de badauds était massée derrière le hall de l'Aérogare, contemplant les mouvements d'avions. Toujours flanqué de mon impeccable compagnon, je débarquai.

Le lendemain, dans les locaux de la Police Judiciaire de Bonandjo où j'étais enfermé, le Juge Georges CAU vint me notifier le chef d'accusation ayant motivé le mandat d'amener exécuté depuis Ebolowa : Assassinat et complicité, atteinte à la Sûreté de l'Etat, organisation de bandes armées, incendie volontaire, destruction, etc . J'étais placé sous mandat de dépôt et écroué.

L'analyse faite par l'Administration française sur les événements de Mai 1955, telle qu'elle avait été exprimée dans son rapport au Conseil de Tutelle des Nations Unies, établissait que c'était l'U.P.C., organisation communiste et totalitaire qui, craignant ses forces décliner, organisa et déclencha, sous la direction du violent Noumié, l'insurrection qui eut lieu entre le 20 et 30 mai.

Mais, on peut aisément prouver que les Autorités administratives portent une grande part de responsabilité dans cette semaine d'agitation. Dans un rapport publié par les services du Gouverneur à Yaoundé et paru dans le bulletin d'information et de documentation de l'époque, on peut lire notamment:

<< Au moment où le Cameroun va être doté des institutions politiques d'un pays majeur, le gouvernement a estimé qu'il était nécessaire de faire disparaître un Mouvement qui par ses buts comme par ses méthodes, allait à l'encontre de toute idée de progrès et de démocratie.

Les Comités de village vont naître, tout le Sud-Cameroun est désormais doté de communes rurales, de communes de plein exercice commenceront bientôt à fonctionner. Le Gouvernement vient enfin de soumettre au Conseil d'Etat et déposera devant le parlement avant les vacances parlementaires, le projet de pouvoirs de l'Assemblée Territoriale.

Il eut été inconcevable au regard de ces progrès rapides du Cameroun et de l'accession des Camerounais à la gestion de leurs affaires, de laisser subsister un mouvement totalitaire.

Dans le Cameroun d'aujourd'hui, la démocratie et l'U.P.C. sont incompatibles.>>

Les déclarations ci-dessus donnent une explication très claire des raisons qui ont poussé l'administration française à faire disparaître le seul parti politique camerounais actif au moment des événements de Mai. La nature même de l'U.P.C. décrite ici comme «totalitaire» était jugée incompatible avec le Cameroun auquel les Français avaient l'intention de donner une plus grande autonomie politique.

Et lorsque nous nous référons au livre blanc sur les événements de Mai 1955, nous constatons que les déclarations ci-dessus énumérées reflètent réellement le point de vue de l'Administration :

<<[...] Il ne fallait à aucun prix, y lit-on, que ce Parti (UPC), qui ne connaît jusqu'alors aucune opposition concertée continuât à faire tâche d'huile, à intensifier le recrutement de ses adhérents, à développer la mise en place de ses organismes de base, à discréditer par une propagande très orientée l'ensemble de l'oeuvre française au Cameroun et n'arrivât ainsi à brève échéance à nous placer devant une situation de fait contraire à l'intérêt supérieur[...]>>.

Cette seconde déclaration de l'administration dément clairement la thèse selon laquelle l'U.P.C. déclencha les événements de Mai par désespoir devant ses forces déclinantes. Au contraire, l'U.P.C.



était sur le point d'obtenir un succès plus grand encore dans son recrutement, dans son extension, dans son organisation et dans sa propagande contre la domination française.

De son côté, l'U.P.C. avait mis un accent particulier sur la façon dont les violences des 22 au 30 mai avaient été provoquées par l'administration Roland Pré. Elle mettait en relief le décret du 19 février 1955, autorisant tous les employés de l'Administration à «utiliser la force pour empêcher ou disperser les réunions susceptibles de troubler l'ordre public» et sous de fallacieux prétextes de préserver «la Loi et l'ordre», la police perturbait chaque fois des réunions pacifiques de groupes progressistes. Aucune provocation ne justifiait l'adoption de ces mesures extraordinaires et les incidents qui débouchèrent sur les événements de mai ne commencèrent qu'après l'application de ces mesures.

L'Administration adopta également, en complément de ce recours à la répression par la force, une politique visant à encourager les adversaires de l'U.P.C. parmi la population africaine à entreprendre des actions directes contre le Parti.

La combinaison de ces deux stratégies permit d'obtenir le résultat escompté, c'est-à-dire des affrontements entre partisans et adversaires de l'Administration qui donnaient des motifs divers aux forces de l'ordre pour réprimer l'U.P.C.. Ce sont ces efforts de faire revivre les groupes d'opposition anti-Upécistes qui avaient donné lieu à Douala, à la constitution du Front National par les groupes tels que l'Esocam, l'Indécam et le B.D.C. favorables au gouvernement français.

L'instruction et les mesures policières.

Nous étions, Jacques NGOM et moi, bloqués dans une cellule de la police judiciaire à Bonanjo depuis une semaine sans manger. Ce matin là, une clef tourna le gong, on nous appelait à l'interrogatoire.

Dans l'étroit bureau réservé à l'interro des politiques, se trouvaient assis, derrière une table sur laquelle reposait un colis, le Juge CAU et son greffier instructeur. On nous désigna deux chaises en face et nous nous assîmes. Bientôt le Juge se leva et déballa le colis. Une puanteur se répandit et nous voilà placés devant une tête humaine en putréfaction avancée : c'était la tête du regretté ZIMMERMAN.

Jacques NGOM s'exclama : «mais c'est humain ça». Le Juge CAU, le fixant intensément, rétorqua :

<<Eh oui, c'est humain, Monsieur NGOM, c'est votre travail ! Ah, qu'est-ce que c'est pire que ceux qui donnent les ordres>>.

Aussitôt le Greffier se mit à dactylographier le texte dicté par le Juge CAU :

<<[...] Vous êtes prévenus d'avoir, à Douala, dans un délai prescrit par la loi, causé la mort de Monsieur ZIMMERMAN, incendié des véhicules d'autrui, porté atteinte à la fortune publique, organisé des bandes armées, etc . délits prévus et réprimés par les articles 209, 210, 211, 296, 303, etc . du Code pénal. Ces faits vous sont imputables même en cas de non participation en tant qu'instigateurs>>.

C'en était fait.

Mais, ces lourdes accusations n'empêchèrent pas Jacques GNOM d'exprimer son indignation. Il demanda : <<Comment fait-on ici chez vous pour manger ?>>. Cette question n'eût pas de réponse immédiate, mais la cause était entendue car, ramenés dans notre cellule, on nous servit de la nourriture à 16 heures.

Les jours qui suivirent étaient marqués par les visites des Avocats constitués du Secours Populaire Français : Mes Matarasso, René Colombé et Marie-Louise Cachin-Jacquier. C'étaient des camarades dépêchés par le Parti communiste de France pour nous assister. Ils nous prodiguaient des conseils et



nous apprenaient la façon de nous défendre en Justice, nous exhortant à ne pas confondre les colonialistes français qui nous exploitaient avec le Peuple français qui nous soutient dans notre lutte pour l'indépendance.

En juillet 1955, on nous transféra à la prison de New-Bell ; nous étions plus de soixante à être ainsi transférés ce jour là.

Le lendemain, le Régisseur, un certain BABON, organisa notre bastonnade et Jacques NGOM reçut cent coups sur ses fesses et sur son dos. Quand arriva mon tour, ce fut la flagellation. Deux Gardes Camerounais, probablement des Tchadiens aux visages balafrés, munis de fouets tissés de fils de fer électriques, se mirent en devoir de me rosser.

Ce soir là, j'eus le sentiment d'être dans la géhenne. Tout le corps saignait et je ne pus dormir tant mes blessures m'incommodaient.

Dissolution de l'U.P.C. et répression

Le 13 juillet 1955, par décret du Conseil des Ministres français, l'U.P.C. est dissoute en même temps que la J.D.C. et l'U.D.E.F.E.C. Ce après quoi l'Administration organisa «la chasse aux Upécistes» dans toutes les cités du Cameroun, dans les tous petits villages ou dans la brousse. Partout, les militants de l'U.P.C. étaient appréhendés et Ruben UM NYOBE, déjà sous maquis, écrira au Secrétaire Général des Nations Unies, le 13 décembre 1955 :

<<Des arrestations massives s'opèrent ; on fait pression sur les uns pour dénoncer à tort et à travers leurs voisins. Des condamnations immédiates sont prononcées ; l'on transporte de nuit, pour le Nord, des prisonniers par avion. Les collaborationnistes [...] se réfugient dans la prison de peur d'être assassinés. Pire : une prime de «X» francs est attribuée à quiconque dénonce son frère comme Upéciste. Des arrestations se font à toute heure au bureau, à l'atelier, à la maison, dans les rues [...]

[...] Beaucoup de prisonniers meurent de coups ou de tortures. A l'intérieur, on saccage votre pauvre case ou votre maison, l'on met à ras votre bananeraie ou cacaoyère, l'on brûle tous vos biens et vous fait payer une amende de 12.000 francs avant de vous emprisonner !>>

Au moment où la répression s'abattait ainsi sur les militants de l'Union des Populations du Cameroun, les magistrats qui s'élevèrent contre les pratiques employées par l'Administration se virent mutés dans des coins les plus reculés ou, simplement suspendus.

Dans un article intitulé «La terreur s'accroît au Cameroun», un Journal français, l'Humanité, publia dans son expédition du 25.9.1955 :

<<Les prisonniers sont pratiquement sans défense. Les Avocats venus de Paris se sont vus refuser communication de dossiers de leurs clients ; ils n'ont pas pu participer à l'instruction et ils ont été l'objet de mesures policières insultantes.>>

Même notre adversaire le plus acharné, le Docteur AUJOULAT, fondateur du B.D.C., défenseur impénitent des mesures prises par Roland PRE, s'indigna et exprima sa déception devant les peines arbitraires dont les Upécistes étaient victimes :

<<De temps à autre, écrira-t-il, et de Subdivision à l'autre, on signale malheureusement encore des gestes arbitraires ou des actes d'indignité qui s'abritent sous le manteau d'une action anti-upéciste. Il doit être facile d'amener les responsables à une conception plus saine d'une autorité retrouvée qui, pour être conservée, doit se montrer sereine et impartiale>>².

2

Vie Intellectuelle, Avril 1956.



Plus tard, Jacques NGOM et moi, depuis la prison de New Bell, avons introduit un recours en annulation contre le Décret de dissolution de l'U.P.C. Cette requête, durant notre détention, n'eût aucun effet sur le Conseil d'Etat français. Mais la Cour de Cassations donna raison dans son fameux «Arrêt MPAYE», aujourd'hui donné en cours en deuxième année de la Faculté de Droit à l'Université de Yaoundé.

Le Courant d'Union Nationale

Durant ce temps, on m'extradait de temps en temps pour me notifier d'autres inculpations : reconstitution de ligues dissoutes, etc ., et, curieusement, c'est au cours de cette période que SOPPO PRISO forma, le 9 juin 1956, son fameux courant d'union nationale. Comme le témoigne la liste des personnalités qui y avaient adhéré, ce courant représentait toutes les sensibilités politiques du Cameroun : Charles OKALA (USC), BINZI Benoît (BDC), TAGNY Mathieu (UPC), SOPPO PRISO (Hommes d'affaires), ABEGA Martin (Chef Supérieur), Abbé MELONE, OUSMAN MVISSSE, etc.. Son programme d'action s'articulait sur quatre revendications attirantes suivantes :

1. Le rejet des propositions de la Loi-Cadre de Gaston DEFERRE promulguée le 23 juin 1956;
2. La dissolution de l'Assemblée Camerounaise et sa reconstitution sur la base du suffrage universel et d'un collège électoral unique ;
3. L'amnistie générale pour tous les détenus politiques ;
4. L'unification du Cameroun.

Fort de ce programme, SOPPO PRISO sillonna le Sud Cameroun de Juin à Septembre 1956, tenant des conférences sur le thème : «Sortons de l'impasse», invitant les foules à soutenir l'Union Nationale. Un grand nombre d'Upécistes le suivit car ces revendications ressemblaient étrangement à celles de l'U.P.C. toujours interdite.

Mais, au-delà de ses ambitions politiques, SOPPO à qui on reprochait le double jeu, tenta de détourner la popularité de l'Union des Populations du Cameroun à son profit et s'évertua à démontrer qu'il était un grand général. Mais, à vrai dire, un Général sans armes défilant avec les troupes des autres. Pour l'U.P.C., l'Union Nationale n'était, en fait, qu'une couverture.

Le fait que le Ministère Defferre ait présenté une Loi qui devait être discutée par le parlement français en Octobre 1956, loi accordant une amnistie à tous les politiques impliqués dans les événements de mai 1955 mais excluant cependant l'annulation du décret du 13 juillet interdisant l'U.P.C., confronta l'Union Nationale à d'énormes difficultés. Il faut relever que cette pseudo amnistie sans l'annulation du décret ci-dessus spécifié aurait tout de même permis aux militants Upécistes de participer individuellement aux élections prévues, perdant de ce fait leur étiquette politique.

Ainsi l'admiration de l'U.P.C. pour l'Union Nationale tourna court. L'Administration qui était déjà habituée à la montée d'un consensus nationaliste modéré et au vide politique, dut faire face à un problème délicat, à savoir l'existence clandestine de l'U.P.C.

Dans la Sanaga Maritime, la répression qui sévissait détermina les maquisards, en décembre 1956, à constituer le C.N.O., organisation paramilitaire de l'U.P.C. du type guérilla. La conséquence directe de ce durcissement était le refus du Gouvernement français d'accorder l'amnistie promise avant le scrutin pour permettre la participation des personnes amnistiées.

C'est dans ce climat de terreur et aussi d'incertitude que le «procès des upécistes s'ouvrit au Palais de justice de Bonanjo. Mais, auparavant, Jacques NGOM avait été libéré sous la pression de la C.G.T. et de l'U.S.C.C. Je devais donc comparaître presque seul devant la barre et, avec l'assistance de Me Colombé, je tentais de me disculper.



Comité National d'Organisation (C.N.O.)

Au départ, le C.N.O. était conçu pour la protection du Secrétaire Général de l'U.P.C. sous maquis et aussi pour l'intensification de l'organisation du Parti à travers le territoire.

Mais, ayant constaté les manoeuvres de l'Administration tendant à séparer les modérés et les radicaux de l'U.P.C. et à procéder, sans eux, aux élections prévues par la Loi-Cadre, les responsables du C.N.O. transformèrent ce comité en une branche armée, sans l'assentiment de Ruben UM NYOBE. Dès lors, une direction autonome du C.N.O. médiocrement structurée fut constituée avec, à sa tête, le Général NYOBE PANJOCK à qui on devait obéissance. Alors les consignes de «non violence» du Secrétaire Général restèrent lettre morte, et partout, on notait des incidents violents opposant des Camerounais dans bon nombre de localités, notamment dans le Wouri, le Moungo, la Sanaga Maritime et le pays Bamileké. La violence devint la seule issue pour liquider ceux qu'on appelait à l'époque les «colo» et les indicateurs à gage.

C'est alors qu'apparut, au grand jour, le phénomène de la révolution, provoquant les réactions diverses. Roland Pré venait d'être remplacé par le Haut Commissaire Pierre MESSMER, MBIDA André emporta les élections et, contrairement à ce qu'on pensait de lui, grâce à ses attaques virulentes à l'Assemblée nationale, il déclarait que, conformément à son statut international, le Cameroun <<est appelé à devenir autonome, indépendants, à s'émanciper [...]>>

Les Jongleries

Comble de surprise !. Quelques semaines plus tard, l'homme qui s'était auparavant présenté comme un adversaire acharné des desseins de la France au Cameroun, apparut alors comme l'interlocuteur valable que l'on cherchait depuis longtemps pour remplacer SOPPO PRISO.

Dans la «Presse du Cameroun» du 10 juillet 1956, M. Max JALADE rapportait :

<<Au cours d'une suspension de séance, Monsieur MBIDA a pu s'entretenir dans les couloirs du palais Bourbon avec Monsieur Guy Mollet, Président du Conseil des Ministres, et Monsieur Gaston DEFERRE, Ministre de la France d'Outre Mer.

La situation politique est bonne, leur avait dit MBIDA, les populations du Cameroun sont satisfaites depuis l'arrivée de Monsieur Pierre MESSMER. Elles attendent que vos services passent à l'application des dispositions contenues dans la Loi-Cadre votée par le Parlement.

Monsieur MBIDA a affirmé au Président du Conseil et à son Ministre qu'à part quelques extrémistes entraînés par SOPPO PRISO, les populations ne sont pas mécontentes. Monsieur MBIDA a dit également que les problèmes les plus préoccupants à l'heure actuelle pour les Camerounais étaient moins politiques qu'économiques et sociaux>>.

A partir de ce moment émergea dans le territoire une troisième force politique alliée des Français et qui s'opposait à la fois à l'U.P.C. et à l'Union Nationale. Les motivations qui se cachaient derrière cette formulation (Le Coq du Centre) étaient nombreuses : préoccupations régionales, puisque le centre s'alliait au Nord conservateur pour combattre l'U.P.C., préoccupations religieuses aussi puisque la puissante hiérarchie catholique de Yaoundé avait tempéré la fougue de MBIDA pour amener celui-ci à composer avec les musulmans du Nord. S'ajouta à ces facteurs des intérêts économiques, le sentiment ethnique, des ambitions politiques débordantes.

MBIDA commença à attaquer l'Union Nationale et à évoluer vers un soutien aux réformes françaises de 1956 tracées par la Loi-Cadre. Alors les hommes politiques du nord se sentirent encouragés à déclarer ouvertement leur opposition au front nationaliste, opposition cristallisée par un document public appelant leurs électeurs à combattre l'Union Nationale. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles figuraient Charles OKALA, Binizi Benoît, etc, quittèrent le mouvement d'Union et la scission politique fut consommée entre le Nord et le Sud.



L'Union Nationale échoua dans sa mission

Nonobstant le départ de nombreux dirigeants politiques de l'Union Nationale, le mouvement pouvait toujours, après le congrès de Dbombari, les 3 et 4 Novembre 1956, être considéré comme puissant. De nombreuses organisations syndicales, politiques, professionnelles et sociales y assistaient et élirent SOPPO PRISO à l'unanimité au poste de Secrétaire Général. Elles adoptèrent également une résolution comportant trois paragraphes très importants :

1. Appel à participer aux élections municipales prévues pour Novembre 1956 ;
2. Déclaration d'intention concernant la participation aux élections à la nouvelle assemblée camerounaise conditionnée à la promulgation préalable de la loi d'amnistie générale distante de deux mois avant le scrutin ;
3. Après ces élections, que la nouvelle Assemblée ne se réunisse que pour discuter et mettre en place les nouvelles institutions politiques du Cameroun.

Outre ces trois points, la résolution se terminait que :

<<Dans le cas où l'amnistie totale n'était pas intervenue avant les élections, un congrès extraordinaire sera convoqué en vue de prendre position répondant à la circonstance>>

A cette époque le problème majeur de l'Union Nationale était son alliance tacite avec l'U.P.C. interdite. Du point de vue de cette dernière, l'Union Nationale représentait le type de mouvement que les nationalistes avaient toujours souhaité. C'est pour cela que ses militants et sympathisants appréciaient les ouvertures que leur offrait le nouveau mouvement mais restèrent réservés quant aux mobiles qui poussaient SOPPO à y participer.

Commentant cette situation, André Claude NYOBE, membre du Comité Directeur de l'U.P.C., écrit :

<<Des indécis mettent en doute la réussite du Courant d'Union Nationale. Certains peuvent croire que c'est là un nouveau tour d'adresse de l'enfant de Bonadouma et un prétexte pour une nouvelle politique de truquage. Mais le courant d'union est aujourd'hui la voie de sortie vers le chemin lumineux de l'indépendance et de l'Unification>>³.

Le gouvernement français annonça sa décision d'appliquer l'amnistie. Les Upécistes accueillirent cette nouvelle avec un certain scepticisme : <<C'est une promesse trop belle pour être vraie>> écrira André Claude NYOBE dans Liberté n° 11 du 21.9.56.

Le 8 novembre 1956, le Gouvernement dissout l'Assemblée du Cameroun, comme cela avait été proposé précédemment, repoussa les élections du 18 novembre au 23 décembre afin de permettre leur organisation. Mais, alors que les «modérés» et «radicaux» de l'Union Nationale attendaient l'application d'une mesure censée résoudre l'impasse dans laquelle on se trouvait, à savoir la Loi d'amnistie, elle fut retardée par les colonialistes et leurs valets qui estimaient que leurs intérêts étaient en jeu.

Conformément à la Résolution de Dibombari, SOPPO fit réunir à Ambam, les 28 et 29 novembre 1956, un congrès extraordinaire de l'Union Nationale pour débattre de la situation. Cette rencontre dégénéra en une violente joute verbale entre les délégués UPC présents et les participants, dont SOPPO PRISO, qui prenaient position pour la participation aux élections à venir.

Contrairement aux aspirations de l'U.P.C., la décision de participer aux élections fut prise à la majorité sur la base du programme suivant : fidélité aux résolutions antérieures; exigence de la

³ Cf. Liberté n° 10 du 21.8.56.



reconnaissance immédiate de l'indépendance du Cameroun par paliers successifs; engagement à dissoudre l'Assemblée dès que intérêt en dépendrait.

Bien que le congrès ait retenu l'essentiel du programme de l'Union Nationale et qu'il soit resté fidèle aux résolutions du Congrès de Dibombari, les militants de l'U.P.C. eurent la conviction que la décision de participer aux élections constituaient une trahison à leur égard. Alors la machine du C.N.O. s'ébranla dans une tempête de haines ponctuée par des luttes d'influence au sein de l'Union des Populations du Cameroun.

La rébellion

Au cours d'une réunion tenue à Makay, dans le Nyong et Kellé, les 2 et 3 décembre 1956, les militants établirent la hiérarchie du Comité National d'Organisation (CNO) à laquelle ils étaient désormais soumis, élaborèrent leur programme et leur plan d'action attaquant violemment les adversaires de l'U.P.C.

A Kumba, parallèlement, dans le Cameroun britannique, entre les 7 et 9 décembre, le «congrès» de la Jeunesse Démocratique du Cameroun eût lieu sous la houlette du fougueux KINGUE Abel, membre du Conseil National de la J.D.C. et Vice-Président de l'U.P.C. Au cours de ce «congrès», plusieurs résolutions furent prises, notamment celle de remplacer MPAYE Hyacinthe, pris pour cible alors qu'il se trouvait en prison, de saboter le vote par tous les moyens. Voici, du reste, l'intervention de NDJOCK Aloys, délégué du Wouri à ces assises :

<<La situation est très grave, par suite du changement de SOPPO PRISO qui s'est dévoilé au dernier congrès de l'Union Nationale à Ambam (Ebolawa). Si nos centres observent l'abstention dans le calme, qu'en résulterait-il ? Une éclatante victoire des colonialistes et leurs valets. Nos aspirations nationales légitimes seront alors à jamais étouffées. Il reste une seule solution, une seule pour sortir de l'impasse et vaincre le danger : il faut saboter, massacrer, saccager les bureaux de vote. C'est le devoir des Sections et des Comités, chacun dans leur zone>>.

Des applaudissements frénétiques saluèrent ces propos.

Effectivement, les 18 et 19 décembre, des câbles électriques, des routes et des voies de chemin de fer furent coupés entre Douala et Yaoundé, dans la Sanaga Maritime, le Docteur DELANGUE, candidat aux élections ainsi que son co-listier MPOUMA Samuel, furent assassinés à Minsè (BOT-MAKAK).

Progressant après le massacre de Minsè et en effectuant une fouille systématique village par village pour retrouver les «dikokong», l'Unité du C.N.O. commandée par PE PE Pierre, se heurta, à SONG MAWEM (Arrondissement de Dibang) à une résistance - vite brisée - d'un chasseur anonyme qui, déchargeant sa cargaison contre les intrus, prit la fuite.

La meute se lança à la poursuite du fugitif. Sans avoir réussi à mettre la main sur lui, cette colonne du C.N.O. arriva à la Mission Catholique de NOM-brousse le 26 décembre 1956, avec l'intention d'y mettre le feu. Après avoir incendié la case avoisinante et pendant que les «bon ba lon» se reposaient, fusil contre fusil, un détachement de l'Armée, basée à SOMBO, les surprit et n'en fit qu'une bouchée. Malheureusement, il y eut plusieurs victimes innocentes parmi lesquelles des écoliers et des badauds, accourus de toute part pour contempler les manoeuvres militaires.

Du fond de ma cellule où j'appris la nouvelle, je soupirai douloureusement. A bientôt le chambard ! La révolution, au Cameroun, avait commencé ...



Au cours de la même période, furent surpris en réunion à POUT-KAK en pays Babimbi, les militants de l'U.P.C. en concertation. L'armée tira dessus sans discernement, les massacrant crapuleusement. L'unique rescapé, MPOUMA KILAMA Théodore dit «MAKANDEPOUT», reconstituera quelques années plus tard, une Section du C.N.O. et exercera des actions de représailles dans ce secteur jusque tard après l'indépendance. Rallié, mais aussitôt arrêté, il sera jugé sommairement, condamné à mort et exécuté à NGAMBE sur la place publique.

Des luttes d'influence

Mais ceux qui, confortablement installés au Cameroun Britannique sous le couvert de l'U.P.C., exhortaient les militants exposés à la répression au Cameroun français, par des discours incendiaires et des slogans mordants, à entreprendre la lutte armée sans armes stockées, ceux-là, disons-le, ne se souciaient pas de l'avenir de tous dans un Cameroun devenu libre et indépendant où, pensaient-ils, ils seraient les seuls maîtres.

Dans le même temps et au cours de cette période, Félix MOUMIE, KINGUE Abel et OUANDIE Ernest, respectivement Président et Vice-Présidents de l'U.P.C., jouissant de leur liberté et de privilège indescriptibles à KUMBA, entreprirent une vaste campagne de liquidation des cadres du Parti, dans une ambiance teintée de calomnies et de haines savamment orchestrées.

Le but de cette campagne de dénigrement tendait à discréditer les responsables de l'U.P.C. et les détenus politiques auprès des masses populaires afin que, le moment venu, ceux-ci puissent apparaître comme des gens ayant collaboré avec les colonialistes et condamnés comme tels au cours d'un «tribunal populaire» MOUMIE et sa clique (trio de Kumba) ayant évincé le Président de la J.D.C., alors en prison, avaient même osé s'attaquer à Ruben UM NYOBE, le taxant d'opportuniste et d'absorbé. Et le Secrétaire Général de l'U.P.C., exaspéré, réagit sans ménagements par une correspondance-fleuve dont voici le texte intégral :

<<<UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN
<<Bureau du Comité Directeur sous Maquis

<<N° 0585/AI/ME/BCD

Maquis, ce 4 Novembre 1956

<<Objet : CONFIDENTIEL
<<Réf. vos N°s NIL/O380/380/MO.S.et 383/M.O.S.
<<AUX CAMARADES :
<<Félix Roland MOUMIE, Président de l'U.P.C.
<<KINGUE Abel, Vice-Présidents de
<<Ernest OUANDIE, l'U.P.C.

<<Chers camarades,

<<Vos lettres citées en référence me sont parvenues de la manière suivante : celle du 4.10, le 19
<<octobre et les deux dernières ensemble le 1er novembre. J'aurais pu attendre les résultats des
<<travaux du Comité Directeur pour vous répondre, mais je me vois obligé de le faire
maintenant,
<<étant donné qu'il est possible que je sois amené à répondre à un réquisitoire plus accablant.

<<Tout d'abord, je suis sincèrement soulagé par la nouvelle du rétablissement du camarade
<<KINGUE, je le prie de s'imposer un repos, je sais que cela demande un grand effort pour
<<quelqu'un comme lui qui est voué à une grande activité, mais vous tous comprenez que la
<<préservation de votre santé n'est pas une affaire personnelle, mais un devoir national, en
<<raison du capital politique que représente la santé d'un dirigeant.

<<En deuxième lieu, je considère notre admission à la Conférence de LONDRES comme une
<<grande victoire politique. Je suis convaincu que la présence de l'U.P.C. au sein de cette



<<conférence tranchera tout le problème kamerunais. Il faudrait seulement me tenir informé
<<des préparatifs.

<< Demande d'Audition : elle vous parviendra incessamment pour signature. L'Assemblée
<<s'ouvre le 12 novembre et les demandes d'audience ne seraient pas examinées avant le 20, si
<<l'on tient compte de l'expérience déjà vécue.

<< Carnets à souches : je vous en envoie 40, mais soyez sûrs que je compléterai le
reliquat très <<prochainement pour combler votre demande de 200 carnets.

<< Elections Municipales : je vous remercie de m'avoir fait connaître votre point de vue
le 1er <<novembre pour les élections devant avoir lieu le 18, alors que je vous ai saisi de la
<<question en août. Je connais trop le problème des tournées pour ne pas comprendre vos
<<occupations. Mais il m'a été donné de constater que des documents m'ont été
<<communiqués, que certains dossiers urgents vous suivaient dans vos itinéraires; enfin, j'ai
<<pris la responsabilité de faire un communiqué laconique certes, mais cela valait la peine que
<<rien. Je l'ai joint au dossier du Comité Directeur.

<< Ristournes sur les cartes : je ne sais pas si la question a été traitée au Comité Directeur.
De <<toutes façons, je verserai 20 frs. aux sections et 20 frs. aux Comités centraux, car je n'ai
aucun <<argument valable pour amputer, de moitié, la ristourne de 20 frs. que nous versons
aux <<Comités Centraux depuis 1954. Il n'est pas exact que la résolution de MOM soit restée
<<inappliquée à ce sujet. Bien au contraire, certains dirigeants des Comités centraux avaient
<<même revendiqué le versement avec effet rétroactif après la session de MOM.

<<TENSION POLITIQUE OU SPECTACLE D'opposition Africaine ou d'Opportuniste

<<Après avoir relu ma lettre n° 380 du 16 août faite à l'adresse du Vice-Président OUANIE,
<<j'ai constaté que dans sa lettre du 4 octobre, Félix ne répond pas à ce que j'ai écrit. Il a
<<seulement tenu à me dire ce qu'il avait dans sa pensée et je l'en remercie. En effet, dans ma
<<lettre, il n'est pas question de tout laisser choir pour attendre l'indépendance. Il était
<<question de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures des organisations amies. Je
<<regrette de ne pouvoir modifier mon point de vue là-dessus. En tout cas, j'ignore la clause
<<de nos statuts qui nous autorise à être les gardiens des fonds d'autres organisations
<<progressistes. Vous ne me ferez pas croire que les membres de l'UDEFEFEC sont incapables
<<de contrer les actes de leurs dirigeants. Si cela était vrai, nous pourrions conclure que cette
<<organisation est dans l'impossibilité d'exister en tant qu'organisation. Des questions de
<<gestion financière sont des questions concrètes qui ne relèvent pas toujours de
<<l'enseignement de MAO-TSE-TOUNG qui, à ce que je sache, n'a pas exercé les fonctions
<<d'agent de comptes. Il me semble que même dans le camp des réactionnaires où je risque
<<de tomber si ce n'est chose déjà faite, puisque le camarade KINGUE estime dans sa note
<<écrite que je suis déjà «absorbé», on rencontre parfois des gérants honnêtes et corrects dans
<<leurs écritures.

<<Avant de continuer, permettez-moi de vous accuser d'égoïsme idéologique, car vous avez
<<conservé pour vous les oeuvres de MAO-TSE-TOUNG, tout en sachant qu'elles pouvaient
<<être utiles mêmes pour des «opportunistes» et des «pratiquants» du «libéralisme». Vous
<<vous plaisez seulement à n'en appliquer que les références (franche camaraderie n'est-ce
<<pas ?).

<<Pour ce qui est de mes «protégés», je traiterai leurs cas un à un.

<<Madame NGAPETH : c'est la Secrétaire Générale de l'UDEFEFEC. Je suis tout disposé à la
<<dénoncer, mais je voudrais partir sur des bases solides. Elle est un membre de l'U.P.C., à ce
<<titre, les organismes dont elle dépend ont tous les pouvoirs de prendre des sanctions
<<contre elle et le fait que ce ne soit pas encore chose faite ne dépend pas de moi qui
<<«défend», mais de vous qui n'êtes encore pas arrivés à mettre les preuves suffisantes à la
<<disposition de ces organismes. Elle s'est déplacée en Octobre sur l'invitation d'une section
<<de l'UDEFEFEC. Il n'y a que l'administration française et peut-être vous qui avez une certaine
<<police pour intercepter les correspondances me concernant qui pouvez porter entrave à sa
<<liberté de circulation et je manque surtout de raisons, en tant qu'opportuniste pour enjoindre
<<une section de l'UDEFEFEC à ne pas entretenir de relations avec la dirigeante en exercice de
<<son Organisation. Je vous prie seulement de considérer qu'en dehors de la lutte politique qui



<<nous astreint à une certaine discipline, TAGNY est trop grand pour jouer le rôle d'huissier
<<pour introduire des gens chez moi.

<<Seulement, je vous signale que souvent des informations officieuses qui me sont parvenues,
<<Marie Ngapeth aurait l'intention de s'installer dans le Kamerun Oriental. Pour ma part, je
<<suis déjà «absorbé», mais vous pouvez d'ores et déjà envisager des mesures pour y parer.
<<Vous pouvez seulement, si vous le voulez, admettre que les organismes de l'UDEFEFEC dont
<<je favorise la constitution dans le cadre de la résolution du 17 mai ne deviendront jamais
<<des sections féminines du KUOMINTANG, car les femmes kamerunaises sont
<<farouchement décidées à lutter pour l'Unification et l'Indépendance de leur pays et je crois
<<que Marie Ngapeth, même couverte de ma «protection» est incapable d'entraîner les 3 000
<<adhérentes de l'UDEFEFEC d'Eséka par exemple dans le camp des «opportunistes».

<<NGAPETH : en ce qui concerne celui-ci, j'ai au moins l'avantage de ne pas l'avoir nommé
<<Trésorier Général de l'U.P.C.. Il a été élu ou désigné à ce poste par le Comité Directeur sous
<<une condition qu'il n'a pas remplie avant les événements et au moment où le Bureau du
<<Comité Directeur était au complet à Douala. Au début de cette année, je vous ai fait une
<<longue lettre dont vous n'avez même pas daigné m'accuser réception et que vous avez
<<sciemment refusé de communiquer à tous les destinataires. Il ne vous coûtait donc rien de
<<la porter à la connaissance de ceux-là que nous considérons comme des suspects, puisque
<<la lettre avait trait aux différents problèmes qui commençaient à se poser à l'époque et qui
<<se posent avec acuité aujourd'hui.

<<Je vous demande seulement de faire attention, car vous risquez de laisser entendre que les
<<sanctions contre les militants de l'U.P.C. ne peuvent être prises qu'après accord préalable
<<d'un individu, en l'occurrence, moi.

<<NGOM : l'affaire NGOM vient d'être soumise à son Comité de base. Peut-être dirait-on que
<<j'ai fait une démarche auprès de cet organisme pour demander qu'aucune sanction ne soit
<<prise contre NGOM. Dans l'affaire «Liberté», grâce à mon intervention personnelle, ce
<<journal a été boycotté à SA, à Yaoundé, sans parler de la Section d'Eséka, sauf peut-être à
<<Makak, et même là, ce serait chose facile. Dans les régions où j'ai pu faire édifier des
<<Sections, les camarades ont compris la position de NGOM et s'écartent de lui en le
<<dénonçant. Si NGOM a trouvé un terrain favorable dans certains comités centraux de
<<Douala, c'est qu'à la suite de votre propre obstruction, une Section de l'U.P.C. n'a pu être
<<édifiée plus tôt dans la région du Wouri. Mais un fait subsiste, c'est que dans les secteurs
<<avec lesquels je suis en rapport, NGOM est désavoué. Vous l'avez dénoncé à la C.G.T. à
<<Paris, ce qui ne l'empêche pas de siéger aux instances de la F.S.M., peut-être mandaté par
<<moi. Une autre vérité est que la dénonciation globale contenue dans la résolution de
<<condamnation de «Liberté» a créé un terrain favorable aux hommes de l'équipe de NGOM
et <<isolé notre camarade MATIP.

<<André-Claude NYOBE : il se peut qu'il fasse également partie de l'équipe de mes
<<«protégés». Il faut seulement savoir que NYOBE aurait réussi à semer le désordre à EDEA,
<<si je n'y avais pas envoyé une délégation pour procéder à la constitution de la nouvelle
<<Section là-bas. Il se trouve donc que le seul comité central qui ferait encore crédit à
<<NYOBE est le Comité Central de Sakbayémé. Mais il s'agit là des choses qui n'iront pas
<<loin, puisque la Section sera constituée bientôt. Convient-il de signaler que durant leur
<<mission, les délégués se sont mis en difficulté avec le Comité Central de Komngo, qui est
<<comme par hasard celui qui entretient des relations constantes avec le mouvement ouvrier.

<<Alors, camarades, vous pensez que je continuerai à me dépenser pour l'organisation en me
<<heurtant à votre propre obstruction pour qu'à chaque moment je vienne faire la preuve de
<<mon opportunisme ou de mon libéralisme, alors que si certains déviationnistes peuvent
<<trouver un terrain d'action, c'est bien dans les régions où vous vous opposez à l'application
<<du programme 1956 en 6 points qui semble peut-être à vos yeux comme un instrument de la
<<contre-révolution ?

<<TAGNY : je pense que l'opportunisme et le libéralisme ne se confondent pas, à ce que je
<<sache, avec la lâcheté. Je ne peux donc pas renier TAGNY, parce qu'on risque de



<<m'accuser d'être «absorbé» dans la diversion. Il est moins vrai de me laisser influencer par <<les services qu'il peut me rendre en tant qu'homme de science. Je sais que TAGNY a ses <<défauts comme j'ai les miens, nous n'avons pas le privilège d'appartenir à la catégorie <<d'hommes parfaits. Seulement prendre TAGNY dans son caractère en tant qu'individu <<pour dire qu'il est un agent de MESSMER pour opérer la division au sein de la Direction <<de l'U.P.C., me paraît assez scandaleux au moment où ce camarade fait face à la répression. Je <<ne sais pas si vous savez qu'il vient d'être condamné comme nous à deux ans de prison, au <<moment où André-Claude bénéficiait d'un non-lieu. Nos amis communistes ont l'habitude de <<traiter de trotskistes, tous ceux qui, au sein du parti, peuvent ne pas partager le point de vue <<des dirigeants dans certains problèmes. Je suis malheureusement mal placé pour évoquer le <<problème, puisque n'ayant pas lu MAO-TSE-TOUNG. Si nous devons classer toute critique <<ou tout désaccord intérieur sur des questions données comme étant le résultat d'une <<opération de police, je serais porté à croire que l'U.P.C. ne peut pas être ce qu'elle prétend <<être, c'est-à-dire un grand mouvement de masse. Il y a un fait, c'est que les camarades comme <<TAGNY sont en contact avec la masse ; ils peuvent nous transmettre des critiques ou les <<formuler eux-mêmes à notre endroit, cela peut être acceptable par des opportunistes de mon calibre, mais ...

<<En fait des lettres et de propos, cela ne manque pas, mais je m'abstiendrai de me plonger <<dans de tels faits qui relèvent d'un climat de méfiance institué autour de certains <<camarades dont moi-même et qui est la véritable cause des difficultés actuelles.

<<A QUI LA FAUTE ? Le Conseil National de la JDC a tenu ses assises dans votre secteur. <<Si l'on est arrivé au résultat que vous semblez m'imputer, c'est que la Direction de l'U.P.C. <<n'a pas été en mesure de créer un courant d'enthousiasme réel et fraternel pour faire aboutir <<les choses. Ce qui est arrivé là-bas est courant dans les réunions populaires. Le cas de <<Ngapeth et l'affaire JDC ont pour cause le fait que vous avez fait peu de cas du problème <<d'organisation. Comme pour me nourrir d'une fausse consolation, vous m'avez dit que le <<programme 1956 en 6 points avait été approuvé par vous et qu'il allait être traduit en anglais <<et photocopié à l'intention de nos organismes. Or la réalité est que les camarades de là-bas ne <<cessent de me demander des explications sur ce qu'on appellerait «le programme 1956 en 6 <<points » (cela dit beaucoup). A quoi pensiez-vous quand vous avez agi de la sorte ?

<<Puisqu'il est permis de parler de MAO-TSE-TOUNG, je pourrais à mon tour signaler à <<l'intention de mes disciples que vous êtes que MAO-TSE-TOUNG est aussi sévère envers <<le libéralisme qu'envers le gauchisme. Voici ce que dit à cet effet, la revue soviétique <<«Temps Nouveaux» n° 40, de Sept. 1956, page 30 :

<<«MAO-TSE-TOUNG combat activement les capitulards de droite et les gauchistes ». Et plus <<loin, sur la même page et à propos de MAO-TSE-TOUNG, il est écrit :

<<A cause de l'orientation défectueuse adoptée par les «gauchistes» qui se trouvaient à la <<Direction du Parti, l'armée rouge ne put refouler en 1934, l'offensive des armées de Tchong <<Kai-Chek. Elle fut obligée d'entreprendre un immense mouvement stratégique connu sous le <<nom de «Grande Marche vers le Nord-Ouest»

<<Vous voyez donc que l'échec de la lutte révolutionnaire n'est pas toujours le fait de <<l'opportunisme ou du libéralisme, mais aussi du gauchisme et en cette matière, je vous <<demande d'examiner à l'échelle des faits et non à l'échelle des individus, je veux dire à <<l'échelle des problèmes politiques, et non à l'échelle des questions d'individus, si vos actes <<depuis les événements de Mai n'ont pas en majeure partie fait du tort à notre Mouvement ?

<<Je donne la parole au camarade KINGUE pour répondre à la question que je viens de poser. <<En effet, dans une lettre qu'il m'avait adressée en décembre 1955, le camarade KINGUE <<disait en parlant du Président de l'UPC : <<S'il était toujours parmi nous, il y a longtemps <<qu'il y aurait eu la scission>>.

<<Ce que KINGUE a constaté en Décembre 1955, les autres militants sont capables de le <<constater en Octobre 1956 et l'on n'a pas besoin du jugement que peut porter sur nous, tel



<<ou tel adversaire pour régler les problèmes intérieurs de notre mouvement, de même qu'on
<<ne peut substituer une campagne de calomnies aux problèmes concrets.

<<Un mot pour le camarade KINGUE Abel

<<Le camarade KINGUE dans sa grande sympathie pour moi a ajouté une note manuscrite au
<<bas de la lettre du 15 octobre, où il me rappelle le précédent BAGAL, DJOUMESSI. Ici,
<<j'avoue sincèrement être incapable dans l'art de la détermination préventive de la trahison
<<d'un militant. Je crois que beaucoup d'autres humains sont comme moi dans cet état
<<d'incapacité. Seulement, je me permets de faire les remarques suivantes au camarade
<<KINGUE.

<<1. Ce n'est ni en 1948 ni en 1949 qu'il fut question de ces mises en garde, mais à partir
<<du premier Congrès de l'UPC en 1950.

<<2. Le Comité Directeur issu du premier Congrès se composait de près de 40 membres. Il
<<n'en subsiste aujourd'hui que 7 à peine. Tous les autres ayant trahi. Parmi ceux qui restent,
<<deux sont au carrefour. Ainsi tous les Kuomakong Léonard, les Zrtembe Stéphan, les
<<Kambou Edouard, les Toulé Thomas, les Zoko Haled, que sais-je encore, qui ne souffraient
<<d'aucun soupçon à l'époque ou qui en tout cas n'avaient pas été nommés par moi, ont suivi
<<la voie de la trahison. Au moment où BAGAL avait traversé toute la ville de Douala
<<escortant le cadavre d'une fille assassinée par la police pour aller remettre la dépouille au
<<Commissariat en signe de protestation, nous n'étions pas encore à l'heure de six mois de
<<prison devant lesquels il a capitulé après les élections du 17 juin fait auquel est venu
<<s'ajouter sa compromission dans un détournement des fonds de la prison de New-Bell.
<<J'ajouterai que lors d'une tournée effectuée à Manoka en Janvier 1951, j'avais comme
<<garde de corps, MBOUE MBOUE Zacharie, notre compagnon de prison à Dschang, qui
<<allait devenir mon assassin deux ans plus tard à Foumban. Le camarade KINGUE se
<<souviendra également que l'actuel mercenaire BITJOKA Jacques fut le chef de Service de
<<Sécurité de notre périlleux Congrès d'Eséka. Kroutchev est l'ancien collaborateur de
<<Staline. Cela montre que même les cerneaux les plus avancés du marxisme-léninisme
<<peuvent collaborer avec les traîtres de demain.

<<Vous estimez que pour moi, c'est déjà fini; moi au contraire, j'estime que vous pouvez
<<modifier votre façon de concevoir les choses, si vous le voulez bien. Des gens qui me
<<saisissent en ce sens me nourrissent des illusions naïves que je peux avoir des conseils à
<<vous donner. Pauvres crédules ...

<<Paris

<<Par une dernière lettre, j'ai soumis l'affaire de Paris à tous les membres de l'UPC de la
<<capitale française. Le camarade Gabriel ABOLO pour qui j'ai beaucoup de sympathie aurait
<<adhéré à l'UPC fin juillet 1956, ce qui n'a pas empêché le camarade KINGUE de le
nommer <<représentant de la JDC à Paris et notre Bureau Directeur de le charger de s'occuper
du Comité <<de Paris. Il pouvait étudier cela avec la rédaction du «Kasso» composée de nos
frères <<kamerunais non membres de l'UPC, mais cependant plus qualifiés à représenter notre
<<Mouvement que Maître ASARE par exemple.

<<Salutations patriotiques

<<Ruben UM NYOBE
<<Secrétaire Général de l'U.P.C.

<<P.S. : Je m'excuse de ne pas vous avoir remercié pour le souci de ma sécurité. Sachez
<<seulement que je n'ai pas vu Mme NGAPETH, elle n'a même pas osé entamer une telle
<<démarche. Des démarches en ce sens faites par d'autres «protégés» NYOBE et NGOM,
<<n'ont fait l'objet que d'une fin de non recevoir.

<<Cordialement.
<<R.U.N.>> >>



Et la campagne de calomnies que UM NYOBE décriât, peu de temps avant sa mort, continua de plus belle. Des publications mensongères parues dans le Journal «La Voix du Kamerun» depuis les usines du Caire, relayées à Douala, dans les expéditions de «la Nation Kamerunaise» de KICKA AKWA NYA BONAMBELA, attestaient clairement que les déviationnistes de Kumba s'étaient engagés dans la voie de l'autodestruction. Aucune preuve de trahison ne fut fournie à l'appui des accusations gratuites formulées contre les cadres influents de l'U.P.C. restés à l'intérieur du Cameroun, MOUMIE abandonna la lutte anticolonialiste et retourna les armes contre eux, les accusations montées de toutes pièces pour discréditer les camarades aboutirent à la déstabilisation du parti comblant ainsi les vœux des colonialistes : l'unité des militants éclaboussée, le visage du Mouvement terni, l'U.P.C. démembrée finit par lâcher prise.

L'on peut souligner, sans crainte d'un démenti, la gravité du combat mené cyniquement à Kumba contre le Secrétaire Général de l'U.P.C. par MOUMIE et sa clique en évoquant la parution d'un article dans «LA PRESSE DU CAMEROUN», article dans lequel la situation du Maquis de UM NYOBE fut subtilement indiquée : «la Sanaga Maritime».

Ainsi, en exploitant les renseignements fournis par les «ralliés» et surtout cette dénonciation pernicieuse liée à la lutte d'influence, l'Armée concentra tous ses efforts dans les limites de la Subdivision d'Eséka et particulièrement dans le Secteur de BOUM NYEBEL où la présence de UM NYOBE était fortement soupçonnée.

Pendant ce temps et nonobstant cette situation trouble au sein de l'UPC, les élections eurent lieu le 23 décembre 1956 dans l'ensemble du Territoire. Les groupes politiques de la nouvelle Assemblée étaient surtout d'essence régionale. Un groupe de la Région du Nord, présidé par Ahmadou AHIDJO, comptait trente sièges. Les Démocrates Camerounais d'André Marie MBIDA (le Coq du centre) regroupaient vingt représentants du Centre et du Sud-Est. Le Mouvement d'Action Nationale de Paul SOPPO.PRISO et d'ASSALE Charles tenait huit sièges des circonscriptions du NTEM, du WOURI et du MOUNGO, tandis que les élus de la région Bamileké se rassemblèrent pour former les «Paysans Camerounais indépendants». Monsieur MBIDA fut désigné Premier Ministre à la tête d'un Gouvernement largement constitué des représentants du Nord et du Centre, Ahidjo devint Vice-Premier Ministre.

En 1957, toutefois, face à la répression persistante des Maquisards et l'autorité arbitraire exercée par MBIDA, la France délégua un nouveau Haut Commissaire, Jean RAMADIER, avec pour mission de rendre plus aisé le remplacement de MBIDA. RAMADIER mobilisa, de manière expéditive, une opposition au sein de l'Assemblée et du Conseil et, huit jours plus tard, MBIDA fut contraint de démissionner, cédant la place à Ahmadou AHIDJO.

Des luttes d'influence, il y en avait aussi au maquis, entre YEM MBACK Pierre et MAYI MATIP Théodore pour le Secrétariat de Ruben, ce même MAYI qui, positivement pourtant, avait manifesté pour que le maquis cesse estimant qu'on ne pouvait combattre les armes françaises avec les coupe-coupes et des morceaux de bois et qui, n'ayant pas été suivi dans sa proposition, aurait entrepris des relations extérieures.

C'est précisément à cause des manifestations diverses de ces luttes d'influence que Ruben UM NYOBE refusa l'offre de sa garde et de sa sécurité que lui proposait le C.N.O., craignant que sa cachette ne soit vite découverte.

Des disputes entre collaborateurs de MPODOL, souvent arrangées par celui-ci, aboutissaient parfois à l'abandon de certains maquis. C'est aussi au cours de l'une de ces disputes que YEMBEL NYEBEL Antoine, emporté, gifla le pacifique Secrétaire Général de l'UPC sous maquis.

Résultat d'une indiscipline due à des erreurs de recrutement des membres de l'UPC, le C.N.O. connut aussi de sérieux déboires. Par obstruction, les armes qui lui étaient destinées ne parvinrent jamais en



Sanaga Maritime. Elles étaient détournées par le «trio de Kumba» du vivant de UM NYOBE, et ne seront distribuées, par souci de tribalisme et d'escroquerie, qu'aux «combattants» du Moungo et en pays Bamileké, après la mort de Ruben le 13 septembre 1958. Cette pratique de «non assistance à personne en danger» aura marqué pour beaucoup une impression douloureuse du «revers» subi à l'époque. «MADRE DE DIO» ! pourrait s'exclamer CHE GUEVARA, révolutionnaire Cubain.

Côté Armée

L'Armée, au Cameroun, avait été préalablement organisée : le nombre de pelotons de gendarmerie porté de 3 à 4, la Garde Camerounaise composée de onze pelotons d'intervention mise sur pied, un système de liaison par radio mis au point, le nombre de véhicules augmenté et remis en état de circulation. Tous ces préparatifs finis, un minutieux plan de campagne était établi visant à circonscrire la rébellion.

La première opération consista à monter des individus sans crédit et d'en faire des «chiens de chasse» aux upécistes. Les éléments d'encadrement étaient ceux-là mêmes qui totalisaient un bon nombre de crimes à leur charge et pour qui la détente politique constituait, à leurs yeux, une calamité.

Des camps de concentration rapidement construits dans la Sanaga Maritime, notamment à BOT-MAKAK, DIBANG, MBEBE-KIKOT, ESEKA, POUMA, MATOMB, NKONA, NDOM, NYANON, NGAMBE, MAKAY, POUGUE, NDJOK-NKONG, PAN-MAKAK, etc. constituaient des lieux de torture, de séquestration et de sévices réservés à des centaines sinon des milliers de patriotes capturés au maquis ou simplement dénoncés par un quelconque mouchard comme étant Upécistes.

Dans la jungle, la chasse aux maquisards s'intensifiait sans répit. Encouragés par les mesures impopulaires prises par le Premier Ministre MBIDA, les délateurs s'employaient à attiser les haines et la méfiance. Parmi ces mesures impopulaires, on relevait :

1. Pas d'amnistie ;
2. Obligation de sortir inconditionnellement des maquis ;
3. Suppression des marchés périodiques dans la Sanaga Maritime ;
4. Suppression des transports routiers dans les campagnes ;
5. Interdiction de circuler la nuit ;
6. Institution du «laissez-passer».

Les militaires français qui canalisait les opérations étaient, pour la plupart, des anciens d'Indochine ou des «pieds noirs» défaits en Algérie, remarqués parmi ceux qui firent feu, à EKITE (Edéa), sur les participants à une réunion de patriotes organisée pour protester contre la répression.

Côté C.N.O.

Pendant ce temps, dans le maquis, l'affolement et la trahison, le C.N.O. désorganisé et ses «militaires» mis en déroute. La dispersion des maquis se poursuivait partout dans diverses localités contraignant des camarades à abandonner quelques fois leur matériel de travail et d'importantes archives immédiatement récupérées et exploitées par les forces de répression. <<Il fallait fuir quand on était Upéciste ou sympathisant>>, nous apprit NGO MANGUELLE.

Le Procès contre l'U.P.C.

C'est dans ce climat de délation, de suspicion cristallisées par des tensions internes au sein de l'UPC mais aussi par une répression accrue des colonialistes hargneux, que les détenus politiques de New Bell comparurent devant le Tribunal de DOUALA pour être jugés sur les faits suivants qui leur étaient reprochés :



- Assassinat et complicité d'assassinat ;
- Association de malfaiteurs ;
- Propagation de fausses nouvelles ;
- Organisation de bandes armées ;
- Destruction et incendies volontaires ;
- Atteinte à la sécurité de l'Etat ;
- Organisation de ligues dissoutes, etc .

C'était beaucoup :

D'entrée, le Président constata la comparution des accusés, procéda à la nomination d'un interprète à qui il fit prêter serment, puis il s'assura de l'identité des accusés à qui il donna lecture des actes d'accusation, avertissant leurs avocats qu'ils ne pourraient rien dire contre leur conscience ou contre le respect dû aux lois.

Le Greffier audiencier fit l'appel des témoins, tous membres des partis politiques opposés à l'U.P.C., lesquels n'étaient rappelés dans la salle d'audience que pour être entendus. Ce matin-là, quatre vingt deux détenus étaient alignés devant la barre. On eût cru assister au marché de New-Bell en pleines activités.

Le soir venu, on nous ramenait à la prison et, durant toute une semaine nous avons été soumis à un intense interrogatoire, répondant, l'un après l'autre, à des tas de questions dont nous ignorions la nature des faits mais qui étaient toutes liées aux événements de mai 1955. Souvent encouragés par Maîtres MATARASSO, COLOMBE, Marie Louise CACHIN-JAQUIER, qui assuraient notre défense, les prévenus clamaient en chœur : Indépendance ! Indépendance !...

Puis vint le tour des témoins. Naturellement, leur rôle consistait à nous imputer les faits suggérés par l'Administration, faits dont nous n'étions nullement responsables, l'essentiel pour eux étant de manifester leur hostilité à l'U.P.C. et à ses militants gratuitement taxés de «communistes». Cette position des dénonciateurs à gage ajoutait de l'eau au moulin des colonialistes qui voulaient absolument nous écarter de la scène politique par des condamnations pour des faits de droit commun.

Simple formalités de procédure pour les juges qui nous accablaient, que de recourir à ces faux témoignages pour asseoir notre culpabilité, alors que d'avance notre sort était réglé. Néanmoins, après l'audition de ces fameux témoins qui se constituaient également partie civile, nous étions autorisés à poser certaines questions à ces derniers. Le Ministère public en fit autant et prononça enfin son réquisitoire.

Mais, comme l'exige l'usage, le président donna la parole, tout à tour, à MAY MATIP et à moi-même, nous demandant si nous avions quelque chose à y ajouter pour notre défense. Ce fut l'occasion pour nous de faire le procès du colonialisme et de ses méfaits sous tous les angles. Nous avons parlé, parlé longuement pour tout le monde, pendant près de deux heures d'horloge, si bien que le Président dut nous interrompre déclarant les débats clos, renvoya l'affaire en délibéré à la huitaine.

Le Verdict

Advint ce jour. Tôt dans la petite matinée, des cars de police étaient là, faisant le va-et-vient entre la prison de New-Bell et le Palais de Justice, pour y déposer les prisonniers qu'encadrait une garde renforcée, armée de mousquetons. Nous avons retrouvé la «salle des pas perdus» bondée de badauds et aussi nos fidèles défenseurs du Secours Populaire Français. A huit heures pile, le gong sonna, les juges firent leur entrée et le Président, s'asseyant, déclara le Tribunal ouvert.



L'instant d'après, le Tribunal, par la bouche de son Président, vint son délibéré, déclarant atteints et convaincus des faits qui leur étaient reprochés, la plupart des détenus, relaxant d'autres pour faits non établis. Il n'y avait pas de raison d'espérer pour les leaders :

1. Hyacinthe MPAYE (Président de la J.D.C.) condamné à :
 - 2 ans fermes pour complicité d'assassinat,
 - 2 ans pour association de malfaiteurs,
 - 2 ans pour organisation de bandes armées,
 - 2 ans pour atteinte à la sécurité de l'Etat,
 - 18 mois pour propagation de fausses nouvelles,
 - 12 mois pour réorganisation de ligues dissoutes.
2. MAYI MATIP Théodore (Secrétaire administratif de la J.D.C.) condamné à :
 - 2 ans fermes pour complicité d'assassinat,
 - 2 ans pour association de malfaiteurs,
 - 2 ans pour propagation de fausses nouvelles,
 - 18 mois pour atteinte à la sécurité intérieure,
 - 2 ans pour destruction et incendie volontaires,
 - 12 mois pour réorganisation de ligues dissoutes.
3. NGO BAH DA Marthe (membre de l'UDEFEC) condamnée à :
 - 18 mois pour association de malfaiteurs
4. NGOY Marguerite (UDEFEC) condamnée à :
 - 2 ans fermes pour association de malfaiteurs,
 - 6 mois pour réorganisation de ligues dissoutes.
5. NDOYA Etienne (membre de la J.D.C.) condamné à :
 - 2 ans fermes pour association de malfaiteurs,
 - 2 ans pour organisation de bandes armées.
6. POZO'O Ekabè Ferdinand (Secrétaire à la Presse de la J.D.C.) condamné à :
 - 18 mois pour organisation de bandes armées,
 - 12 mois pour réorganisation de ligues dissoutes.
7. BIKOY YOBO Essaïe (Président C.C. Pius BAYIGGONDG) condamné à :
 - 2 ans fermes pour association de malfaiteurs.
8. OWONO NIMBOE (membre du C.D. de l'U.P.C.) condamné à :
 - 2 ans fermes pour complicité d'assassinat,
 - 18 mois pour association de malfaiteurs.

RELAXE

1. TCHUENTE TAMNOU Silas
2. NGIMBOUS NGWEM Innocent
3. BILONG Jean-Baptiste
4. Jean-Marie MANGA, etc.

CONFUSION DE PEINES

Le Président annonça, enfin, la confusion de toutes les peines ainsi prononcées et leva l'audience. Ma tête bouillonnait, et je fus pris de vertige. Une lueur d'espoir cependant m'envahit lorsque le Président prononça la confusion de peines : alors je soupirai ... enfin.



Réveillon de Noël pour une détente

Nous étions en Novembre 1956, et cela faisait déjà 18 mois que nous croupiissions dans la cellule n° 18 de la prison de New-Bell, sans soutien, ni moral ni matériel du «trio de Kumba» qui, de surcroît, nous détestait comme des mouches et qui, de par leurs publications diverses, se plaisait à nous taxer de <<traîtres aux mains rouge de sang kamerunais>>. Cela me donna quelques fois la bile et je finis un jour par retomber dans la prière : << pardonnez-les Seigneur, car ils ne savent pas ce qu'ils font>>.

Les jours s'égrenaient comme un chapelet et nous voilà chantant comme des fous cette nuit-là : c'était pour un réveillon de Noël 1956, un Noël pas comme les autres.

Par mesure humanitaire, nos familles avaient été autorisées à nous rendre visite, à nous apporter de la nourriture et aussi le pinard pour chasser le cafard. C'est cela qui justifiait l'immensité de notre allégresse ponctuée par des louanges au Seigneur Christ.

Les jours qui suivirent étaient moroses : peu de nouvelles nous parvenaient à l'intérieur de notre cellule, car nous étions des reclus. Souvent, nous étions réconfortés par l'U.S.C.C., de par les messages d'amitié et les colis que nous envoyait son Secrétaire Général, Jacques GLOM, symbolisant la solidarité des Upécistes dans la clandestinité.

Mais, pour les ténors de la politique, quelque chose flânait dans l'air : la recherche de la détente et le dialogue avec les Upécistes pour trouver un terrain d'entente susceptible de dénouer la crise. L'Administration avait mis discrètement un système de liaison entre elle et l'U.P.C. par des émissaires accrédités : André Blayon, commerçant français à Boumbn, Guidon Lavallée, délégué du Haut Commissaire à Douala, le Directeur des écoles presbytériennes Américaines, Monsieur RYTER, qui informa UM NYOBE qu'un sauf conduit lui serait accordé pour rencontrer les français et discuter de la question.

C'est suite à ces démarches qu'une certaine détente s'installa dans le territoire : Roland Pré fut remplacé, certains emprisonnés politiques libérés, le gouvernement français annonçait l'intention de proposer une loi d'amnistie à l'Assemblée parlementaire, la répression à l'encontre de l'U.P.C. s'adoucit de façon remarquable, sans pour autant aboutir à un dialogue entre les parties qui s'observaient.

C'est dans ce climat mi-figue mi-raisin, que fut publié le «Manifeste du 1er mai 1957». Ce document de haute portée politique, fit tâche d'huile dans notre pays. Il fut chaleureusement accueilli par les uns qui le considéraient comme la seule planche de salut et condamné par les autres sans aucune analyse profonde possible.

Cependant, à la lumière des données historiques, si les signataires de ce Manifeste avaient suivis à l'époque, dans leur logique, leurs orientations, nul doute que le courant politique au Cameroun aurait pu être changé. De fond en comble, et les nationalistes auraient pu prendre le pouvoir à la «SEKOU TOURE» pour, enfin, modifier à leur guise les réformes proposées. Hélas ... l'U.P.C. rata cette ultime occasion comme tant d'autres qui s'étaient d'ailleurs présentées à elle, malgré les contacts utiles faits de part et d'autre, ainsi que les conseils prodigués, pour un subtil rapprochement. Et l'espoir s'envola en fumée, vers un ciel s'assombrissant.

Libération

Le 27 mai 1957, on libéra un premier contingent de prisonniers parmi lesquels MAYI MATIP. Les trois jours qui nous séparaient me parurent une éternité.



Vers 4 heures du matin, ce jour du 30 mai 1957, mes geôliers vinrent ouvrir le portail de la cellule n° 18, m'ordonnèrent de ramasser mes effets. Je m'exécutai sans broncher, dis mes adieux aux camarades, m'en fut droit vers le bureau où un billet de «levée d'écrou» m'attendait, signé en bonne et due forme. A 5 heures du matin, on me poussa dehors avec répugnance : j'étais libre ...

Il faisait encore noir lorsque je «toquai» à la porte de ma vieille maison en karabot à Nkongmondo, ma natte et ma couverture sous le bras. Lorsque ma femme ouvrit, elle fut surprise de me voir planté devant elle à pareille heure, contrairement aux prévisions des camarades ayant programmé des manifestations de foi devant la prison pour 7 heures. Elle fonça sur moi, m'embrassant fortement. La nouvelle se répandit rapidement dans tout le quartier et je fus littéralement assailli, toute la journée et les jours qui suivirent, par des Upécistes et aussi par mes anciens adversaires politiques, qui ne s'attendaient pas à me voir libérer si tôt.

Mayi Matip au Grand maquis

Lorsqu'il sortit de prison, le 27 mai 1957, Mayi Matip entreprit des démarches pour rejoindre le maquis. Il formula une demande dans ce sens à l'adresse du Secrétaire Général de l'U.P.C.. Au SABL (Secrétariat Administratif - Bureau de Liaison) où siégeaient en permanence : YEM MBACK Pierre, BASSAGOG Josué, BOUM Samuel (Petit Homme), YEMBEL NYEBEL Antoine, on tint un conseil d'Etat major. Tous étaient d'accord (sauf YEM MBACK). La voix du nombre l'emportant, Mayi est admis.

Ainsi, May sera reçu par le G.I.M., centre basé entre MODE et BOUM-NYEBEL et, bénéficiant d'un sauf conduit, il rejoindra le SA/BL. Mais tôt, apparurent des luttes d'influences signalées plus loin, entre YEM MBACK et lui. Ces jeux-là, imprimés d'intrigues de toute sorte, UM NYOBE ne les appréciait pas du tout, car ils compromettaient la vie du Mouvement dans la clandestinité. Aussi ordonna-t-il de séparer les deux lascars ; chose dite, chose faite. May Matip rejoignit UM NYOBE dans son repaire, sur la demande de ce dernier, et ils ne se séparèrent point.

Mbock Basaa ni Mpôô

En juin 1957, fut constitué un groupe traditionnel sous l'appellation de «Mbock Basaa ni Mpôô» que présidait Monseigneur Thomas MONGO.

Le but de ce groupement était de susciter un climat de concorde parmi les Bassa meurtris dans la Sanaga Maritime et d'amener l'U.P.C. et le Gouvernement français à aboutir à une solution pacifique du problème camerounais afin d'épargner nos frères des souffrances. Le souci constant de cette préoccupation détermina Monseigneur MONGO à saisir le Secrétaire Général, par lettre du 29 août 1957 pour marquer son approbation au programme de l'U.P.C. en trois variantes pour le dénouement de la crise, de préciser qu'il voulait suivre ce programme mais qu'il désirait le rencontrer pour savoir l'attitude à adopter.

Donnant suite à cette correspondance, UM NYOBE rencontra effectivement Mgr MONGO, non sans peines, dans un maquis. Au cours de leur entretien auquel assistaient YEM MBACK Pierre et MAYI MATIP, Monseigneur MONGO multiplia des efforts pour convaincre et amener UM à opérer «le retrait des braves» comme le fit SEKOU TOURE. Peine perdue. Son entourage l'empêchant, Ruben répondit qu'il était inutile d'insister dans cette voie. Alors on arrêta un programme en commun accord pour arriver à bout de la crise camerounaise :

1. Suppression des bandes d'autodéfense et leurs dérivées,
2. Retrait des troupes,
3. Cessation des poursuites judiciaires,
4. Amnistie générale,
5. Pourparlers avec le Gouvernement français pour le règlement des problèmes politiques.



C'est ce programme d'action que Mgr MONGO s'engagea à soutenir auprès du Gouvernement français, lorsqu'il sortait du maquis. Mais, comme il fallait s'y attendre, les démarches du Prélat ne rencontrèrent pas l'assentiment des colonialistes et leurs valets. UM NYOBE conclut alors à un guet-apens.

Côté Administration

Les militaires accentuaient leur pression, grâce aux collaborateurs recrutés dans l'ESOCAM. Les maquis étaient disloqués, le SA/BL était repéré et attaqué, un important lot de matériel et d'archives saisis. Après le dépouillement de ces archives, une véritable intervention militaire fut décidée visant à démanteler les structures de la rébellion. Des patrouilles étaient continuelles, des campements de maquisards surpris et détruits, des embuscades tendues et des arrestations opérées, le moral des patriotes atteint.

Ces méthodes se révélèrent efficaces et rassurantes. Avec l'arrestation de LISOOG Samuel, en Avril 1958, tout s'empira. Les renseignements reçus permirent de monter des opérations de grande envergure et c'est au cours de l'une d'elles que NYOBE PANDJOCK, commandant en Chef du C.N.O. fut abattu près de NOM. Lorsque UM Samuel se rallia, l'atmosphère devint irrespirable : les dénonciations étaient quotidiennes, la délation monnaie courante, des actes de vengeance se multiplièrent. Tout le monde s'éparpilla grâce à la connaissance des maquis mise à disposition. LISOOG Samuel, ex-chargé de liaison entre le SA/BL et l'extérieur, venait en effet de procurer aux militaires une carte détaillée de la zone infestée leur permettant, dès lors, de frapper leurs objectifs avec précision : Libél-li-Ngoy y était marqué en rouge.

C'est cela qui concourut à la localisation précise du «Grand Maquis». Plusieurs mois avant la date fatidique du 13 septembre 1958, les militaires n'ayant pour ordre que de surveiller les déplacements et de suivre furtivement UM NYOBE pour ne pas le perdre de vue, cependant que le Gouverneur RAMADIER conseillait AHIDJO, une entente avec le leader de l'U.P.C. pour la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale. Mais AHIDJO ne voulut souffrir d'aucune concurrence politique : il ordonna l'exécution du UM.

Le 9 septembre 1958, un maquis est encerclé. LIBONG Benjamin est tué sur le coup et NGO MANGUELLE Esther, Secrétaire du Comité Régional de l'UDEFEFEC, après une course épuisante, est rejointe par les militaires et arrêtée. Précieux otage, elle sera exploitée à fond à fin d'extorsion des aveux. Trimbalée partout : à BISSOMBE, BOT MAKAK, MAKAY I, MAKAY II, tout était mis en oeuvre pour amener NGO MANGUELLE à indiquer où se trouvait le «Grand maquis» qui abritait Ruben UM NYOBE.

Le Sacrifice Suprême

Il n'y avait plus de maquis, tout avait été disloqué, les militants de l'U.P.C. désorganisés erraient dans la jungle sans destination. La forêt était investie, le Secrétaire Général cherchait un refuge sûr : c'était le sauve-qui-peut depuis le 11 septembre.

Dans la nuit du 12 septembre 1958, l'équipe de ces errants arriva à proximité du maquis de MBEND LIBOT Alexandre. Celui-ci, courroucé, ne permit pas l'accès de son refuge sans ordre expresse à cet effet. Vers 3 heures du matin, MBEND vint annoncer qu'il avait vu UM et il retourna chez lui. Mais ce qui se passa cette nuit-là était terrible. D'aucuns rapportent qu'une patrouille étaient partie de nuit pour Libél-Li-Ngoy, probablement dans le maquis de MBEND LIBOT où, avec la complicité de ce dernier, cette patrouille attendait patiemment les fugitifs.

C'est ainsi que tôt au petit matin du 13 septembre, MBEND revint prendre toute l'équipe et la fit attendre au pied du rocher, UM n'était pas là encore. Arrivé à cet endroit précis, on tint un conseil



pour décider de la construction d'un maquis pour le Secrétaire Général. On prend une décision d'aller amener UM. MBEND LIBOT repart alors pour, disait-il, préparer une place. On retourne chercher UM et sa petite équipe, il était 6 heures du matin. Aussitôt sur place, un petit compte-rendu est donné sommairement et MAYI MATIP se soustrait du groupe réuni au grand complet, pour aller, disait-il, faire «caca», tandis que YAMBEL NYEBEL Antoine chauffait de l'eau dont Ruben prend un bain, marmonnant en monologues le cantique protestant n° 21 (en Bassa), 129 (en Bulu) : Only remembered (on s'en souviendra).

Tout comme Jésus rompit le pain et en donna à ses disciples, on servit à manger à tout le monde et UM NYOBE prit un dernier repas avec ses compagnons, en attendant de rejoindre le maquis de MBEND LIBOT Alexandre. Alors qu'il se refusa à s'asseoir pour une natte qu'on lui offrit, il consentit cependant à s'asseoir sur deux pierres superposées par son cuisinier UM NGOS.

Côté armés, pendant ce temps, une autre scène se déroulait pour brouiller les cartes. En effet, le matin venu, on remarqua à BOUM NYEBEL, un attroupement inaccoutumé des militaires. Ces derniers détenaient une liste de villageois qui devaient les accompagner en brousse, NGO MANGUELLE était du nombre, habillée en tenue militaire. La colonne, au grand complet, s'ébranla vers Libél-li-Ngoy, certainement pour faire jonction avec ceux de leurs camarades les ayant devancés de nuit, prenant ainsi UM NYOBE en tenaille avec son équipe. Au cours de la recherche organisée, MAKON ma BIKAT repéra les empreintes de patogas de MPODOL : ils étaient sur la bonne piste.

A 14 heures précisément, au moment où se tenait une réunion du Comité de base Hèga-Bôdi, on entendit des coups de feu nourris dans la jungle. En effet, Ruben et YEM MBACK entendirent un craquement de branche d'arbre tout près d'eux. Inquiets, ils se levèrent simultanément et, debout, ils signalèrent la présence des militaires qui rampaient comme des félins, à quelques pas seulement du rocher qui les abritait.

Aussitôt, la première rafale partit, tirée par un Congolais, abattant impitoyablement YEM MBACK, NGO MKAM Ruth et NGAMBI POHA. L'indicateur Tchadien, Paul Abdoulaye, tira atteignant UM dans le dos au moment où celui-ci voulut prendre la fuite, son sac en main. Il s'écroula et, après quelques râles, expira sans testament.

Ce fut alors la débandade des rescapés, au milieu des détonations assourdissantes, dans une forêt où régnait la mort, l'horreur et la désolation. C'est tard, au cours de cette cavalcade, que YEMBEL NYEBEL Antoine, traqué et filant comme un bolide, aperçut , s'éloignant à toutes jambes, son camarade MAYI MATIP, parti depuis 6 heures du matin faire «caca». Quant à MBEND LIBOT Alexandre, parti lui aussi depuis 10 heures du matin, pour aménager les lieux, il n'était toujours pas de retour.

Les cadavres furent emmaillotés et traînés jusqu'à la route carrossable près du village de OMOG, puis transportés à BOUM NYEBEL où la population était invitée à venir constater par elle-même la mort du leader de la lutte pour l'indépendance du Cameroun, le Secrétaire Général de l'U.P.C.

Dès l'annonce de cette triste nouvelle, tout le pays était secoué par des lamentations en coulisse, personne n'osant se manifester publiquement de peur d'être liquidé. Transférés à Eséka aussitôt après, les corps de YEM MBACK Pierre et de Ruben UM NYOBE furent exposés à l'Hôpital d'Eséka. Le lendemain, tandis que YEM MBACK était enterré à la Mission Catholique, UM NYOBE sera accompagné à sa dernière demeure et enseveli dans une tombe sans épitaphe, à la Mission Protestante.

Tandis que le peuple camerounais, marqué par la douleur et l'angoisse se morfondait, à NTUI cependant, où ils étaient en conclave, Ahmadou AHIDJO, Charles OKALA et leurs acolytes, sablèrent le champagne toute la nuit, dans une ambiance d'allégresse, pour saluer l'événement tragique qui endeuillait le Cameroun tout entier, peu leur importait la perte d'un Homme qui, prohibant ses



ambitions personnelles et des préoccupations individuelles qui eussent l'emporter au firmament, s'était sacrifié pour l'indépendance de son pays. « *Dulce et decorum est propatria mori* »

Honneur et Patrie

« Ils sont morts dans la bataille
Haut les fronts et haut les coeurs
Sans courber leur haute taille
Morts debout ils sont vainqueurs
Ils sont morts mais sur leur tombe
Dieu laisse des gerbes fleurir
Dieu bénit celui qui tombe
Dieu bénit qui sait mourir.

- Amen -

Les commentaires

Au lendemain de ces massacres politiques, les commentaires allèrent bon train.

A. EWIYE KALA LOBE

Dans un article intitulé «LE VASE BRISE» et paru dans le Presse du Cameroun du 18 septembre 1958, l'auteur écrit :

<<[...] On a beau ne pas vouloir être iconoclaste, mais il y a des images qu'il convient de briser pour voir clair dans la nuit de notre devenir [...] les briser, ces images, cela veut dire leur faire changer d'opinion et non pas les abattre vulgairement au cours d'une patrouille ! [...] A mon avis, j'aurais préféré qu'à la mitraille, la France engage le vrai dialogue avec cet homme : ce n'aurait pas été une faiblesse de sa part, bien au contraire.

Il ne fait nul doute qu'on attendait qu'un mot d'ordre pour LIQUIDER un dilemme qui n'avait que trop duré. On peut cependant se demander si c'est cela l'ordre. On liquide des hommes ; mais on ne liquide par facilement une opinion.>>

B. Henri de JULIO

<<Ce «grand mort», écrira le père de JULIO dans «la Presse du Cameroun» du 2 octobre 1958, qui ne fit parti d'aucune Assemblée et dont on fit contester l'apparition devant la Quatrième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1952, trouvera sa gloire dans la compromission avec les gens humbles de son pays. Il avait su défendre leurs droits et dignité face aux Autorités de son temps, prenant position contre la spoliation de leurs terres. Des foules gigantesques l'avaient suivi à chacun de ses retours des Nations Unies[...]>>.

C. ATCAM

A l'ouverture de l'Assemblée Territoriale du Cameroun à Yaoundé, le 14 octobre 1958, le doyen de l'ATCAM, le Chef BETOTE AKWA, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'Assemblée décédés auparavant, ajouta :

<<[...] Mesdames, Messieurs, votre doyen d'âge voudrait se faire le devoir d'appeler votre attention sur une autre perte d'une valeur nationale incontestable, celle de l'homme qui, quels qu'aient été les moyens qu'il a employés pour arriver au but et qui, hélas ont été contre notre idéal de non-violence, s'est intitulé comme le premier Camerounais à avoir, sans ambages, posé le problème de l'indépendance et de la réunification du pays : j'ai nommé Ruben UM NYOBE.



Le doyen de votre Assemblée voudrait se placer au dessus de toute doctrine ou tendance pour dire que la perte de ce compatriote crée un vide qu'il nous sera difficile de combler, et je vous remercie de le regretter avec moi. Du reste, pour notre part, il s'avère impossible d'imaginer que même la nation tutrice (France), dont nul n'ignore à travers le monde entier l'esprit magnanime et généreux, cette championne des Libertés, l'apôtre du respect de la personne humaine, le défenseur universel des droits de l'Homme, puisse un seul instant ne pas nous laisser pleurer nos fils, quels qu'ils fussent [...]>>



CONTRAINTES DES TEMPS

DEUXIEME PARTIE

L'Après UM NYOBE



<<Je frapperai le Berger et les brebis des troupeaux seront dispersées>> (Mathieu 26/31, Marc 14/27).

Ainsi s'accomplit la parole du Seigneur. Le Secrétaire Général de l'U.P.C. mort, les maquisards s'éparpillèrent à travers le pays. Les uns se rallièrent purement et simplement aux militaires dénonçant leurs camarades pour sauver leurs têtes, d'autres se réfugièrent au Cameroun Occidental où ils étaient moins traqués.

Nous avons parlé de l'arrestation, dans le maquis de LISSOG Samuel en 1958. Rapidement maîtrisé mais aussi «soulagé», celui-ci fut confortablement installé au Quartier Général du Capitaine Augustini à NDJOK NKONG où il prit le service d'indic tout en professant le ralliement.

Les thèmes chers de propagande, axés autour des actualités, mettaient en relief le tract de UM NYOBE qui enjoignait à ceux des «camarades fatigués» de sortir des maquis en y «laissant leur langue». Se référant aussi à l'idéologie d'une large «Union Nationale» telle préconisée par SOPPO PRISO, LISSOG Samuel s'efforçait surtout à convaincre ceux qui l'écoutaient, que son action était conforme à l'esprit de MPODOL.

Beaucoup sortirent du maquis : BOUM Benjamin, LISSOUK Laurent, NJENG Luc Renand, BMOUA Jean Marc, etc ., prêchant eux aussi le ralliement sous des formes diverses. Mais BOUM sera arrêté par la suite, en sa qualité de responsable du C.N.O. (Colonel), et mis au frais.

Mais le clou du mouvement de ralliement se cristallisera plus officiellement après la mort de Ruben UM NYOBE. Abandonnés à eux-mêmes, les militants de l'U.P.C. désorganisés, sortaient de leurs refuges, dans toutes les contrées, sans discernement. Quant à MAYI MATIP, après avoir passé deux jours à Limaï en compagnie de YEMBEL Antoine, il préféra se réfugier à l'E.P.C. de BOUM NYEBEL centre où le pasteur NGOMBI devait négocier sa sortie avec le Capitaine Augustini. Ce dernier ne parvenant pas à emmener MAYI en Guinée Equatoriale pour favoriser la tenue d'une «table ronde», le convoya à Eséka, chez le Colonel LAMBERTON, où il confirma ses engagements occultes avant d'être remis à sa famille à Song Matip.

Changement de longueur d'ondes

Dans son souci de liquider les séquelles de la rébellion, l'armée, en mission de «pacification» dans le pays Basaa, avait regroupé les ralliés dans des cantonnements pour s'assurer de leur réédition et, pour ne pas éparpiller ses efforts, leur avait demandés de choisir un porte-parole (Mpôdôl). Sous des pressions diverses, le nom de MAYI MATIP jaillit. Présenté sous cette étiquette, celui-ci aura l'accès libre et facile dans tous les milieux Upécistes où il sera écouté et obéi.

Alors, à la campagne de ralliement déjà cristallisée, se greffa à celle, savamment orchestrée, de la «Réconciliation Nationale» que débuta l'ingénieur MAYI MATIP dans toute la Sanaga Maritime avec l'appui constant des autorités. Curieuse attitude, lorsqu'on sait que c'est ce même «ancien maquisard» qui déconseilla cette «politique de repli» à UM NYOBE lors de sa rencontre avec Monseigneur Thomas MONGO en 1957.

Considération faite de la campagne entreprise, le «Mbock Basaa ni Mpôô», fidèle à sa vocation, planta l'arbre de paix à Eséka, mettant fin aux rivalités politiques entre Basaa, représentés d'une part par MAYI MATIP du côté «maquisards» et d'autre part par BITJOKA Jacques, représentant des «dikokong».

La campagne de «réconciliation nationale » prit corps et de l'ampleur, et débordant le cadre d'Eséka et de la Sanaga Maritime, atteignit les régions du Wouri, du Moungo et du pays Bamileké, contrées généralement considérées comme étant le bastion de l'U.P.C. dans le Sud. Sous la bannière de la «légalité», beaucoup de membres et sympathisants comme envoûtés par du vieux Mouvement



Nationaliste reprirent le bâton de pèlerin et parcoururent les villages, les quartiers et les villes, drainant leurs camarades dans un sillon de persuasion.

Et cela se galvanisa, si bien que quand MAYI MATIP et INACK NJOCKI présentèrent leur candidature aux législatives partielles d'avril 1959 dans la Sanaga Maritime, au nom de l'U.P.C. «légale», ce fut un plébiscite total mais aussi la consécration de la scission entre deux sections de l'U.P.C., l'une légale et l'autre illégale (des exilés), cette dernière ayant à sa tête Félix Moumié, Président du parti qui bénéficiait de la protection et de l'appui de KWAME NKRUMAH, SEKOU TOURE et Gamal Abdel Nasser.

Trahison ?

Mais, ce qu'il faut retenir de ces élections du mois d'avril 1959, c'est qu'en vérité, elles avaient été organisées pour pourvoir au remplacement du Docteur Délangué et de Samuel MPOUMA, candidats assassinés aux législatives du 23 décembre 55, consultations populaires issues de la fameuse loi-cadre de Gaston Defferre, condamnées et combattues avec détermination par l'U.P.C. en sabotant les structures de communication. Participer à ce scrutin équivalait, aux yeux de ce Parti, à une trahison.

Du Caire où le président Moumié résidait en exil, cela fit l'effet d'une bombe. Ce détournement d'opinion aussitôt après la mort de Ruben UM NYOBE fut pris sérieusement en considération si bien qu'un communiqué de presse de l'U.P.C. cria à la trahison.

Effectivement, les craintes exprimées dans cette communication étaient justifiées par le fait que ce courant politique nouveau n'était pas propice aux exilés qui, loin du champ de bataille, ignoraient les réalités de l'heure. Aussi décidèrent-ils de renverser les vapeurs en décrétant le terrorisme urbain.

Armée de Libération Nationale du Kamerun

Créée par les exilés et réfugiés, l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (A.L.N.K.) était l'équivalent, à l'Ouest, du C.N.O. dont le maquis est basé dans la Sanaga Maritime. Elle entra en scène au moment où les Basaa, mêlés à une importante activité de guérilla non soutenue jusqu'à la mort de UM NYOBE en 1958, cédaient le pas aux Bamileké qui ouvrirent les vannes à une vague de violence considérable dans le Wouri et le Moungo. Des revolvers de fabrication tchèque firent leur apparition dans les quartiers de Douala, les villages du Moungo où étaient particulièrement visés les planteurs européens et, plus loin encore, dans le pays bamileké, abattant les responsables de l'U.P.C. restés à l'intérieur mais considérés comme des traîtres, attaquant et blessant aussi des Camerounais, ceux généralement appelés «TUI-TUI». NGAPETH Job René, trésorier général de l'U.P.C. ainsi que le très sympathique MEIDO y trouvèrent leur compte.

Mais l'ALNK devint incontrôlable par la suite. Elle s'était transformée en une bande de pillards et de tueurs sans scrupule, si bien que le Vice-Président OUANDIE, dépêché dans le maquis ouest pour y mettre de l'ordre et assurer la discipline au sein des «combattants», n'eût de satisfaction ni dans le recrutement des combattants qu'il pouvait escompter, ni en fourniture d'armements qui lui faisaient défaut.

L'on a pu découvrir des listes des gens à abattre sur lesquelles on releva même les noms des camarades syndicalistes (CGKT), ceux de la J.D.C. ainsi que ceux de l'UDEFEC. Ceux qui avaient donné ces ordres d'assassinat, certainement des réfugiés ou des exilés dont la réputation était entamée au Cameroun, étaient simplement des assassins incapables de distinguer, parmi les hommes politiques opérant sur le terrain, qui était de leur côté, leur seul objectif étant de parvenir au pouvoir par des raccourcis.

De son côté, les forces de répression contre-attaquaient partout sans ménagement, étouffant toute forme d'action des maquisards, rasant des villages entiers à la recherche des «bandits», récupérant les



armes, capturant les responsables immédiatement exécutés. Ainsi, les changes de succès politique par les armes devenues minces, cette fameuse A.L.N.K. fut décimée.

Et les choses se précipitèrent dangereusement pour l'U.P.C. car MAYI MATIP, nanti d'un mandat parlementaire, parlait déjà à l'Assemblée de Yaoundé au nom de ce parti. C'est à ce titre qu'il se rendra à New York au cours de l'année 1959, pour exprimer son point de vue devant une session de l'Assemblée Générale des Nations Unies chargée de fixer définitivement la position de l'O.N.U. sur la question de Tutelle internationale du Cameroun ainsi que sur la réunification de ce pays.

Devant cette auguste Assemblée des Nations Unies, deux délégations se confrontèrent : d'une part l'Union des Populations du Cameroun (UPC) avec à sa tête Félix Roland MOUMIE soutenue par dix huit délégations autres dont le Dr. BEBEY EYIDI Marcel, André Marie MBIDA, etc . et, d'autre part, le gouvernement français sous le couvert de Mr. AHIDJO, alors premier ministre du gouvernement Camerounais, derrière lequel se trouvaient : Koriousko-Morizet, MAYI MATIP, Léopold Sédar SENGOR, BISSEK Guillaume, etc.

La position défendue par l'UPC était conforme à la Charte des Nations Unies :

1. Unification des deux Camerouns
2. Elections générales sur l'ensemble du territoire national unifié en vue de la formation d'une assemblée constituante,
3. La mise en place d'un gouvernement de transition sur la base des élections générales.

La deuxième délégation, celle que conduisait Monsieur AHIDJO, soutenait le contraire de ce qu'on aurait pensé : «pas de consultations populaires avant l'accession du Cameroun à l'Indépendance».

La présence de Mayi Matip, député de l'UPC, au sein de la délégation française avait pour but de mettre en doute l'opinion, alors dominante au sein des Nations Unies, que le gouvernement Ahidjo ne représentait que l'Administration française. Au cours des débats et le vote qui eurent lieu, l'Assemblée générale de l'O.N.U. fixa au 1er janvier 1960 la date de la proclamation de l'indépendance du Cameroun, favorisant ainsi le maintien des liens économiques, militaires et politiques étroits avec la France : le tour était joué.

Les disciples d'AUJOLAT au pouvoir.

En dépit du terrorisme urbain qui battait son plein, AHIDJO était occupé à consolider ses positions avant même la date du 1er janvier 1960. En Octobre 1959, il demanda les pleins pouvoirs à l'Assemblée pour rédiger une Constitution dont le projet, soumis à référendum, fut ratifié.

Le 1er janvier 1960, dans un discours radiodiffusé prononcé devant l'Assemblée de Yaoundé, AHIDJO proclama du haut de la tribune : <<Le Cameroun est libre et indépendant !>>

C'est ainsi que le rouleau compresseur de l'histoire obligea les colonialistes à passer le pouvoir aux mains des Camerounais, cependant que ceux qui avaient oeuvré pour l'accession de ce pays à la souveraineté nationale en étaient cyniquement écartés.

Ce qu'il faut retenir, c'est que cette mutation ne pouvait s'opérer si les dirigeants de l'UPC avaient cédé aux conseils de «repli» maintes fois prodigués. Ils auraient pu saisir la balle au bond et, une fois au sommet, transformer, par étapes successives, les institutions politiques à leur guise. Ç'aurait été sage que de se cantonner dans un radicalisme stérile qui bascula la récolte des fruits de leur lutte dans le camp adverse.

Armé d'une Constitution du type présidentiel, AHIDJO organisa des élections le 10 avril 1960. Nonobstant l'utilisation de système électoraux divers pour assurer un nombre impressionnant de



sièges à ses sympathisants, je me présentai à cette consultation populaire à la 3ème Section du Wouri comme candidat indépendant :

PROFESSION DE FOI

de

Hyacinthe MPAYE

Président statutaire de la J.D.C., ancien détenu politique, Secrétaire
Général du Comité Camerounais pour la défense de la Paix, Secrétaire général du Syndicat des
Employés d'assurances du Cameroun

CANDIDAT

pour le triomphe de la jeunesse,
des libertés démocratiques,
et des forces révolutionnaires.

Camerounaises, Camerounais,

Pour la première fois dans l'histoire du Cameroun, vous êtes appelés à élire démocratiquement, le 10 avril 1960, des Députés à l'Assemblée Nationale Camerounaise. Pour la première fois, le Cameroun va tourner une page de son histoire.

Pressenti par un groupe de jeunes, je viens solliciter vos suffrages car, l'action décisive qui va être menée à Yaoundé par les Députés de l'opposition exige la présence dynamique des jeunes ayant acquis une maturité politique incontestable, des jeunes ayant fait preuve de nationalisme et de combativité dans la lutte pour la libération du Cameroun du joug colonial.

Choisir oui, mais savoir choisir

Le devoir qui appelle tous les Camerounais en cette heure de détresse nationale consiste à faire un choix parmi la multitude de candidats qui se présentent à vous. Sans nul doute, c'est là un problème de vigilance et de conscience nationale de tous les compatriotes.

Un candidat nationaliste est connu de tous pour ses activités politiques dans l'intérêt général du pays. Un candidat nationaliste est connu de tous pour son militantisme dans la lutte pour la libération de son pays, depuis le temps du colonat à ce jour.

Les jeunes qui m'ont pressenti ont trouvé en moi le nationaliste conséquent ayant rempli les conditions de mérite précitées et notamment :

- organisation de la jeunesse camerounaise pour faire face aux colonialistes de 1954 à nos jours ;
- deux années d'emprisonnement politique (événements de 1955), pour l'indépendance nationale ;
- douze années de lutte inlassable pour la paix mondiale et pour le triomphe de la classe ouvrière.

Ce sont là, pour ne citer que celles-ci, les activités de l'homme qui se présente aujourd'hui devant vous pour solliciter de nouvelles forces qui puissent le porter en avant pour que triomphe la cause de la jeunesse, des travailleurs et paysans camerounais.

Mon programme ? Mais, celui du peuple.

Sur le plan politique, la lutte étant actuellement axée sur la concentration des «Forces vives de l'opposition» pour rétablir les libertés démocratiques gravement menacées par les forces



réactionnaires, nous devons concentrer tous nos efforts pour le redressement national par des moyens que le peuple mettra à notre disposition. Nous oeuvrerons pour la réalisation de l'Unification du territoire national.

Sur le plan économique et social, il est loisible d'indiquer que rien de cela ne peut être projeté tant que les forces du mal auront la majorité et se seront coalisées contre la volonté du peuple, empêchant la manifestation de la vérité, bâillonnant le progrès national.

Ca ne peut plus durer !

Jeunes gens, jeunes filles : malgré la divergence des points de vue et de convictions, nos désirs et nos intérêts sont les mêmes. NOUS VOULONS TOUS que des années prospères des jeunes de toutes les tribus, de toutes les races, ne soient pas assombries par l'angoisse et l'incertitude du lendemain ;

Que chaque jeune puisse étudier et se reposer, développant ses salaires suffisants et une vie digne ;
Que chaque jeune ait la possibilité réelle de se créer un foyer et de vivre dans la Paix et le bonheur ;
Que chaque jeune puisse travailler, développant ses qualités et ses talents, fortifiant sa santé et sa vigueur ;
Que chaque jeune ait le droit de prendre part à la vie sociale et politique de notre pays.

Les tueries organisées contre notre peuple, l'incitation aux haines tribales et la répression, menacent la réalisation des droits de la jeunesse alors que la marche du progrès humain la rend davantage possible.

Vous avez combattu le colonialisme nihiliste pour rendre la liberté au Cameroun. Avec la même énergie et la même détermination, nous nous devons de prendre nos responsabilités en main pour que triomphe la cause de la jeunesse et de la Patrie.

Ca ne peut plus durer !

Nous sommes d'accord pour demander que ça change. De tout notre pouvoir, nous oeuvrerons à ce que l'esprit de la «TABLE RONDE» qui anime toutes les couches du pays aboutisse.

Travailleurs et chômeurs, malheureux employés de commerce et du secteur public, petits commerçants et artisans, vos salaires sont minimes par rapport à votre rendement, votre potentiel économique ne s'améliore guère du fait du pillage de la Patrie. Tout cela est dû au marasme économique et politique que connaît notre pays.

Nous sommes d'accord pour exiger que ça change. C'est cette ultime volonté que vous avez exprimée dernièrement en disant «NON» à la Constitution. Vous devez encore, à cette occasion, manifester ce désir légitime en votant en masse pour un jeune plein de dynamisme, de vigueur et de volonté, un jeune qui ira à Yaoundé se battre à l'Assemblée Nationale, pour l'assainissement du climat politique qui nous étouffe en ce moment.

Fonctionnaires et élite intellectuelle. Le Cameroun est indépendant depuis le 1er janvier 1960 et rien ne prouve que nous sommes réellement indépendants. Les postes-clés qui vous reviennent de droit sont toujours entre les mains des étrangers qui, hier encore, nous combattaient parce que nous avons préféré la liberté. Ce sont ceux-là qui dictent toujours la loi et continuent à amasser des salaires énormes au détriment des Camerounais.

Nous sommes tous d'accord que ça change. Mais nous ne pouvons pas réaliser un tel rêve qu'en élisant des hommes capables et déterminés pour dénouer rapidement la crise politique qui sévit au Cameroun, des hommes qui ont combattu dans les rangs des nationalistes pour l'avènement de l'indépendance qui risque, aujourd'hui, d'être fictive du fait de leur absence à l'Assemblée et au Gouvernement.



Ca ne peut plus durer !

Victimes de la répression colonialiste, parents et amis des exilés et détenus politiques, l'U.P.C. est rétablie dans la légalité ; mais où est l'amnistie générale et inconditionnelle qui permette aux dirigeants de l'Union des Populations du Cameroun et aux détenus politiques de regagner leur patrie pour participer à la construction du Cameroun nouveau comme cela se doit ?

Nous sommes d'accord pour que ça change. C'est pourquoi nous continuons à revendiquer l'Amnistie pleine, totale et inconditionnelle. Nous participons donc aux élections pour dégager de la population les nationalistes, pour décrocher rapidement les mesures d'amnistie générale et inconditionnelle qui puisse permettre à nos frères exilés, à nos frères détenus politiques, de recouvrer leur liberté dans la légalité, mesures qui ramèneront, *de facto*, la paix et mettront fin aux hostilités.

C'est pourquoi, en votant pour Hyacinthe MPAYE,

Président statutaire de la J.D.C., vous votez pour un jeune plein de dynamisme et de vigueur, pour l'amnistie générale et inconditionnelle qui puisse permettre le retour de nos camarades exilés, pour le triomphe de la jeunesse et des Forces Révolutionnaires.

C'est pourquoi, en votant pour Hyacinthe MPAYE,

Secrétaire général du Comité Camerounais pour la Défense de la Paix, vous votez pour la paix et contre la guerre qui endeuille notre pays et anéantit des espérances.

C'est pourquoi, en votant pour Hyacinthe MPAYE,

ancien détenu politique, vous votez pour la libération de tous les détenus politiques.

C'est pourquoi, en votant pour Hyacinthe MPAYE,

Secrétaire du Syndicat des Employés d'Assurances du Cameroun, vous votez pour l'élimination du chômage, l'amélioration des salaires des employés de commerce dont on ne s'occupe guère, vous votez pour la réduction des impôts qui entravent l'activité des petits et moyens commerçants, la réduction des taxes sur la production.

TOUS AUX URNES LE 10 AVRIL 1960 !

VOTEZ EN MASSE

Hyacinthe MPAYE

dont les bulletins verts frappés d'une croix de

Genève ont la signification suivante :

Vert : couleur d'espérance pour le renouveau du Cameroun

Croix : la jeunesse s'en va en croisade contre les forces de la réaction.

Le jour du scrutin, alors je faisais la ronde de bureau de vote en bureau de vote, un individu me tira dessus à bout portant, à la hauteur du Marché de «Kasala-fam», devant la bourse du Travail de NKOL-OLOUN. Prestement, je réussis cependant (miracle !) à détourner le canon de son «pétard», juste au moment où il s'apprêtait à appuyer sur la gâchette. Le coup passa si près que je dû rester presque sourd pendant près d'une semaine.

Les résultats proclamés peu de jours après la compétition, donnèrent un avantage de 17 voix à KAMGA Victor, me battant de justesse, grâce à une contre-campagne ordonnée depuis le NYONG et KELLE par MAYI MATIP au profit de BIBOUM Pierre présenté sous l'étiquette de «l'UPC légale». C'est ainsi que l'Union des Populations du Cameroun perdit un allié de taille dans le Wouri à cause des rivalités internes.

Sur les cent sièges que comptait la nouvelle Assemblée, treize allèrent à «la section légale» de l'UPC mais, sur ces treize élus, cinq étaient des Bamileké qui décidèrent unilatéralement de s'intégrer, en



renfort, aux neuf Conseillers Bamileké d'autres bords, pour former un bloc compact de l'Ouest au sein de l'Assemblée sous la dénomination «Les Paysans Indépendants», amputant d'un tiers la représentation du Parti qui les avait investis. Ajoutés aux détournements, par le «trio de Kumba», des armes destinées au C.N.O. aux prises avec l'Armée française du vivant de UM NYOBE, cette désertion qui, en elle-même, constitue une trahison imputable au tribalisme évoluant en flagrant délit et dont souffrent «nos frères» d'outre-Moungo et auxquels, en s'y associant, par souci d'intégration nationale, on ne peut compter sans grands risques.

Le groupe des élus du Nord comptait, quant à lui, trente sièges auxquels en y associant les musulmans de tous bords et aussi les azimuts d'autres régions, constituait la majorité absolue après la désagrégation du Groupe des huit de SOPPO PRISO. C'est ce groupe qui endossa la veste de l'union, transformée par la suite en un Parti Politique sous la dénomination «UNION CAMEROUNAISE» lors de son premier congrès à Garoua.

A l'issue de ces élections, le groupe de l'UPC légale, bien qu'amoindri aurait été consulté en même temps que celui des «Paysans Indépendants» pour participer au premier gouvernement. On lui aurait proposé des porte-feuilles du plan, de la justice et de l'éducation nationale, postes clés que les «Paysans Indépendants» s'empressèrent d'accepter après le refus, combien insensé de Mayi Matip. Kanga Victor et Njine Michel furent alors respectivement nommés à la justice et à l'éducation nationale.

Les conséquences du refus de participer à ce gouvernement d'ouverture nationale, firent que le peuple BASAA soit marginalisé et la liquidation des principaux responsables de l'UPC, tant à l'intérieur qu'à l'étranger soit décidé.

Mais le régime AHIDJO était aussi actif dans d'autres sphères. Ainsi, juste après la proclamation de l'indépendance, on fit appel à des bataillons français, en vertu des accords préalablement conclus, pour mater la rébellion Upéciste toujours active dans le territoire. Plusieurs personnalités politiques du pays rallièrent l'Union Camerounaise (UC) plutôt par souci de se couvrir que par conviction, cédant à d'énormes pressions qui s'exerçaient sur elles ainsi qu'au spectacle d'infortune qui frappait l'opposition.

La mort de Félix Roland MOUMIE

La mort du président de l'UPC, Félix Roland MOUMIE, tire ses origines du refus de participer au gouvernement d'ouverture nationale. La décision de «liquider» conseillé par Michel DEBRE à l'automne de 1960 fut rapidement et minutieusement mise à exécution et MOUMIE sera la toute première victime. On a rapporté qu'avec la complicité de Charles OKALA, alors ministre des affaires étrangères, les services secrets français (SDECE) dont dépendait le service «action» ordonna l'exécution de MOUMIE et confia cette triste besogne à William BECHTEL qui se faisait passer pour un journaliste. Ce dernier réussira à nouer des relations amicales avec MOUMIE à Accra et lui conseillera d'aller soigner son foie à Genève, chez des grands spécialistes qu'il lui recommandera.

Ainsi, MOUMIE sera à Genève avec un garde du corps, le très triste camarade TCHAP TCHE Jean-Martin, président de la section UPC de France, un protégé du piston Français désigné pour veiller sur le président du mouvement.

Ce soir du 15 octobre 1960, alors qu'il se trouvait à table avec BETCHEL et TCHAP TCHE, un garçon de restaurant se présente et prévint qu'un «correspondant» le réclamait au téléphone. MOUMIE hésita un instant, mais finit tout de même par obtempérer. A son retour une surprise l'attendait: son vin avait changé de goût. Dès son retour à l'hôtel, la paralysie des organes vitaux commença à le gagner. Spécialiste en médecine, MOUMIE identifia le Thallium, un poison violent et accusa le vin rouge et le SDECE. Il mourut dans un hôpital cantonal de Genève le 3 Novembre 1960 et son corps, momifié, sera transféré à Conakry, sur la demande de SEKOU TOURE, pour y être



inhumé en héros, tandis qu'au Cameroun, sa mort constituait , pour les adversaires de UPC, un «ouf» de soulagement.

L'année 1962 fut marquée par d'importants événements. En Janvier, à Yaoundé, «l' UPC légale» voulut tenir un congrès dans la salle du cinéma «Les portiques». Ce congrès tournant au désavantage de MAY MATIP, le gouvernement AHIDJO le fit disloquer par la police. De son côté, le troisième congrès de l'UC eut lieu à Ebolowa du 3 au 7 juillet 1962; il enregistra l'adhésion définitive de Jacques NGOM et ses proches collaborateurs syndicaux. Cette même année, en juin pour être précis, quatre parlementaires appartenant à des formations politiques différentes publièrent une lettre ouverte dans laquelle ils stigmatisaient l'instauration d'un Etat à parti unique et une dictature fasciste: Charles OKALA, BEBEY EYMY, André-Marie MBIDA et MAYI MATIP, qui en étaient les auteurs, furent arrêtés, sans qu'il soit tenu compte de leur immunité parlementaire. Inculpés pour sédition et subversion, ils seront condamnés à des peines de prisons et d'amendes lourdes.

Très important était qu'en octobre, un des objectifs de l'UCP fut partiellement atteint: la réunification du Cameroun. Par référendum le secteur Nord du pays se rattacha au Nigéria, tandis que le secteur Sud votait son intégration à l'ancien Cameroun Français sous forme d'une république fédérale, avec deux gouvernements: oriental et occidental.

Entaché d'irrégularités, ce référendum provoqua le courroux d'AHIDJO qui saisit l'ONU pour annulation. Cette dernière entérinant les résultats contestés, AHIDJO en appellera à la Cour Internationale de Justice de la Haye qui se déclara incompétente en décembre 1963.

Au cours de la même période, ceux des Upécistes qui levaient la tête, se trouvèrent encerclés, une nuit, dans un quartier de DOUALA. Réveillés brutalement par les policiers alors qu'ils dormaient encore, ils seront parqués dans un wagon sans aération pour être transférés à MOKOLO. Privés d'air et de nourriture, ils périront en cours de route et lorsqu'on ouvrit le wagon ce matin- là à YAOUNDE, ce fut la consternation des cheminots et policiers qui avaient assisté à ce spectacle macabre. L'unique rescapé, Jean Paul SENDE, trouvera sa récompense dans une nomination négociée à l'assemblée de Yaoundé en qualité de secrétaire général adjoint, à ADDIS ABEBA, aux côtés de ZOOH EKAH NGAKI

C'est dans ce climat de terreur que, le 11 juin, le parti de l'U.C. fusionnera avec le K.N.D.P., le C.P.N.C., le C.U.C., pour former un vaste rassemblement dénommé UNION NATIONALE CAMEROUNAISE (U.N.C.) qui vit officiellement le jour le premier septembre 1966, après le ralliement du B.N.C, P.S.C., et le F.N.C.

Les mérites de Ahmadou AHIDJO

Lorsqu'il prit effectivement les rênes du pouvoir le premier janvier 1960, personne ne croyait qu'il ferait l'affaire. D'un physique frêle, un regard fuyant mais pénétrant, taille moyenne, voix timbrée, titulaire d'un diplôme de l'école supérieure de YAOUNDE, intégré dans la fonction publique en qualité de radiotélégraphiste, il fit merveille dans sa carrière dans tous les postes d'affectation de la république. Remarqué par le docteur Louis-Paul Aujoulat, alors président du «Groupe Parlementaire des Indépendants d'Outre-mer », il adhère au Bloc Démocratique Camerounais fondé en 1951 et présidé également par Aujoulat. Tout cet ensemble ne constituait qu'une simple carrure politique de l'homme contesté par l'opposition mais hissé au pouvoir grâce à l'intervention des colonialistes.

Mais, petit à petit, cet homme s'affirma et grâce aussi à l'encadrement des techniciens français, il se lancera avec détermination à la construction nationale aussi bien que, si Ruben UM NYOBE est incontestablement le père de l'indépendance, AHI DJO a le mérite d'être le père de la Nation Camerounaise.



Dans un pays comme le nôtre, où le multipartisme se confond avec l'anarchie, chacune des formations politiques tirant la ficelle de son côté, le devoir d'un chef d'état imposait à AHIDJO la fermeté: C'est ce qu'il fit pour réduire les ambitions et appétits. Ainsi, il s'imposa à toute la société camerounaise de par son autorité et ses aptitudes au commandement, jugulant, réprimant et sévissant, n'admettant aucune contradiction.

La fragilité de nos institutions, caractérisée par des menées subversives, prenait des dimensions aventureuses qui s'employaient à saper les fondements de la Nation qui se voulait solide. Cette fragilité nous invitait tous à serrer les rangs pour ne pas retomber dans les ornières du passé, ce qui impliquera d'augmenter le volume des efforts susceptibles de conserver les acquis par la consolidation de l'Unité Nationale.

Pour la consolidation de cette unité nationale, il faut souligner le rôle que joua l' Union Nationale Camerounaise (U N C) sous la présidence de Ahmadou Ahidjo, parti qui se consolidait comme un rempart contre toutes tentatives de division ou contre toutes menaces de l'intégrité territoriale et à la souveraineté. De son côté, l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (U N T C), réalisé depuis le 20 février 1972, poursuivait sans relâche, l'effort de développement de la conscience politique et la formation idéologique des travailleurs dans le cadre du développement général du pays. En même temps qu'elle remplissait sa mission première de défendre les travailleurs dans leurs droits légitimes, l' U N T C s'appliquait à élever le niveau de vie politique et culturel de ses membres, à les exhorter à l'amélioration de leur rendement, de leur qualification professionnelle dans un contexte de l'édification nationale dégagé de toutes revendications stériles. Elle perdit son leader Jacques Ngom, le 13 mars 1993.

Mais à l'époque, pour cristalliser l'espoir, les discours politiques et les arrangements syndicaux souscrits, ne suffirent plus. Il fallut les accompagner de mesures économiques palpables pour rassurer la population. Aussi, un plan de redressement structurel, caractérisé par la création des Conseils Régionaux de développement (organisme d'exécution) fut élaborer pour assurer le succès de cette nouvelle politique.

Le gouvernement Ahidjo dont Charles Assalé était le premier ministre se préoccupait également du problème grave de migration qui n'est non plus facile en raison de l'hostilité de certaines collectivités à l'installation, sur leurs terres,des Camerounais d'autres régions. Il pensait entre autres qu'une éducation soit instaurée parmi les masses mouvantes pour leur inculquer l'idée de la coopération et de la fraternisation. Il était arrivée à la conclusion que ces migrations devaient être orientées, ordonnées avec l'assentiment des populations qui accueillent, et l'accord formel de celles qui arrivent, pour une cohabitation et une fraternisation profitable à tous, mais non pour un effacement des uns au profit des autres.

C'était une question d'éducation préalable, à laquelle s'attela le gouvernement par un cycle de conférences civiques itinérantes, afin de rassurer tout le monde dès le départ. Ainsi, une refonte des structures sociales précéda les mouvements migratoires en même temps que le problème des réformes administratives était abordé par des comités régionaux de développement et de planification.

Les communes rurales étaient restructurées et d'autres créées non sans difficultés: grossièrement des dépenses, manque de personnel qualifié, importance relative des budgets n'autorisant aucun travail intéressant, difficultés de contrôle, ambition des nouveaux maires de se pourvoir en voiture malgré des budgets maigres, etc.

A l'analyse de ce qui précède, la suggestion de réinstaurer les administrateurs-maires eut le dessus car il ne faisait aucun doute qu'à égalité de moyens, le Sous-Préfet ou un chef de district réaliserait, grâce à l'autorité que lui confèrent ses fonctions, des travaux plus importants que ne le ferait un maire sans pouvoir.



En même temps qu'un accent particulier était mis sur les activités agricoles (révolution verte) , sur la promotion de transformation profonde dans les structures économiques du pays pour qu'il passe , d'une économie fondée principalement sur les secteurs primaires et secondaires, à une économie diversifiée débouchant sur une politique d'industrialisation intégrée et adaptée aux options de développement national, concrètement, un effort financier de l'état en constante progression, fut mis à la disposition du ministère de l'agriculture et des organismes dont il assurait la tutelle, le F. O. N. A. D. E. R. connaissant des activités croissantes.

A aucun moment, l'économie ne fut stabilisée et ne subissait nullement pas les modes d'organisation, les rythmes d'évolution, les formules d'innovation des pôles dominants. Nos efforts d'en appeler aux traditions, aux originalités culturelles et sociales n'étaient simplement pas réduits à de vulgaires incantations. Ils étaient, malgré la mondialisation de l'information, adapté à la réalité économique permettant de vivre en dehors de la mendicité et de la soumission imposée.

L'animation rurale, convenablement préparée, les actions palmiers, l'élevage de la volaille, culture sèche, cacaoyères, expérimentation de l'agro-pastorale, la pisciculture et la riziculture, permettant la mise en valeur des terres, proposition aux zones densément peuplées et l'exécution d'un système culturel de remplacement à la jachère par manque de terre, le tout visant à combattre l'exode rural.

Quant aux infrastructures, il était pris en compte l'importance que revêtait les pistes et routes secondaires dans l'économie nationale. La priorité était ainsi réservé aux ponts, à la construction des bacs, à la création des routes nouvelles, au bitumage des grands axes, à leur constant entretien favorisant la livraison dans des marchés de la récolte, dans une région ou les circuits économiques sont faibles, à l'amélioration des liaisons entre chefs-lieux.

Simultanément; l'enseignement bénéficiait d'une particulière attention: la construction des écoles du primaire et du secondaire, le recrutement et la formation d'un corps enseignant adapté aux besoins, la création de l'Université Fédérale du Cameroun, des inspections primaires, la localisation des classes primaires susceptibles d'empêcher les parents à placer les enfants loin de chez eux, mais aussi et surtout limiter d'importants frais supplémentaires aux différentes familles.

L'amélioration de l'habitat et de l'urbanisme était à l'ordre du jour, ce qui impliquait l'adduction d'eau si nécessaire à la survie, l'installation électrique indispensable pour le confort des populations des zones urbaines et rurales dans des maisons solides et salubres, préalablement mises au point, par des techniques modernes de construction en matériaux du pays (parpaings de terre, briques cuites , etc.)

De même, la santé des populations ainsi encadrées n'était pas à la touche. Que d'efforts enregistrés, à vrai dire, pour la formation du personnel sanitaire: formation des infirmières et infirmiers , formation des sages-femmes et des infirmiers brevetés à l'école d'Ayos, des médecins et des pharmaciens au C U S par des éminents professeurs d'assistance internationale. Des hôpitaux et des pharmacies, jamais en pénurie de médicaments, veillaient à toute heure pour assurer la distribution des produits pharmaceutiques et appliquer les soins médicaux aux patients.

L'épargne était florissante et les maisons sortaient de terre, partout, comme des champignons, tant les salaires et les engagements étaient respectés; du compte «hors budget », objet de convoitises et constamment approvisionné, personne n'en tenait rigueur à l'époque, tant l'ambiance était confondue sous l'autorité .

La «Révolution pacifique du 20 Mai 1972 »: l'intégration remarquée du Nord-Ouest dans le circuit administratif et commercial étaient éloquentes. Elles avaient illustré de façon concrète le souci du président Ahidjo de sortir ce coin du territoire du juron linguistique britannique. Totalement transformé, par rapport aux autres contrées, Bamenda est devenu, de nos jours, la capitale provinciale



la plus modernisée et ses originaires, n'en déplaie aux détracteurs de toujours, ne sont nulle part opposés à un quelconque complexe qui leur permette de regretter le passé.

Cependant, au fond et dans son application, la politique de planification pratiquée n'aura favorisé exclusivement que l'émergence économique de l'Ouest- et du Nord-Cameroun sous prétexte d'élever ces secteurs à égalité d'émancipation avec le Sud à prédominance intellectuelle, représenté largement à l'Administration Centrale et les métiers. Ceci justifiait la présence accrue, dans des gouvernements successivement remaniés, des Bamileké et des Musulmans du Nord tribalisant tous les ministères occupés.

Ainsi tous les efforts de développement étaient orientés vers l'Ouest et le Nord au détriment du Sud et du Centre du pays: octroi de crédits bancaires sans garantie, octroi des crédits agricoles et commerciaux sans contrepartie, octroi des licences d'importation, financement des projets, création des routes et leur bitumage, électrification villageoise, l'adduction d'eau, etc., plus de 900 milliards d'investissement placé sans tenir compte des besoins des «nkwa» et des «kafouris »

Ajoutés à toutes ces pratiques désobligeantes, le système prohibitif de corruption et d'usurier officiellement toléré dans les services publics, les banques et les organismes de crédits, les fraudes douanières organisées, les détournements encouragés de deniers publics, le tout faisant fi à toutes les règles et les lois établies.

Et cela perdura, si bien que les rumeurs commencèrent à circuler, alertant la population sur l'impunité dont jouissaient les auteurs de tels actes. Comme dans tous les régimes à caractère dictatorial, le peuple se lassa, cessa d'obéir et d'aimer. On chuchotait, on se concertait, on accusait justement ou gratuitement, bref, c'est tout l'édifice du régime mis en cause, qui s'ébranlait.

La démission

Il n'était plus possible, en tout cas, de mobiliser les masses pour louer ou ovationner car certaines conceptions tendaient à détourner l'U.N.C. de sa vocation, de ses traditions et de ses missions.

C'est face à cela que le peuple réagit avec toute la force de ses convictions civiques contre les manoeuvres perfides préconisées pour exiger que ça change. Aux louanges et ovations des foules dont Ahidjo étaient l'objet lors de ses tournées, aux applaudissements frénétiques après des discours-fleuves prononcés, à l'admiration éblouissante épousée, succédèrent le mépris, les hués, l'aigreur, l'amertume, la désolation.

Le Président comprit son peuple: il comprit qu'après 25 années de règne ininterrompu, il fallait opérer un changement d'hommes et de politique pour parer à toutes éventualités; il vint donc, un matin, visiblement épuisé par la maladie, proclamer devant l'Assemblée Nationale: <<je ne suis plus votre président!>>. C'était la surprise générale, mais aussi la consternation des barrons du régime qu'il incarnait.

Cependant que, dans les quartiers populaires, c'était le début de la fête marquant la fin d'une dictature, d'un totem, comme une traînée de poudre, la nouvelle se répandit dans toute la république, rencontrant les approbations et aussi les déceptions. Les mouvements spontanés des foules, des enfants et aussi des «fous», chantant et dansant. On chantait et on dansait, partout dans les cabarets et dans les rues, dans les chefs-lieux de départements et d'arrondissements, au fond fin des villages, le «makosa» de «NGALLE JOJO: 3 MIANGO ma CAMEROUN », on en avait assez !!!, entendait-on dans une mélodie chantée en coeurs, élevée psalmodiquement dans un ciel assombri.

Au terme de l'article 16, paragraphe 2 de la Constitution Camerounaise du 2 juin 1972, il est clairement défini qu'en <<cas de vacance de la présidence de la république pour cause de décès, de démission ou d'empêchement définitif constaté par la cour constitutionnelle, les pouvoirs du



Président de la République sont exercés de plein droit jusqu'à l'élection du nouveau Président, par le Premier Ministre>>.C'est en vertu de ces dispositions de la loi fondamentale que, Paul BIYA, alors premier Ministre, accéda à la magistrature suprême, le 6 Novembre 1982, nomma son Premier Ministre: BOUDA BELLO MAIGARI.

Tout s'était passé rapidement. Ahidjo, discrètement, reprit le chemin de Paris pour suivre ses soins médicaux.

L'exil

Quelques mois plus tard, lorsqu'il revint de France, persuadé qu'il s'était trompé, Ahidjo tenta vainement d'organiser une opposition à BIYA pour reprendre le pouvoir.

A l'instar de la politique que mena le gouverneur Jean RAMADER en 1957 pour renverser le premier ministre André-Marie MBIDA, Ahidjo eût recours aux élus et Ministre du Nord pour vouloir imposer la suprématie du Parti unique aux institutions de la République. Singeant les partis communistes de l'Est, il convoqua une session extraordinaire du Comité Central de l' U.N.C. dont il était encore le Président et exposa son point de vue à ce sujet. Mais tout tourna court, BIYA faisant valoir qu'un parti politique ne saurait être au dessus du Président de la République. Cette dernière position, défendue avec acharnement par la majorité des participants à la rencontre, l'emporta et le Comité Central refusa de suivre Ahidjo dans ses conclusions: c'était l'échec.

Confus, Ahidjo ne baissa pas les bras. Dans une explosion d'activités, il eut recours à une séance occulte au bord du lac, à Yaoundé, pour obliger les Ministres du Nord à démissionner. Cette conspiration, de nature à déstabiliser les institutions de la république, non seulement fut rapporté fidèlement au chef de l' Etat, mais suscita les remous judiciaires qui eussent abouti à l'arrestation de monsieur Ahidjo si le président Biya n'avait pas, volontairement, laissé son ancien patron prendre le chemin de l'exil, au moment même où la police s'apprêtait à l'appréhender à l'aéroport.

Il partit donc avec sa femme, ses enfants, emportant avec lui des milliards de francs entassés dans des valises, des comptes bancaires à l'étranger gonflés à l'excès, à destination d'Europe d'où il ne revint jamais, laissant derrière lui son pays plongé dans la misère et le chaos, mais aussi, à son passif, une instance en justice pour trahison.

Pour parer à d'autres confusions qui eussent permis d'autres prétentions et afin que soit sauvegardée l'autorité de l'Etat, un Congrès extraordinaire de l' U.N.C., convoqué pour le 14 Septembre 1983, porta Paul BIYA à la présidence de l'Union Nationale Camerounaise, enrayant définitivement le mythe Ahidjo.

Mais, cette mutation n'arrêta pas le cours des complots orchestré depuis l'étranger par celui-là même qu'on croyait banni. Le processus démocratique rendu possible sous la levée d'enthousiasmes inédits, devait fatalement apparaître comme une évolution redoutable à une poignée d'individus, uniquement préoccupés par le maintien de leur privilège et la satisfaction de leurs ambitions égoïstes. Ainsi, tout fut entrepris pour contrarier la politique de changement souhaité par le peuple qui, grâce à sa vigilance et à son sens de patriotisme ardent, furent dénoncées et combattues, toutes les entreprises factieuses et criminelles qui débouchèrent sur les tentatives du putsch manqué du 6 Avril 1984.

Sous le régime du renouveau

Après les présidentielles du 14 janvier 1984, le coup d'Etat manqué du 6 Avril 1984, le cinquième congrès de l'U.N.C. était convoqué à Bamenda pour le 21 Mars 1985. Quatre jours de débats animés et particulièrement fructueux avaient permis aux congressistes d'arrêter une politique de changement démocratique au sein de ce parti.



Ce changement s'imposait d'autant que l'U.N.C. préoccupé par les perspectives d'avenir du peuple camerounais et aussi de l'application de la politique du renouveau national que prônait Paul BIYA, changea de dénomination: elle devint, selon les termes de la résolution du 24 Mars 1985 consacrée à cet effet, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C.).

Avec le renouvellement des organes de base du R.D.P.C. en 1986, nous avons goûté aux prémices de la démocratie. Etait finie la nomination des responsables du parti, le mode de renouvellement consistant à la confection des listes concurrentes au scrutin à majorité simple. Ce qui donne du froid aux barons du Parti Unique car le vent du changement avait emporté bon nombre d'entre eux.

1987 et 1988 verraient les municipales et les législatives. Dans l'une comme dans l'autre compétition électorales au sein du parti unique, le système de listes concurrentes était de règle. Malgré les préférences et les fraudes que les Autorités consacrèrent à ces scrutins, un grand nombre de barons du régime mordirent la poussière. Mayi Matip fut battu dans le Nyong et Kellé par KELBE Nicolas qui bénéficiait du soutien de toutes les élites du département lassées par les fourberies de l'ancien maquisard.

Dans son rapport d'activités livré le 19 Mai 1988, la sous-section R.D.P.C. d'Eséka rapporte:

<<Nous devons nous adapter à la conjoncture. Le vent du changement a soufflé et souffle encore dans le monde entier. Que ce soit en Afrique, en Amérique, en Europe ou en Asie, tout aspire au changement. Vous avez suivi à la radio les tribulations sénégalaises, les préliminaires américaines, les présidentielles françaises, la conférence Nationale du Parti communiste soviétique et, tout récemment encore, le duel entre le Pape et les traditionalistes catholiques. Tout cela dénote bien que les mythes ne sont pas immuables. Ne vous étonnez donc pas de voir que ça change aussi ici chez nous où nous procédons au remplacement des cartes électorales, à l'émission des cartes d'adhésion et au renouvellement des cartes de cotisation du Parti du R.D.P.C., au remplacement des ministres, au remplacement des députés et maires et, pourquoi pas au remplacement du responsable du parti. Cela est la conjoncture>>.

Et ce vent du changement souffla fort encore, en 1989 à Bamenda d'où la contestation au régime BIYA débuta avec les troubles provoqués par les anglophones qui digéraient mal la dictature ZILNGAN. John FRU NDI venait de créer un parti politique à la surprise de tous les francophones: le SOCIAL DEMOCRATIC FRONT (S.D.F.) désormais ennemi juré du R.D.P.C..

Réagissant à cette «infraction», le gouvernement du R.D.P.C. envoya des forces de police pour y rétablir l'ordre. Il y eut 6 morts et plusieurs blessés qui justifiaient la levée de bouclier de la presse internationale et la critique sévère des occidentaux à l'égard de notre politique d'intolérance.

Les anglophones en profitèrent pour appuyer sur l'accélérateur en brandissant le spectre de la sécession. Evidemment, nous étions dans de beaux draps car la politique du Renouveau National et de l'intégration, mise en exergue, était incompatible avec la répression politique adoptée. Aussi, le R.D.P.C. rabattit ses cartes et le 19 Décembre 1990, une loi votée par l'Assemblée Nationale autorisa l'existence de plusieurs partis politiques au Cameroun.

Cette loi est élastique mais n'autorise cependant pas des désordres sciemment créés au sein des partis en perspective, sous peine de dissolution. Dès sa promulgation, tout le monde s'était mis à créer un parti à sa convenance. C'est ainsi qu'on peut compter à ce jour plus de cent partis légalisés, tous visant la prise de pouvoir pour réaliser des projets de société proposée, l'U.C.P. restant en tête de ligne, depuis sa relégation le 12 Février 1991.

Mais des actions des sapes qui minaient l'évolution de ce parti avaient permis certains observateurs à poser plusieurs questions à son sujet.



Des larrons en foire

Il s'agit d'un scénario indescriptible au sein de l' U.C.P.. Situer ses origines, ses développements, identifier ses acteurs, constitue une grande épreuve. Dans son livre «Révolution manquée», Abel EYENGA pose la question de savoir de quelle U.P.C. s'agit-il ?

- Celle des militants restés fidèles au mouvement ?
- Celle des dirigeants inconstants ?
- Celle des martyrs ?
- Celle des trafiquants ?

Pour trouver une réponse à ce tas de questions, ramenons-les en deux groupes de faits: l' U.P.C. extérieure avant l'intervention du multipartisme au Cameroun et l'U.P.C. intérieure ou légale.

A/- U.P.C. intérieure ou l' U.P.C. légale.

Lorsque Mayi Matip sortit du maquis en 1958 et se rallia , les Upécistes qui se rallièrent aussi à son exemple ainsi que ceux ankylosés par la répression à l'intérieur du territoire national, exclurent la clandestinité. Ils participèrent à toutes les élections dans la légalité, se dotèrent d'un Bureau National Provisoire (B.N.P.) lors des assises de LIBAMBA en décembre 1960, "démissionnèrent" de l' U.C.P. (déclaration de son secrétaire général EMA Ottu) le 15 juin 1962 sous des pressions diverses, adhèrent à l' U.C.P pour couverture. Point de démonstration à ce sujet.

A partir de ce moment, ses éléments, sans qu'ils soient pour autant unanimes, se feront représenter au sein de toutes les institutions de la République, sous les étiquettes de l' U.C.P. - U.N.C. - R.D.P.C.. Habités au confort et au bienfaits du régime AHIDJO/BIYA {}, mais néanmoins marqués par le sceau du nationalisme, ils démissionneront du R.D.P.C. pour leur réintégration dans l' U.P.C. relégalisée, avec prétention aux droits et considération légitimes que leur confèrent le statut de combattants de première heure: droit d'accès aux postes de responsabilités dans la direction de leur parti afin de s'en servir à leur discrétion.

B/ - U.P.C. extérieure ou l' U.P.C. des exilés.

Avec le départ en exil des trois membres sur quatre qui composaient le bureau politique de l'U.P.C., la division était favorisée. En effet, les contradictions internes et le travail de sape, démontrés dans la lettre n° 585/AI/ME/BCD du 4 novembre 1956 adressée au « trio de Kumba» par le secrétaire général de l' U.P.C., étaient la confirmation de cette division.

La création du Bureau Administratif à Accra aura été l'occasion pour les colonialistes français d'infiltrer leurs agents au sein de ce bureau avec pour mission de s'accaparer de la direction de l'U.P.C.. Sous prétexte d'expulsion de France, ces agents, des jeunes étudiants de la section de France de l'U.P.C., pour la plupart des subventionnés du C.D.E.C.E. français: Woungly Massaga, Tchaptché Jean, Ndoh Michel, Njiawé Nicador, etc. étaient nommés respectivement aux postes de «Chargé des liaisons avec l'intérieur », «information», «Sécurité et Juridiction», «Relations extérieures». Cela suffisait pour provoquer l'implosion. Ainsi, progressivement, la boussole oscillait entre le pôle Nord et le pôle Sud, à la grande satisfaction de la «main rouge française».

Peu de temps après, largement soupçonnés de compromission, les quatre lascars se réunirent un jour au grand secret pour élaborer leur stratégie. Dès qu'ils réapparurent, c'étaient pour remettre aux autorités Ghanéennes une liste modifiant la direction de l' U.P.C. désormais appelée «Comité Révolutionnaire» (C.R.), lequel comité ils en faisaient partie.

Mais ce fameux Comité Révolutionnaire commet à son tour une scission: deux groupes constitués, l'un des pro-chinois et l'autre des pro-soviétiques, se pourchassent à cause du partage d'argent procuré



par Pékin et Moscou. Ainsi l' U.C.P. extérieur se désagrègea cédant la place à deux fractions rivales du C.R..

Le premier groupe auquel appartenait le Dr OSSENDE FANA et formant le premier front fut décimé dans la forêt de YOKADOUMA lors des affrontements avec les Forces de répressions en 1966. Le second groupe, du Dr SOGNWEN MANDENG Ruben, battit en retraite, sans qu'il y ait eu combat et son commandant, l' camarade WOUNGLY MASSAGA, à qui on reprochait vertement des indécrottes plia bagages à Brazzaville et s'envola vers d'autres cieux sans crier gare.

En ce qui concerne le front de l'Ouest, il est impossible de décrire exactement ce qui s'était produit en pays Bamileké, après que WOUNGLY MASSAGA, chargé des relations intérieures du Bureau Administratif à Accra, avait accompagné OUANDIE Ernest pour prendre les rênes de l' A.L.N.K. dans l'Ouest Cameroun. Vrai est que OUANDIE s'était heurté là-bas à l'incompréhension des «combattants» auteurs des actes isolés liés au banditisme qui avait pour but de s'accaparer des plantations des colons. Ce qui est possible de relever, c'est que le vice-président de l' U.P.C. avait été reçu à KUMBA par NTUMAZAH qui l'avait aussitôt quitté pour Accra, le laissant dans l'isolement et l'incertitude.

Dans ses errements, OUANDIE qui n'était pas de formation militaire, aurait été viré à la Mission Catholique de Nkongsamba où Monseigneur NDOGMO Antoine cachait et ordonnait «prêtres» certains maquisards à sa dévotion. C'est de là, qu'un matin, Mgr NDOGMO, conscient des soupçons qui pesaient sur lui, le livra.

Mais à l'issue des enquêtes menées après l'arrestation de OUANDIE à MBANGA en 1970, Mgr NDOGMO sera arrêté à son tour ainsi que plusieurs de ses complices. Ensemble, ils seront jugés et reconnus coupables, ils seront condamnés à la peine capitale pour NDOGMO, OUANDIE, WAMBO Le Courant, TANKEU Noé, etc..Relaxe pour TAKALA Célestin dit «Le Bourgeois Mécontent»et TCHENTCHE Emmanuel, etc..

Le Saint-Père, depuis Rome, sollicita et obtint la clémence de certains conjurés, estimant que la réputation de l'Eglise catholique était entamée. AHJDO, pour des raisons politiques et d'Etat accepta d'expulser NDOGMO vers Rome, TAKALA Célestin et TCHENTCHE Emmanuel furent graciés, tandis que WAMBO Le Courant et OUANDIE Ernest étaient confirmés dans leur sentence et exécutés le 15 janvier 1971 sur la place publique à Bafoussam, TANKEU Noé, toujours en cavale avec son sac-à-dos bourré de gris-gris et du crâne de son père, sera abattu dans les forêts de Japoma au cours d'une patrouille.

Ainsi, s'éteignit le Comité Révolutionnaire et sa fameuse Armée de Libération Nationale du Kamerun.

Mais WOUNGLY MASSAGA, en excellent stratège, tenta de refaire surface en habillant le défunt Comité Révolutionnaire (CR) d'un manteau «MANIFESTE POUR LA DEMOCRATIE» (MANIDEM) de tendance marxiste. Il s'ensuivit un cafouillage au sein de ce MANIDEM, générateur de dissensions, un véritable nid d'Agents saboteurs, qui torpillèrent le Parti et mit fin à la vie mouvementée de l'U.P.C. extérieure.

Monsieur KWAIEB Henoc, alors Ministre de l'Administration territoriale en visite officielle à Eseka, n'avait pas mâché ses mots en s'écriant à propos : <<[...] peuple Basaa, votre case est brûlée ! Qu'est-ce que vous cherchez dans la cendre ! Allez couper d'autres piquets et construisez une autre case ! >>.

Cet Homme du régime mais aussi un homme de coeur, s'adressait ce jour-là non pas seulement aux Basaa, mais aussi et surtout aux nationalistes, tous azimuts confondus, pour leur rappeler cette triste réalité.



L'analyse des deux groupes ci-dessus spécifiés donne lieu à réflexion. La conclusion logique qu'il convient de tirer sur ce chapitre est qu'il n'existait pratiquement plus, dans l'ensemble du territoire, jusqu'à l'intervention de la loi du 19 décembre 1990, aucune structure de base de l'U.P.C. qui soit répertoriée dans l'échiquier politique de La République, sinon qu'une valse de larrons en foire : les Bamileké s'embusquant dans les affaires, le tribalisme à outrance et l'hypocrisie, les Bétis dans la course au pouvoir et à la fortune, les Basaa dans la solitude, l'infortune et l'isolement, les Haoussa dans la rancœur et la nostalgie, les autres tribus conglomérées dans la passivité et la torpeur.



- CONTRAINTES DES TEMPS -

TROISIEME PARTIE

Avec Augustin Frédéric KODOCK

En vertu de la loi n° 047 du 19 décembre 1990, l'U.P.C. refait surface. A Douala, un bureau provisoire est constitué: DICKA AKWA nya BONA MBELLA assure la présidence et Augustin Frédéric KODOCK en devient le Secrétaire Général.

Lorsqu'il prend le secrétariat général de l'U.P.C., KODOCK était à disposition. Craint par le régime du renouveau en raison de ses prises de positions antérieures, il était pratiquement admis à la «retraite anticipée» au moment où les camarades lui font appel pour succéder à Ruben UM NYOBE. Tous les espoirs se suscitent dans l'enthousiasme des militants qui se retrouvent, les uns revenant de l'exil, quelques uns après une démission au parti unique du R.D.P.C. devenu, pensait-on, une loque.

Alors qu'on s'attendait voir le nouveau Secrétaire Général emprunter le chemin de son prédécesseur, la politique, elle, avait changé le cours de l'histoire et le combat n'était plus le même. Des trois points qui constituaient la clé de voûte des revendications de l'U.P.C. et qui galvanisaient les masses populaires, il n'en restait plus qu'un seul l'élévation du standing de vie des populations. Ceci impliquait donc un changement de méthode à adopter face à la conjoncture au moment où intervient le multipartisme au Cameroun.

Ainsi, la différence qui existe entre les deux hommes est fort remarquable;

1- UM NYOBE, du temps de la lutte pour l'indépendance était le doctrinaire de son Mouvement et même celui de tout son peuple. Les conditions de lutte lui imposaient l'intransigeance, l'infroissabilité et l'incorruptibilité envers les colonialistes qui le traquaient pour contrecarrer son action, sa sagacité, son esprit de sacrifice et d'abnégation. Il était démocrate à outrance envers ses partenaires de bord, mais aussi tolérant envers ses adversaires politiques. Il y en a qui en avait profité pour lui causer du tort dans cette optique de rassemblement.

2- KODOCK qui lui succède, 33 ans après, fait face à d'autres situations conjoncturelles. Obligé par les circonstances de changer de tactique pour embrasser d'autres horizons, il devient l'homme du dialogue qu'on ne comprendra pas aisément, réalisant des alliances politiques bénéfiques en cas de besoin pour son parti, bagarrant par excellence et parfois tonnait pour faire respecter la voix de la raison à son peuple lorsqu'il ne se fait pas entendre de celui-ci, mais aussi et surtout, à l'instar des gars de l'Ouest, tenté de s'imprégner du sectarisme anti sectariste. Cette dernière position lui vaut parfois des attaques virulentes des médias d'obédience bamileké décidés à détruire, sans discernement, les valeurs non adoptives.

L'année 1991 voit cependant les activités de l'U.P.C. s'accroître: les Comités de base et Centraux sont rapidement constitués, l'U.P.C. fait partie de la «coordination» des partis de l'opposition où on veut subordonner sa voix, l'U.P.C. est représentée par son Président DICKA AKWA à la Conférence de la Tripartite à Yaoundé; son refus de cautionner la sale politique des «villes mortes» lui vaut l'exclusion de la «coordination».

Répondant aux vœux exprimés par la majorité, un congrès unitaire, convoqué, se tient à Nkongsamba du 26 au 31 décembre 1991. Il s'en dégage un Comité Directeur conformément aux statuts de 1952, NDE NTUMAZAH évince DICKA AKWA par voie de vote à la présidence, KODOCK Augustin confirmé par une écrasante majorité, face à SENDE Jean-Paul, alors que MAYI MATIP sera battu aux voix dans tous les postes de responsabilités qu'il briguera, sous les huées des participants.

Mais, quelques mois seulement après ce Congrès, apparemment déçus par le résultat des travaux qui eurent lieu à Nkongsamba, des groupuscules se constituent en tendances et apparaissant au grand jour à cause d'une infiltration opérée et subventionnée par les Partis adverses, font de l'U.P.C. une pétaudière.

C'est dans ce contexte que les assises du Comité Directeur tenues à Bonamoutongo (Douala), les 28 et 29 septembre 1991, décréteront la participation de l'U.P.C. aux législatives anticipées du 1er mars



1992. Bien que les résolutions de cette importante rencontre n'aient pu être popularisées conformément à l'article 6 des statuts, les militants iront en campagne en rangs dispersés sous la menace des laquais initiés, infiltrés et subventionnés pour déstabiliser ce Parti.

D'une part, le MANIDEM et la clique des gloutons NTUMAZAH, TCHOUMBA NGOUANKEU et MAYI MATIP désobéissent aux consignes du Comité Directeur, organisent activement le boycott des élections parce qu'ils n'étaient pas investis et prêchent l'abstention. Salués par nos adversaires, des voitures et l'argent, furtivement mis à leur disposition par le R.D.P.C. et l'U.N.D.P. faciliteront leur campagne de sabotage. Mais ces manoeuvres étaient claires. Elles avaient pour objet de laisser les mains libres à ces deux partis afin de disposer de l'Assemblée nationale et gouverner le pays à leur guise. Et d'autre part, le S.D.F de John FRUNDI qui avait adopté une position similaire favorisait le R.D.P.C et l'U.N.D.P à l'Ouest par acquit de caution.

Nullement impressionné par ces malheureuses prises de positions des hommes qui se proclamaient du nationalisme, et décidé à ne pas pratiquer la politique de la «chaise vide» à laquelle l'invitaient ses adversaires, le Secrétaire Général de l'U.P.C., Augustin Frédéric KODOCK; comprit ce jeu et ordonna, à juste titre, la participation des militants de son Parti à ces élections démocratiques. Malgré de nombreuses fraudes et détournements des suffrages enregistrés çà et là à son détriment, le vieux Parti Nationaliste remporta 18 sièges à l'Assemblée Nationale et y réussit à constituer un Groupe Parlementaire. Je fus, à cette occasion, élu suppléant sur la liste de l'U.P.C.

Véritable exploit politique, lorsqu'on connaît les multiples obstacles rencontrés au cours de la campagne électorale, le Président de l'U.P.C. et tous ses partisans, en l'occurrence MAYI MATIP et TCHOUMBA, participaient officiellement à cette campagne contre leur propre parti.

Après cette période de combat mené de haute main; les dissidents appuieront sur l'accélérateur de la division. A travers la lutte menée contre le Secrétaire Général pour des motifs divers, c'est le noyautage de l'U.P.C. qui était envisagé. Mais en dépit de cette campagne de destruction politique appuyée par les médias ennemis à coloration tribale, aussi le MANIDEM et le CERPE qui s'obstinaient dans la voie de l'obstruction commanditée, l'UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN resta égale à elle-même. C'est ainsi que le Comité Directeur, lors de ces assises tenues à Bamenda du 30 au 31 mai 1992, félicitant son Secrétaire Général, le renvoya dans ses fonctions, contrairement aux attentes des contestataires.

En octobre 1992 eurent lieu les présidentielles, elles aussi anticipées. Pour faire échec à la candidature de l'U.P.C., les infiltrés ayant réussi à forger la majorité au sein du Comité Directeur du 6 septembre 1992, par des intrigues et des faux mandats, finirent par pressentir le Professeur HOGBE NLEND qui ne remplissait pas les conditions requises d'éligibilité. Le but visé était d'écarter l'U.P.C. de la compétition à travers son Secrétaire Général qui postulait aussi l'investiture. Effectivement, après tant de recours en Justice, des démarches infructueuses et une campagne médiatique nourrie, la candidature de HOGBE NLEND fut tardivement déclarée irrecevable par la Commission Electorale: ACTA EST FABULA !

Mais HOGBE NLEND qui ne justifiait d'aucune appartenance à un Comité de base de l'U.P.C. dans la Section de France, persista et, se substituant au Comité Directeur, conclut un «accord de gouvernement» (jamais reconnu par son partenaire) qui avait pour finalité l'exclusion de l'Union des Populations du Cameroun. Une fois de plus, le Secrétaire Général, dans sa vigilance habituelle, contourna l'obstacle en initiant une Convention avec le R.D.P.C. pour la réalisation des objectifs contenus dans ce document dont voici le texte intégral:

<<<< ALLIANCE ENTRE LE R.D.P.C. ET L'U.P.C.>>

<<Animé par le Patriotisme et le Nationalisme qui les caractérisent ainsi que le souci commun <<d'élargir la confiance dans les institutions et de poursuivre le processus de changement en cours, le



<<RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE DU PEUPLE CAMEROUNAIS (RDPC) et l'UNION
<<DES POPULATIONS DU CAMEROUN (UPC) conviennent par la présente Alliance d'oeuvrer
<<pour la transition démocratique au Cameroun dans le cadre d'une collaboration fondée sur la
<<sauvegarde de la Paix et de l'Unité nationale, le respect de la légalité républicaine et la recherche
<<s voies et moyens en vue d'un redressement économique et social rapide. A cet effet, il est convenu
<< qui suit:

<<- La reconnaissance et le respect de la souveraineté du suffrage universel à travers le verdict <<des urnes;

<<- La réforme constitutionnelle par l'introduction d'institutions caractéristiques d'une
<<démocratie libérale pluraliste: création d'un Sénat, d'une Cour des Comptes, d'une Cour
<<Constitutionnelle, d'un conseil d'Etat et réforme de la Cour Suprême;

<<- La décentralisation du pouvoir d'Etat au profit des Conseils Régionaux et des
Gouverneurs <<de province;

<<- La préservation constante de l'Autorité de l'Etat;

<<- Le respect de la mise en oeuvre du principe de la sécurité collective des personnes et des
<<biens et la redéfinition du statut et des missions des services de sécurité de l'Etat;

<<- Le renforcement de la protection des droits de l'Homme;

<<- La reconnaissance et le respect par tous du principe de non-recours aux méthodes
<<d'intimidation, à la violence et au vandalisme;

<<- La continuation de la politique de réhabilitation des héros nationaux et la création à cet
<<effet d'un fonds national de réconciliation;

<<- La poursuite du processus de libéralisation de la politique de communication, par
l'élaboration d'une doctrine et une politique de la censure plus respectueuse à la fois de la liberté
ainsi que de l'ordre et de la moralité publics;

<<- La poursuite de la réforme du système éducatif pour l'adapter davantage au marché de
l'emploi et à l'utilisation effective des compétences nationales;

<<- La promotion d'une industrie nationale s'appuyant sur la participation active des hommes
d'affaires nationaux;

<<- La préservation des ressources nationales et des équilibres économiques et sociaux dans
la mise en oeuvre du plan d'ajustement structurel;

<<- Le développement équilibré des régions par le réaménagement judicieux de l'espace
économique et socioculturel;

<<- La préservation et l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire au Cameroun;

<<- Une juste représentation des partis signataires de la présente alliance sera assurée au sein
des institutions de la République et dans les administrations publiques, suivant les formes appropriées
de concertation et de décision.

<<Les deux partis s'engagent solennellement à respecter les clauses de cette Alliance qui
prend <<effet à compter de sa date de signature.



<<Fait à Yaoundé, le 28.09.1992

<<**Pour le R.D.P.C.**

<< M. DOUMBA Joseph Charles,
<<Membre du Bureau Politique
<<Secrétaire Général du Comité Central du R.D.P.C..

<<M. NDONGO ESSOMBA Jean Bernard,
<<Président du Groupe Parlementaire du R D C
<<Membre du Bureau Politique.

<<M. Simon ACHI II ACHU,
<<(Premier Ministre)

<<M. Pierre MOUKOKO MBONJO,
<<(Conseiller spécial du premier ministre)

]|<<M. Grégoire OWONA.
<<(Secrétaire Général Adjoint C.C/R.D.C)

<<**Pour l'U.P.C.**

<<M. KODOCK Augustin,
<<Secrétaire Général,
<<Président du Groupe Parlementaire de l'U.P.C.

<<Assisté par :

<<M. FEYOU de HAPPY,
<<Vice Président de l'U.P.C.

<<Rév. NJAMI-NWANII Simon,
<<Député/Membre du C.D.

<<M. MASSOUA II Bernard,
<<Député/Membre du C.D.>> >>

D'aucuns avaient soulevé une polémique autour de cette Alliance historique. Mais, sans entrer dans des commentaires, UM NYOBE répond outre-tombe:

<<Au Kamerun, il est impossible de gouverner contre l'U.P.C., mais il est très possible, largement possible de réaliser l'accord avec l'U.P.C. et de coopérer avec elle pour l'aboutissement des revendications légitimes du peuple Camerounais>>

(Sa lettre au Premier Ministre MBI DA du 13.07.1957)

L'aboutissement logique de cette Alliance eut pour effet immédiat, après la victoire du Président BIYA, l'entrée de l'U.P.C. au Gouvernement pour la toute première fois dans son histoire: Quatre Ministères et non des moindres à gérer. Une sorte de réponse concrète, à l'obstruction sans perspectives proposées, en complément à la lettre de Ruben UM NYOBE évoquée ci-dessus.



Mais, tout comme ce fut le cas pour le «MANIFESTE DU 1er MAI 1957» des détenus politiques de New-Bell, quelques radicaux de droite, certains opportunistes de gauche et aussi une frange de sympathisants de mauvaise foi, avaient rejeté en bloc «l'Alliance du 28 septembre 1992» sans raison aucune, se contentant simplement de parler de trahison.

Qu'il soit retenu, en tout cas, que la politique n'est pas immuable. La conclusion logique qu'il convient de tirer sur ce chapitre est qu'il n'est pas souhaitable, voire agréable, de se cantonner, *in aeternam*, sur des positions d'agressivité et de négativité stériles, entre frères d'une même patrie au moment où, ensemble, ils sont appelés à bâtir une Nation. Des concessions pourraient être consenties utilement, de part et d'autre, permettant d'aboutir à un consensus débouchant sur une entente ou à des accords bilatéraux, entre partis politiques, entre individus, pour la constitution d'un Gouvernement donné, à une époque donnée, afin de faciliter la coexistence pacifique des Camerounais qui aspirent à d'autres objectifs économiques et sociaux adaptés à la conjoncture, surtout en ce moment où notre pays connaît un déluge de micro-partis politiques, générateurs d'un confusionnisme dégradant.

Après les élections et les Alliances

Dans son rapport de politique générale au cours de la session du Comité Directeur de l'U.P.C. qui eut lieu à Yaoundé le 18 septembre 1993, et à propos des présidentielles du mois d'octobre 1992, le Secrétaire Général de l'U.P.C. relate:

<< <<L'U.P.C. avait été piégée pour être écartée de la scène politique. Cela a échoué et nous avons <<à l'heure actuelle des ennemis parce que nous avons déjoué leurs manoeuvres criminelles. <<Des tractations et des démarches sont faites pour nous miner de l'intérieur, salir notre image, <<déstabiliser nos Ministres.

<<On fait des propositions pour échanger telle ou telle personne, ce qui montre bien, que pour <<ces gens-là, ce n'est pas le travail qui est visé, mais l'occupation de tel ou tel poste suivant les <<possibilités du moment. En agissant de la sorte, les lobbies déstabilisent l'Etat, entretiennent <<l'incertitude et le doute et sapent le moral des responsables.

<<Les réflexes conditionnés du Parti unique sont difficiles à guérir, ils compliquent l'évolution <<normale de la politique. Le pays a changé: il importe de l'accepter et éviter le retour en arrière qui <<bloque le fonctionnement normal des institutions publiques. Les tendances régionalistes <<prononcées dans certains coins du pays méritent d'être bien canalisées afin d'éviter des contre-<<réactions qui mettraient en cause la cohésion sociale dans tout le pays.

<<LA VERITE SUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

<<Ayant signé un accord de coopération politique pour favoriser la démocratisation de notre pays, <<ce qui a toujours été l'objet principal de la lutte de notre peuple, nous étions engagés à soutenir <<le candidat commun.

<<Le jugement erroné de certains cadres ajouté à l'intoxication organisée par nos adversaires ont <<provoqué l'implosion du parti historique.

<<L'U.P.C. légale et légitime a soutenu le candidat du R.D.P.C., parti au pouvoir, pour éviter d'être <<relégué à la position d'un simple groupe contestataire. Nous avons analysé toutes les <<alternatives et nous avons conclu, que pour aller au pouvoir, il fallait, dans notre contexte, <<négocier avec le parti qui détenait le pouvoir et non avec les gens ambitieux sans expérience.

<<Le S.D.F. avait depuis longtemps annexé le MANIDEM dont les cadres jouaient le rôle de <<propagandiste pour les élections présidentielles.

<<Les cadres et militants ralliés à HOGBE NLEND pour les raisons qui leur sont propres se sont <<retrouvés satellisés par l'U.N.D.P..



<<Nous relevons qu'à la veille du scrutin présidentiel, HOGBE NLEND a été écarté par son <<coéquipier; sans informer les militants, il a sauté dans un avion pour rejoindre l'Europe. Le même <<phénomène s'est produit pour NDOH Michel dans le S.D.F.

<<Le jour des élections, les chefs de file des deux groupes ralliés au S.D.F et à l'U.N.D.P. étaient <<chassés par leurs alliés. Que ce serait-il passé aujourd'hui pour notre parti si l'U.P.C. légale et <<légitime n'avait pas conclu une alliance stratégique avec le R.D.P.C. ?

<<Nous sommes un Parti qui veut participer au pouvoir pour appliquer notre programme. A ce <<stade, qui a trahi le peuple ?

<<Qui a trahi nos militants ? Quand on n'a pas d'arguments, on multiplie les injures, les calomnies <<mensongères, la haine. Au demeurant, c'est un aveu de faiblesse, à moins qu'on s'enfonce, <<comme on le constate aujourd'hui, dans le faux et usage de faux [...]>> >> (cf., Le Miroir du Peuple n°3, du mois d'octobre 1993)

La Purge

Après tant de manipulations, une purge s'imposait au sein de l'U.P.C. afin de ramener les choses à la normale. Il fallait frapper la dissidence par des exclusions au sommet. Ainsi étaient définitivement exclus de l'U.P.C.: NDEH NTUMAZAH, MAYI MATIP, TCHOUMBA NGOUANKEU, DJON DJON Charles, NTEP NACK René, BOBO HAYATOU, WONYU Eugène, NDOH Michel, SOMAN Etienne, MOUKOURY, EKWE Samuel, Mme NGAPETH née NGO BIYONG Marie Irène, NGO OMOG Gertrude, ESSOMBO Calvin, et, collectivement, le Secrétariat de la Section Régionale d'Eséka était destitué, les membres du Comité Directeur tombés en dissidence remplacés, trois députés, s'étant fait remarquer pour leur indiscipline notoire et trahison, expulsés du Parlement et remplacés conformément à la loi électorale.

Staline n'aurait pas agi avec autant de souplesse à l'égard des cosaques reconnus «ennemis du peuple» et engagés dans la controverse. La purge aurait pu être très sévère contre l'intelligentsia de l'U.P.C. à cause des engagements souscrits auprès de leurs payeurs. Ceux parmi eux se proclamant du marxisme, n'ont qu'à se souvenir de la façon dont Lénine combattit les organisateurs révolutionnaires, en 1918. Il employa sans hésitation les méthodes les plus extrêmes contre eux et eut recours à la manière forte.

Le Parti restait debout

Après tant de turbulences, des déclarations tumultueuses liées à des positions déjà exprimées par des journalistes bilieux, le Parti restait debout. Les dissidents, battus dans divers procès en justice pour diffamation et usurpation de titres, quelques uns molestés par les milieux auxquels ils s'adressaient, s'étaient regroupés pour former un Parti politique qui allait leur permettre de s'exprimer à ciel ouvert: LE FRONT NATIONAL PATRIOTIQUE DU CAMEROUN (F.N.P.C.). Ce Front National, constitué en grande partie des ramassis de tous bords revenant d'Europe et aussi des Basaa aux mains crochues, versés dans l'inimitié d'un monde initiatique, s'employait à bâtir ses bases sur les ruines du CERPES et à affronter les consultations populaires à l'échéance des mandats en cours. Le souhait que l'on formulait était de voir cette formation politique exposer son projet de société qui ne se fonde pas simplement sur les intrigues, des délations et aussi des haines débridées. Exposer ce projet de société, cela voulait dire être clair dans sa pensée et ses orientations politiques pour arriver à convaincre, et non à contraindre, ceux à qui on s'adressait.

Pour certains observateurs, la confiance avait remplacé l'angoisse. De 25 Sections Régionales qui participèrent au Congrès de Nkongsamba en décembre 1991, l'U.P.C. était passée à 87 au 30 juin 1994 et la course continuait sans répit. Certains peuvent regretter le temps des lampes à huile mais pour ceux qui font du chemin, il n'y a pas de politique qui vaille en dehors de la réalité.



Comme il arrive que nous soyons divisés, en raison de notre attitude négative ou indécise marquée par le prurit des clans du doute, de la hargne et du dénigrement, quelle excitation recevraient d'une part les chercheurs d'aventures et d'autre part les tenants de la subversion. Ce n'est pas l'époque des querelles, des disputes, des combinaisons. C'est l'époque où il faut qu'on soit ensemble, autrement dit qu'on soit rassemblé.

En raison de ce que nous avons voulu et réalisé ensemble, à travers tant de peines, de larmes et de sang, mais aussi avec tant d'espérances, d'enthousiasme et de réussites, il y a entre nous un lien exceptionnel qui nous oblige. A ce sujet qui touche tous les Upécistes, par quelle voie convient-il de s'exprimer pour déterminer ceux qui se déchirent au profit de ceux que nous appelions naguère «les colo»? Nous répondons : la voie de la tolérance et du dialogue internes. Si grand que soit le verre que l'on vous tend en dehors, il faut préférer boire dans le vôtre tout en trinquant aux alentours.

Il ne faut pas cependant s'attendre, bien sûr, à ce que les professionnels de la nostalgie, du dénigrement, de l'aigre renoncent, tout au moins pour le moment, à suer du fiel, à cracher de la bile et à lâcher du vinaigre. Ce serait utopique. Ce serait aussi sans compter sur les infiltrés qui ne lâchent pas brides.

L'un des dissidents le plus remarqué, ATEBA YENE, ex Vice-Président en titre d'un Bureau Provisoire du Prince DIKA AKWA, croyait trouver de la manne au S.D.F. Indiscipliné en raison de sa nature et de son tempérament, il s'était heurté là-bas au diktat d'un Parti embourgeoisé qui n'approuvait totalement pas les propositions migratoires et les appréciations d'un intellect de cette carrure. Se confiant à l'hebdomadaire «LE NOUVEL INDEPENDANT» du 29 août 1994, Monsieur ATEBA YENE avait griffé le Gouvernement du Renouveau en même temps que l'opposition. Suivez-le :

<< <<[...] le peuple est las et déçu par un pouvoir qui, pendant 12 ans, ne l'a nourri que de <<vessies pour les lanternes et qui a vendu le vent.

<<Le résultat est là: la faillite du système scolaire et universitaire, la faillite économique et <<des consciences, la Justice bafouée, les Magistrats humiliés, l'insécurité des Camerounais <<assurée tous risques, du Parti unique au multipartisme unijambiste, tueries, malheureuses, <<turpitudes, escroqueries et compagnie.

<<Le Peuple est las et déçu par une opposition qui n'a pas pu s'entendre en une seule <<pour forcer l'alternance politique qui a brillé par l'amateurisme politique et l'improvisation <<pendant quatre ans.

<<Il ne faut pas qu'on pense que pour aboutir au vrai changement dans notre pays on le <<fera à travers les avions en première classe ou dans les suites présidentielles au Sheraton aux <<USA et roulant sur les limousines équipées de téléphone, frigo, télévision et louées très cher <<avec l'argent des pauvres militants [...] Pendant que nous envoyons *ad patres* les enfants des <<autres à la boucherie BIYA, les nôtres sont à l'étranger. Ceux de FRU NDI sont à Londres, les <<miens à Paris et aux USA. Est-ce normal ?

<<[...]Il faut qu'avant de changer BIYA, nous nous changions nous-mêmes en nous <<débarrassant des tares de l'U.N.C. et du R.D.P.C. et acceptons le débat d'idées qui génère le <<progrès en toute chose>> >>

C'est à peu près la position de tous ceux qui étaient partis de l'U.P.C. pour faire fortune là où ils n'ont pas de place. Cette sirène constitue-t-elle un signe annonciateur du retour au bercail de l'enfant prodigue ? L'avenir nous le dira. L'avenir nous permettra aussi, un jour, de clarifier les ambitions qui déterminèrent le courant du FRONT NATIONAL et aussi celui du MANIDEM, à abandonner la lutte et à se retourner contre le vieux Parti nationaliste miné, afin de freiner sa course vers le Pouvoir, objectif principal pour atteindre son troisième point: l'élévation du standing de vie des populations du Cameroun.

Les diviseurs, à la solde du néocolonialisme, devront tirer une conclusion de leur stratégie. Il ne saurait être nié, en tout cas, qu'il n'existe actuellement qu'une seule U.P.C., une seule et indivisible, immortelle, celle qui a des Députés au Parlement Camerounais, celle qui est représentée au



Gouvernement de la République. Dire et penser le contraire, c'est faire preuve d'ignorance et de mauvaise foi. Que tous ceux qui se réclament de l'U.P.C. se fixent les idées. Ils n'ont qu'un seul choix: se rabattre dans les organes de base de ce Parti pour bâtir leur renom, combattant non pas leurs dirigeants et leurs camarades, mais les partis politiques autres qui leur sont opposés. Ce serait là une bonne politique. Les hommes qui dirigent l'U.P.C. passeront mais l'U.P.C. demeurera.

L'essoufflement d'un régime

Après douze années de «règne du renouveau», nous étions à l'heure des bilans.

ACTIF

Dans son numéro spécial du mois de Novembre 1994, le journal «PERSPECTIVES HEBDO» avait publié, sous le titre «Des données qui parlent d'elles-mêmes»:

<< << -2015 km de routes bitumées construites depuis 1982 sur un réseau routier de 3919 <<km dont dispose le Cameroun;

<< -777 km de routes bitumées entièrement ou partiellement dégradées (sur les 1904 km <<existant au moment de l'arrivée au Pouvoir de Paul BIYA) ont été reconstruits, soit un taux de <<renouvellement de 40,80%;

<<-Dix milliards de francs pour la construction du Centre des affaires maritimes de Douala;

<<-Les aéroports de BAMENDA, BAFOUSSAM, YAOUNDE NSIMALEN ont été <<construits et les aérodromes de DOUALA, YAOUNDE-VILLE, NGAOUNDERE, MAROUA ont <<été rénovés;

<<-Deux hôpitaux généraux ont été construits à Yaoundé et à Douala, ainsi que deux <<hôpitaux de rayonnement provincial à Bertoua et à Yaouga. Ensuite quatre hôpitaux centraux <<(Yaoundé, Laquintinie, CHU, Jamot), sept hôpitaux provinciaux, soixante-dix-neuf hôpitaux <<d'arrondissement, soixante et un centres de santé développés entièrement rénovés. L'Etat a <<investi près de cinq milliards de francs CFA dans l'achat du matériel technique et d'exploitation, etc.

<< -Six universités (au lieu d'une seule en 1982), cent-cinquante lycées d'enseignement <<général, trente lycées techniques, trois cent huit CES, cinquante-trois CETIC, soixante-huit SAR-<<SM, mille six cent soixante-dix-huit écoles primaires créées;

<< -Six cent quatre -vingt -dix -sept villages électrifiés depuis 1982 contre cent douze avant <<1982;

<< -Cent quarante milliards de francs CFA pour l'approvisionnement en eau potable ;

<< -Quatre-vingt-dix mille lignes téléphoniques à Douala et Yaoundé contre vingt mille en <<1982;

<< -Huit mille cinq cents nouveaux logements sociaux, des relations diplomatiques établies <<avec douze pays depuis 1982;

<< -Trois provinces, quatorze départements, cent arrondissements et cinquante-trois <<districts créés depuis 1982;

<< -2 235 000 m³ de bois produits par an contre 1 882 925 m³ en 1982;

<< -Plusieurs nouveaux ministères créés notamment: économie et finances, environnement <<et forêts, communication, culture, enseignement supérieur, recherche scientifique, affaires <<sociales et condition féminine, tourisme;

<< -Cent journaux privés contre trois ou quatre en 1982.>> >>

PASSIF

Mais le constat était amer. La politique de l'intégration nationale préconisée s'était traduite par la politique de la «conquête nationale» car la refonte des structures sociales n'avait pas précédé le mouvement migratoire en même temps que les réformes administratives qui devaient être abordées par les comités régionaux de développement et de planification.



La Banque Mondiale avait fait publier un rapport proclamant l'effondrement de l'économie camerounaise au 30 juin 1994. Si nous étions d'accord avec François MITTERAND pour redire que cette Banque <<doit se limiter à son rôle de banquier et qu'elle ne prétende pas s'ériger en gardien de l'orthodoxie et en juge des peuples>>, nous étions cependant tentés d'admettre que rien ne se faisait pour redresser notre économie: La production du monde rural avait baissé par rapport à ce qui existait il y a de cela 30 ans du fait de la chute des prix des produits agricoles exploitables, la récession frappait, les impayés étaient énormes, les dettes intérieures et extérieures s'étaient accrues, le tourisme tarissait, les industries proposées n'avaient pas été réalisées.

S'étaient installés: la fuite des capitaux, le pillage, facilités par une tolérance tribale des responsables du Parti au pouvoir. Les familles pauvres, les inactifs et les chômeurs étaient à la dérive, la consommation intérieure avait atteint une baisse considérable de 25% à Douala, métropole économique et 30% dans le centre de Yaoundé en janvier 1994. Nos efforts d'en appeler aux traditions, aux originalités culturelles et sociales étaient réduits à de vulgaires incantations. Ils n'étaient plus adaptés à la réalité économique qui permettait de vivre en dehors de la mendicité et de la soumission imposée.

L'animation rurale n'était plus préparée, les réalisations du Plan palmier, la riziculture, la pisciculture, la culture sèche, l'élevage de la volaille, l'expérimentation de l'Agro-pastorale, le tout permettant le combat contre l'exode rural étaient relâchées.

A part le bitumage de quelques routes vantées, toutes les infrastructures routières étaient défectueuses. Les ponts n'étaient plus prioritaires, les hôpitaux et les pharmacies étaient en pénurie, la formation du personnel sanitaire abandonnée, l'épargne mise en veilleuse, les salaires baissés de 50 % au moment où la dévaluation du franc CFA provoquait l'inflation.

A ce cortège de malheurs, la politique de la privatisation était venue célébrer une messe de requiem et aucune porte de sortie n'était envisagée.

Dans ses derniers soubresauts, le régime du renouveau avait tenté de contourner l'obstacle par la droite en instituant un débat sur la réforme constitutionnelle qui lui eût permis de résister à l'assaut des opposants. Mais ni la tripartite, ni le Comité Technique que patronnait Joseph OWONA, ni moins encore le Comité consultatif nommé, aucun d'entre eux n'avait réussi à sortir quelque chose de positif dans ce borborygme pour renverser la tendance à la baisse. Deux années de vaines discussions, marquée par des désertions à la table de la rencontre, n'avaient abouti qu'au retour à la Constitution de 1972 léguée par Ahmadou AHIDJO, constitution innovée par l'institution d'un Sénat et d'une décentralisation des services de l'Etat taillée sur mesure.

A un moment donné, on avait pensé que ce projet de Constitution passerait subtilement par l'Assemblée Nationale pour être proclamée Loi fondamentale. Là aussi, nous nous étions trompés. Un tel vote au sein de l'Assemblée Nationale, sans amendements du texte proposé, aurait rencontré l'hostilité des Députés de l'U.N.D.P. et, sans nul doute, des élus de l'U.P.C. et aussi de ceux du M.D.R. qui dénonçaient déjà l'irrespect, par le R.D.P.C., des alliances conclues dans le passé.

Nous étions au 31 décembre 1994 et l'impasse était totale car, soumis à référendum, ce projet de Constitution, tel qu'il avait été préalablement conçu, n'aurait eu que de minces chances de succès, tant le message de fin d'année adressé par le Chef de l'Etat à la Nation, avait renforcé cette conviction.

Béant, le gouffre était toujours là, tel le feu qui couve sous la cendre. Patient, le peuple attendait que soient réalisés ses rêves.

Eh oui !, soupirais-je: à défaut du changement souhaité, il ne fait pas mystère que nous continuerons à évoluer, comme par le passé, dans des contraintes des temps imposées par les incertitudes politiques.



FIN



ANNEXE

PROJET DE SOCIETE

PRINCIPES DE BASE POUR UN PROGRAMME DE L'U.P.C. DANS LES DOMAINES POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

A/ SUR LE PLAN POLITIQUE

Nous tenons pour acquis que tout homme a droit au bonheur et que les voies et moyens pour y parvenir doivent être aménagés dans le cadre de la société où il vit.

Dans cette optique, les lois et règlements publics doivent tendre à réaliser l'égalité des conditions et du mode de vie des populations dans notre pays afin de réaliser une société fondée sur la solidarité et la complémentarité.

La politique de l'Etat devrait d'orienter vers ce but pour que la justice pour tous ne soit plus un vain mot.

NOUVELLE VISION POLITIQUE

Après trente ans de monolithisme politique, les populations terrorisées s'étaient repliées sur elles-mêmes, et avaient, pour ainsi dire perdu l'usage des libertés publiques qui existaient pourtant déjà sous l'Administration coloniale (liberté syndicale, pluralisme politique, relative liberté de réunion et de manifestation). L'accent doit être, dès à présent, mis sur l'apprentissage des libertés publiques, sur les droits et obligations des citoyens dans le cadre d'une société libérale et démocratique.

Il va sans dire que si les Camerounais ne comprennent pas la portée des nouvelles lois sur les libertés publiques, ils ne pourront pas les défendre face à une administration dominée par l'autoritarisme et le fait du Prince. Le but recherché ici est d'aider nos compatriotes à devenir des citoyens responsables, capables de se défendre.

La défense de l'indépendance de notre pays étant un des fondements de notre politique, il importera de développer une conscience nationale véritable qui, transcendant les clivages ethniques, permettra au patriotisme de jouer le rôle unificateur nécessaire pour renforcer les bases encore fragiles de notre jeune nation.

Chaque Camerounais doit s'ouvrir aux autres, dans l'amour et dans le devoir, en fonction des changements qu'il importe de promouvoir dans notre système social.

Dans ces conditions, il faut combattre la haine et la méfiance dans les rapports inter-ethniques. Notre devoir, ici sera de dénoncer les combinaisons malsaines à coloration tribale qui se nouent au sein de l'Administration publique et privée.

Le sectarisme de toute nature sera condamné, dénoncé et combattu parce qu'il entretient les divisions au sein de la Société.

Afin de maintenir, de génération en génération, la flamme du patriotisme, un mausolée, pour ceux qui sont morts pour la Patrie sera construit à Yaoundé, Capitale du Cameroun. Les cendres de nos grands



martyrs de l'indépendance y seront déposées. Les effigies des héros nationaux proclamés devront être frappées sur une monnaie. Des rues de nos cités seront baptisées à leurs noms.

Sur le plan concret à court et moyen terme, il importe de réhabiliter l'Administration publique pour la rendre plus performante en redynamisant les secteurs économiques essentiels grâce au retour de la confiance, en rehaussant l'image de notre pays par une gestion rigoureuse, une lutte implacable contre la corruption, le gaspillage et le laxisme de certains agents économiques.

La défense des intérêts de notre pays, ainsi que la préservation de notre sécurité nationale nous engagent à développer et à maintenir des relations de bon voisinage et d'amitié fraternelle avec tous les Etats voisins et limitrophes. La défense des intérêts du Cameroun impose la défense des camerounais à l'intérieur comme à l'extérieur. Des lois programmées pour la modernisation des armées et la défense civile devraient non seulement faciliter l'encadrement de la population, l'entraînement des jeunes pour la défense nationale, la formation civique et patriotique, mais encore leur donner une fonction essentielle tournée vers la construction des cités et la production rurale.

L'U.P.C. s'engage à mettre fin à la domination de tout parti sur les moyens de communication, et à la confusion organisée entre l'Etat et le parti, à veiller au bon fonctionnement des mass-médias officiels et privés, afin de donner aux masses populaires l'initiative créatrice et aux élites le sens constant de la responsabilité et proposera une nouvelle loi sur la communication sociale.

Le désengagement relatif des populations envers le régime en place, le divorce entre les discours politiques et la réalité vécue, la faillite de l'Etat et des institutions, imposent, de façon impérative pour la survie de notre pays, la réforme profonde des institutions et notamment des mécanismes du Pouvoir. L'Etat démocratique, souhaité par tous les Camerounais, doit adopter et respecter la séparation des pouvoirs: législatif, exécutif et judiciaire; et garantir le respect des libertés publiques fondamentales. L'Etat de droit ne doit plus rester un simple slogan entonné, de temps en temps, par des dignitaires des régimes dictatoriaux qui abusent la confiance de la population alors même qu'on érige, dans les faits, des obstacles pour étouffer la liberté.

Nous voulons la réforme de l'Etat et du pouvoir au cameroun.

- Dans la société libérale, l'Etat se dégage de l'action directe au profit de:

- * l'entreprise dans le domaine économique,
- * la commune, à taille humaine, dans le domaine que le citoyen confie librement à la collectivité. L'Etat conserve la représentation vis à vis de l'extérieur et organise les cadres d'activités les plus propices à l'action des entreprises et des communes.

L'U.P.C. entend empêcher que le pouvoir de l'Etat soit monopolisé par une poignée d'individus animés d'ambitions de promotion personnelle. Elle entend barrer la route à toutes les forces hégémoniques extérieures, tribalistes et rétrogrades sur le plan intérieur.

Consciente de la haute mission historique qui lui incombe, l'U.P.C., l'âme immortelle du peuple camerounais, recherche la prospérité pour tous; elle entend bâtir un état solide, soucieux de l'unité nationale et de la décentralisation du pouvoir, capable de spécifier l'autonomie des grandes aires culturelles et économiques de notre pays, ouvert à l'unité africaine.

La politique à adopter, au niveau des infrastructures de communication, vise à désenclaver les régions et zones actuellement coupées de mouvements de trafic à l'intérieur du pays. il importe également d'aménager les grands axes de communication interprovinciaux afin que les capitales régionales deviennent des villes intermédiaires pour décongestionner les deux terminaux de migration que sont Douala et Yaoundé.



Le programme de l'U.P.C. vise à court terme:

1. L'amnistie générale et inconditionnelle de tous les condamnés et exilés politiques,
2. L'indépendance de la magistrature, afin de bien garantir la protection et le contrôle de l'application des lois sur les libertés publiques.
3. La redéfinition du nouveau rôle à assigner à la politique pour éviter toute équivoque sur les arrière-pensées du régime.
4. La réforme de la Constitution sur le mandat présidentiel (5 années, renouvelables une fois) et sur le poste de Premier Ministre qui doit être responsable devant l'Assemblée en tant que Chef du gouvernement.
La réforme administrative accordera une très large autonomie aux provinces.
5. Institution de deux chambres:
 - a) - Chambre des Députés
 - b) - Chambre des Sénateurs.

B/ RESTRUCTURATION DU SYSTEME ADMINISTRATIF

Dans la réforme administrative, préconisée par l'U.P.C., l'essentiel des services, que le citoyen attend de la collectivité, sera dévolu aux communes. Les communes seront dotées des fonctions suivantes:

- souveraineté
- administration et planification communale
- police et tribunal communaux
- perception communale
- fonctions sociales:
 - *écoles communales
 - *service communal pour la jeunesse
 - *hôpitaux et services de santé communaux
 - *services communaux pour la culture, les affaires sociales
- fonctions économiques:
 - *services de développement communautaires
- services de l'équipement

La commune, pour remplir son rôle, dispose d'un budget dont le montant est principalement fonction de l'effectif de sa population et de l'état de développement. La commune a une gestion autonome.

Le Maire et son Conseil Municipal sont élus pour 4 ans au suffrage universel direct. Le maire ne peut être destitué que par son conseil municipal.

L'Administration centrale, divisée en départements ministériels en nombre réduit, a pour fonction:

- la représentativité internationale et l'organisation de la défense nationale;
- la réalisation des budgets normatifs pour une répartition équitable des ressources nationales,
- la formation et l'évaluation, pour le compte des communes, des agents communaux;
- l'organisation de la synergie des actions des communes et des entreprises.

L'Administration centrale encadre les communes au travers des délégations provinciales de ses départements ministériels. Elle rend aussi directement des services au grand public, par l'intermédiaire des offices et établissements publics sous tutelle.

L'encadrement des communes fait l'objet d'une concertation au sein des conseils provinciaux, présidés par le Gouverneur et composés pour 1/3 de délégués des communes. Le Gouverneur de Province est nommé par l'Exécutif avec l'accord du Sénat.



L'action de l'Administration Centrale est dirigée par un Gouvernement, responsable devant l'Assemblée nationale et par le Président de la République.

LEGISLATIF

- Institution d'un Conseil Constitutionnel pour veiller à la constitutionnalité de toute loi, ordonnance, décret ou arrêté gouvernemental ou communal.
- Institution d'une Cour des Comptes, dotée de délégations provinciales, pour le contrôle de la gestion des deniers publics.
- Institution d'une Commission Permanente de la presse et de l'audiovisuel, chargée d'éditer les règles d'éthique applicables aux professions de la communication et de veiller à leur application.

Outre la prise en charge de ces organismes, le budget de l'Assemblée Nationale comprend le financement des partis politiques représentatifs.

Le Conseil Economique et Social sera supprimé.

JUDICIAIRE

- Création d'une Commission pour l'actualisation du droit au niveau national. Délai d'action: 2 ans.
- Institution de tribunaux communaux pour les affaires civiles et pénales. Ils sont présidés par des juges assistés par une Chambre de Prud'hommes et un Conseil de Sages, tous élus. L'Appel du civil et du pénal se traite cependant dans les tribunaux nationaux.

La caution morale de notabilité de la commune de résidence d'un prévenu devrait suffire à lui éviter la détention préventive, quand l'ordre public n'est pas menacé.

La carrière et les affectations des magistrats nationaux sont décidées par le Gouvernement qui sait cependant d'abord recueillir l'accord du Sénat.

RELATIONS EXTERIEURES

- Le nombre de représentations pourra être réduit par la création des représentations régionales.
- L'accent sera mis sur la coopération économique et commerciale et en particulier dans le sens sud-sud.

DEFENSE ET SERVICE NATIONAL

- La défense de la Patrie est l'affaire de tous les citoyens. Et, conséquence, il est institué un Service National de 2 ans.
 - L'armée d'active (ou de métier) est ramenée aux armes techniques : air, mer, blindés, génie, commandos... C'est un Corps d'élite.
 - Les budgets de l'armée sont ainsi stabilisés mais la plus grande partie de ceux-ci est consacrée à des opérations de développement.
- Après la formation militaire proprement dite, les appelés sont affectés aux chantiers nationaux ou communaux.

Objectifs assignés

- construction des écoles, universités
- construction des infrastructures pour la jeunesse
- construction et aménagements des points d'eau



-assainissement des quartiers insalubres

Ces chantiers seront réalisés en collaboration avec les chantiers de jeunesse.

Afin d'assurer l'autonomie de la défense, l'Etat favorisera la création des sociétés pour :

-la fabrication des armes et munitions

-la fabrication des équipements des soldats: vêtements, tentes, abris...

Les nominations et les avancements des officiers de rang général et supérieur seront effectués par le Président de la République avec l'accord du Sénat.

ADMINISTRATION TERRITORIALE ET POLICE

- Les communes ne sont plus sous tutelle. L'action de coordination, au niveau provincial, est réalisée au travers du Conseil Provincial.

- La commune, collectivité locale, ouverte à tous les citoyens camerounais qui désirent s'établir dans son ressort territorial, devient la seule référence des documents administratifs: commune de naissance, commune de résidence.

- La Police est au service du citoyen. Elle est communale et placée sous le contrôle du juge communal. Ses effectifs sont renforcés et nommés en rapport avec la population de la commune afin qu'elle puisse mieux assurer l'ordre et la sécurité des citoyens.

- L'Administration Centrale dispose d'une Police nationale, répartie en compagnies aux ordres des gouverneurs afin de lutter contre la grande criminalité susceptible de s'organiser en réseaux au niveau national.

Chefferies traditionnelles

Les chefferies traditionnelles sont des autorités morales. L'administration ne s'immiscera plus dans leurs élections et se contentera d'enregistrer le choix des populations. Elles font partie, ex-office, du Conseil des Sages de la commune avec les avantages afférents.

C/ SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Le Cameroun, placé sous perfusion financière à dose homéopathique, est actuellement en état d'hibernation. Les problèmes fondamentaux de la survie de l'Etat et de l'indépendance nationale interpellent notre conscience nationale pour examiner le bien-fondé des mesures draconiennes en vigueur dans notre pays. Nous savons, pour avoir examiné de près la situation, que la faillite de notre économie est la conséquence d'une gestion désordonnée qui a ouvert la porte aux gaspillages et aux détournements énormes des ressources publiques. L'immunité des opérations a accentué le phénomène, rendant irréversible la fuite des capitaux.

L'Etat en faillite est placé sous tutelle par des bailleurs de fonds qui ont imposé un traitement de cheval qu'on appelle P.A.S. (Programme d'Ajustement Structurel).

Dans le cadre de ce programme de libéralisation économique, ont été imposées des mesures qui ont conduit à la restructuration et à la liquidation de certaines sociétés. Une politique de privatisation forcée s'en est suivie au galop, dans l'absence totale de toute garantie contre l'aliénation du patrimoine constitué depuis trente ans. En l'absence de quelques noyaux durs composés d'intérêts nationaux véritables, publics et privés, suffisamment cohérents, la privatisation actuelle ne peut être qu'une braderie. Le mystère qui entoure ce problème à l'heure actuelle étant sujet à caution, l'U.P.C. mettra en place un système de contrôle précis et clair sur toutes les opérations de privatisation et de liquidation d'entreprises en cours.



L'U.P.C. va promouvoir une économie libérale saine qui encourage la relance par des nouveaux investissements. L'économie libérale est plus apte à mobiliser et employer les ressources, matérielles et humaines, disponibles dans le pays. Il importe de procéder, dès lors à une programmation par secteur d'activité. L'accent sera mis sur l'exploitation de nos ressources naturelles et humaines et sur la promotion de l'industrialisation de l'économie, suivant les filières choisies et bien définies.

Compte tenu de l'environnement économique actuel avec la ruée vers l'est, nous proposons la renégociation du PAS et de la dette extérieure. La rigueur dans la gestion de l'administration publique et des sociétés devra soutenir l'effort de redressement envisagé sur le plan économique et financier.

Les programmes envisagés permettront de maîtriser l'évolution de certaines caractéristiques de l'économie nationale.

La recherche pétrolière devra être soutenue et encouragée.

L'exploitation du gaz devra être entreprise par la recherche de partenaires disposés à appuyer notre effort dans ce domaine. Les grands projets miniers tournent autour de la bauxite et du minerai de fer... L'Etat recherchera les partenaires pour promouvoir ces projets notamment le fer et l'acier de l'Atlantic à Kribi (FA), société à créer le plus tôt possible.

Nous accepterons la réalisation d'une zone franche industrielle à Douala si les études menées confirment sa viabilité. Nous souhaitons que l'utilisation des matières premières locales y soit privilégiée.

Sur le plan financier, la conjoncture actuelle nous amène à proposer avec des partenaires extérieurs crédibles, publics et privés, la création de la Banque Hypothécaire du Cameroun (BHC) afin de faciliter la mobilisation des actifs patrimoniaux (meubles et immeubles) pour de nouveaux investissements. C'est un projet d'intérêt national dont les effets peuvent facilement être perceptibles à moyen et long terme pour la relance de notre économie.

Pour encourager les Camerounais à créer de nouveaux projets, il faut leur présenter des instruments appropriés et disposés à appuyer leurs efforts. La corruption généralisée et le favoritisme découragent les hommes d'affaires, même les plus combatifs. La création des richesses est le fait de la production, l'U.P.C. va encourager l'augmentation du produit national afin d'élever le niveau de vie des Camerounais, ce qui est l'un des objectifs poursuivis par notre Parti. L'objectif visé étant d'équilibrer les chances des populations dans la lutte pour le progrès, l'U.P.C. va engager une politique de répartition des revenus tenant compte des besoins sociaux. La politique d'équilibre régional devra permettre de tenir compte des régions pauvres ou appauvries pour les investissements publics.

L'U.P.C. engagera une politique orientée vers le rétablissement de l'équilibre budgétaire et la relance économique grâce à de nouveaux investissements et à la rationalisation des structures de gestion publique et privée.

La crise économique est structurelle. L'U.P.C. propose le rapatriement de tous les capitaux détournés et expatriés pour leur réinjection dans la promotion des petites et moyennes entreprises, l'encadrement du secteur rural par les coopératives autonomes de planteurs, d'éleveurs, de pêcheurs etc. Nous entendons promouvoir une économie de participation fondée sur la solidarité, en mettant l'accent sur les fronts communs de jeunes pour la productivité.

LES CONDITIONS DE MOBILISATION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

-La mobilisation de l'investissement privé passe d'abord par la libéralisation et la valorisation de la créativité des entreprises.



-Au niveau socio-politique, l'individu doit se sentir libre et la société libérale, parce que démocratique, en est le cadre approprié.

-Au niveau économique, les règles applicables aux entreprises doivent être claires, simples, souples et même incitatives. Il faut mettre en place une politique de libéralisation et un nouveau code des investissements encore plus opérationnel.

-Au niveau culturel, le rôle social de l'entrepreneur demande à être revalorisé, notamment à travers des campagnes médiatiques, des distinctions aux créateurs d'entreprises, la modification du protocole officiel pour mettre plus à l'honneur les entrepreneurs, des campagnes de formation des fonctionnaires pour l'accueil et le service à la clientèle.

-La mobilisation de l'investissement privé passe aussi par un climat propice au développement des affaires. Ce qui pourra se faire par une politique visant à:

- *apurer la dette intérieure

- *supprimer l'arbitraire de l'Etat, notamment au travers d'une gestion public/privé de l'économie.

- *supprimer les disparités de traitement entre opérateurs économiques et améliorer le cadre réglementaire et judiciaire.

- L'investissement ne pourra être rentable que s'il rencontre une demande solvable. Celle-ci se développe par :

- *le désenclavement du monde rural et son développement économique, le paiement intégral des sommes dues aux planteurs et à la restauration de la rentabilité des

 - filières agricoles.

- *la recherche d'une plus grande compétitivité de notre industrie afin qu'elle puisse exporter.

- *la relance de l'agriculture vivrière, créatrice d'emplois et par là-même, d'une demande solvable supplémentaire.

LE DESENCLAVEMENT DU MONDE RURAL

Il n'y a pas de réel développement qui laisse de côté les trois-quarts de la population. Le monde rural, aujourd'hui exsangue, a besoin d'être revitalisé, sinon, très rapidement, le développement sera complètement bloqué par la nécessité d'importer pour se nourrir. Les conditions premières d'une participation du monde rural passe par:

1 - La réalisation d'un bon réseau routier. Il s'agit en priorité d'assurer l'entretien du réseau existant et d'ouvrir de nouvelles pistes. L'aide extérieure permettra de bitumer les grands axes.

2 - L'organisation des communes, système plus efficace dans la mise en oeuvre des allocations publiques et dans la responsabilisation de la gestion. Les oeuvres des comités de développement pourront être intégrées dans le plan de développement communal.

Afin d'inverser le phénomène d'extraversion de l'approvisionnement urbain, il convient d'organiser la reconquête du marché agricole intérieur.

Deux mesures seront simultanément prises:

- la protection du marché national par la péréquation, laquelle générera par ailleurs les fonds nécessaires à la relance,

- l'organisation de la collecte des produits vivriers, qui sera rendu possible grâce à l'amélioration du réseau routier et à l'organisation communale,

- l'organisation de la collecte sera complétée par la promotion des petites unités de transformations villageoises : micro-huileries, mini-rizeries, mini-amidonneries, mini-maïseries...



L'U.P.C. favorisera la transformation locale qui va procurer des sous-produits utilisables dans le petit élevage, afin de permettre la création d'abattoirs communaux et l'établissement de chaînes de froid pour l'approvisionnement des villes.

*La nouvelle politique forestière obligera l'exploitant forestier à s'installer sur une concession et à transformer les grumes sur place.

*L'encadrement rural pourra être renforcé et responsabilisé, quant à son action, devant la population, par le biais du Conseil municipal.

*La politique de désenclavement rural devrait permettre de freiner l'exode rural et de créer un ensemble de petites villes, les chefs-lieux des communes, où la vie sera plus en harmonie avec nos traditions communautaires.

LES FINANCES

Les budgets seront établis normativement par opération dont les objectifs auront été préalablement fixés. La répartition de ces budgets, dans les différents centres de gestion autonomes, sera aussi normée.

L'impôt direct sera recouvré par les communes. Les sommes ainsi perçues seront retenues et viendront en déduction du montant alloué à la commune dans le budget national. Sauf don, le Gouvernement n'acceptera plus de financement qui écarterait l'entreprise nationale d'un marché national.

LA RELANCE DE L'ECONOMIE

La crise a mis en évidence les défaillances de notre économie, la principale étant qu'elle n'est pas autonome mais plutôt tournée vers l'import-export: nous produisons des biens que nous ne consommons pas et importons ce dont nous avons besoin. Outre cette extraversion, on notera d'autres distorsions:

*un développement inégal des villes et des campagnes, ces dernières étant seulement exploitées pour les produits de rente;

*une abondance de règles restrictives et une absence d'aide qui pousse l'initiative privée vers le secteur dit informel;

*l'absence de politiques monétaires, budgétaires véritables. Pour combattre la crise, notre pays s'est engagé dans un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) qui procure des effets pervers: détérioration des conditions sociales, contradiction générale de l'économie, dépendance extérieure plus grande... Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI), propose, avec le CARPAS (Cadre Africain de Référence des PAS) les principes suivants:

1 - Le but de l'ajustement doit être le lancement d'un processus de développement autonome et soutenu.

2 - L'ajustement doit porter sur les différentes forces de la Société, les différents moyens et les différents biens et services à produire pour assurer le bien-être de la population et le fonctionnement régulier des activités de production.

3 - L'ajustement doit permettre de formuler des politiques susceptibles d'améliorer le bien-être de l'Homme et non d'aggraver sa condition.

4 - L'ajustement est l'affaire de tous et doit permettre l'accès des plus démunis aux facteurs de production, la création d'emplois et une meilleure répartition de revenu national.

LA RELANCE PAR L'INVESTISSEMENT

1 - L'investissement public doit être réorganisé pour être plus efficace, en particulier, par l'abandon des financements liés et la réalisation des investissements d'infrastructure par le service national.



2 - Le cadre réglementaire et l'action des pouvoirs publics viseront à promouvoir la mobilisation de l'effort et de l'épargne privée. Ceux-ci pourront être soutenus par des recettes spéciales, gérées de façon autonome par des groupes stratégiques public/privé.

La réorganisation de l'environnement économique

L'option résolument libérale qui sera adoptée, induira une révision complète du mode d'action de l'Etat en matière économique. Son nouveau rôle devra être celui de facilitateur. Il s'agira:

- * d'assurer les conditions d'une vie économique,
- * d'organiser le cadre d'activité pour que les entreprises puissent fonctionner de manière optimum,
- * d'assister efficacement les entreprises (information, formation, recherche de marché,...)

Le nouveau rôle demandera un engagement plus grand de l'Etat et une compétence accrue de ses agents. Pour assurer les conditions d'une vie économique dynamique, l'Etat doit:

1. Favoriser le remboursement accéléré de la dette publique intérieure au profit des créanciers en procédant, par exemple, à l'émission de bons du trésor négociables sur un marché financier à créer.
2. Assurer la relance de la demande. Hormis la baisse impossible des taxes, la relance se fera par une meilleure répartition des revenus, grâce à la décentralisation administrative. La relance de la demande, dans le monde rural, sera renforcée par le désenclavement et la reconquête du marché agricole national.
3. Eviter à l'avenir des investissements «appauvrissants» trop onéreux et/ou trop coûteux en devises. Dans la pratique, il s'agira de renoncer aux financements liés afin de pouvoir mieux étudier l'investissement.

Pour renforcer la compétitivité de nos entreprises, l'Etat doit réaménager le cadre d'activité, ce dernier se caractérisant par des coûts de facteurs élevés (approvisionnements, frais financiers, main-d'oeuvre, énergie, transport notamment), et des pratiques peu favorables aux affaires. Des solutions nouvelles sont proposées pour apporter des financements appropriés à l'industrie à savoir:

- * rallongement de la durée des crédits,
- * bonification des taux d'intérêts grâce aux fonds collectés pour l'industrie (péréquation, taxes sur les grumes, friperie);
- * allègement des garanties exigées contre un encadrement plus étroit des entreprises...,
- * diminution du coût de l'énergie.

Les coûts des transports routiers pourront être réduits grâce à l'amélioration du réseau routier et la baisse du prix des carburants. Il reste cependant que les entreprises devront corriger, d'elles-mêmes, certaines distorsions favorables par la surproduction dont elles bénéficiaient:

- * mauvaise gestion,
- * inadaptation technologique.

L'U.P.C. favorisera, au niveau de l'Etat, une politique visant à aider les entreprises à s'adapter en facilitant les concours financiers, en favorisant la recherche des marchés nouveaux à l'export, au travers des représentations diplomatiques... La politique de développement par les P.M.E. demande un encadrement plus étroit des entreprises. Cet encadrement se fera par le ministère chargé de l'industrie, celui du développement rural, les organismes sous tutelle (SNI,ROGAPE,...), le Fonds National de l'Emploi, les O.N.G., principalement par l'entremise des services de développement communautaire des communes.



D/ SUR LE PLAN SOCIAL ET CULTUREL

EDUCATION ET CULTURE

Les principes, qui doivent gouverner le programme de développement social de la Nation, tournent autour de la protection de la jeunesse, de la promotion et de la protection de la famille, racine de notre société.

En conséquence, une attitude énergique et sans faille devra être adoptée pour la lutte contre la drogue, la prostitution, le vagabondage et la délinquance juvénile, la lutte impitoyable contre la pollution, grâce à un encadrement social efficace, animé par des hommes et des femmes conscients de leur rôle et hautement motivés. L'enjeu, ici, est la survie de notre pays que compromet l'extrême permissivité des rapports au sein de la société. Une campagne nationale pour enrayer l'excès actuel de consommation d'alcool devra être intégrée dans le programme social.

La dérive de notre société, vers le triomphe des valeurs matérielles, pousse les jeunes à chercher les passe-droits et les raccourcis pour réussir. Dans une société où la réussite tend à être fonction de la fortune possédée, beaucoup de jeunes refusent l'effort, la patience et excellent dans l'exploitation des failles constatées dans le système social. Il faut des valeurs sûres dans la société pour promouvoir l'Homme Camerounais Nouveau, c'est-à-dire des hommes et des femmes désaliénés, capables d'entreprendre un projet et de le réaliser, ayant le sens de l'honneur et du devoir, cherchant à devenir utiles à leur pays. L'égoïsme individuel doit céder la place au sens du devoir et de la patrie. La lutte contre l'exode rural, fléau responsable, en grande partie, de la promiscuité dans nos cités, consistera à moderniser le secteur rural par le lancement de projets en milieu rural, afin d'y encourager la création d'emplois. L'agriculture et l'élevage constitueront des domaines privilégiés pour de telles opérations: c'est un choix de politique économique.

La polysynodie stérile (prolifération des colloques et symposiums), dans laquelle s'enferme un Cameroun qui écarte l'action concrète et se réfugie dans la théorie de l'action, explique l'immobilisme général et l'état d'attente permanents dans lesquels est tombée l'Administration publique. La redynamisation de l'Etat, moteur du développement social, est de ce fait primordial pour bien mener les réformes indispensables. L'objectif de l'U.P.C. étant d'éliminer toutes les inégalités sociales, imposées par le système économique extraverti, nous proposons une société solidaire moralement intégrée.

Les principes qui doivent orienter la politique de l'éducation et de la culture visent à restaurer l'identité culturelle de notre pays. Puisque l'ouverture vers d'autres cultures est nécessaire pour l'enrichissement des connaissances, la priorité doit être accordée à l'affirmation de notre culture nationale:

1. L'enseignement et l'utilisation des langues nationales parallèlement aux langues officielles,
2. La restitution intégrale de l'histoire de nos Peuples,
3. L'initiation à la pensée philosophique africaine,
4. La promotion des structures de créativité artistique, l'aménagement de l'espace urbain suivant une architecture vitaliste ?
5. Le renforcement de l'instruction civique dans les programmes scolaires, ainsi que l'étude de notre milieu.
6. L'enseignement primaire sera obligatoire et gratuit.

L'U.P.C. soutient la liberté de culte et de religion. Elle affirme que les finalités de la culture nationale doivent être considérées comme moteur de l'orientation du développement. La recherche des valeurs universelles, dans nos traditions ancestrales, doit faciliter l'affirmation de notre authenticité face à d'autres cultures plus envahissantes et cristalliser les consciences autour des modèles originaux,



propres à notre civilisation. La réforme du système éducatif, des cycles primaires, universitaires, est un impératif national. Ceci ne pourra être réalisé qu'après l'organisation des états généraux de l'éducation.

L'instruction à dispenser dans l'enseignement secondaire et supérieur doit préparer le jeune Camerounais à bien choisir un métier et à s'y préparer pour devenir performant dans la vie active.

Dès le banc de l'école, l'enfant doit être préparé à s'identifier à toutes les composantes de notre société, à les accepter, à les inclure dans son subconscient comme une partie de sa propre personne. Chaque Camerounais doit se débarrasser des clivages régionaux, ethniques et religieux. C'est en cela qu'il pourra obtenir sa véritable identité et son épanouissement total.

Cette solidarité, acquise dès le banc de l'école, restera le ciment qui soutiendra l'unité nationale, celle-ci cessant d'être de ce fait un simple slogan à l'usage des politiciens sans scrupule.

Dans l'optique de bâtir un corps social solidaire, les enfants surdoués, dans les domaines de connaissances, devront faire l'objet d'une attention spéciale. Un système particulier de bourses et des mesures spéciales devront être mis en place pour les enfants sur lesquels le pays tout entier peut fonder de grandes ambitions. Il faudra réaliser la réinsertion des cadres dans l'économie, afin d'endiguer la fuite des cerveaux.

Tout ce programme ne vise qu'à promouvoir une société nouvelle, fondée sur la justice sociale, dans laquelle prévaudront le mérite et la compétence.

SANTE

Toutes les formations sanitaires, hormis les hôpitaux généraux et centraux, seront supervisées par les communes. Avec les contributions actuelles des patients et les dotations gouvernementales, ces formations devraient équilibrer leur budget. Le nombre de formations sanitaires sera adapté à la population et à l'étendue de la commune.

Pour une bonne couverture sanitaire, aucune agglomération ne devrait être située à plus de 10 km d'un point de santé.

Les hôpitaux généraux et centraux auront une gestion autonome et équilibrée.

Pour abaisser la mortalité infantile:

- *il sera organisé des stages de puériculture pour les futures mères,

- *il sera alloué une prime de 5 000 F à la mère si le carnet de visites (gratuites), prénatales et néonatales, est complet.

L'Etat financera la lutte antipaludéenne en menant:

- *des campagnes de sensibilisation,

- *des pulvérisations d'insecticides permanents dans les villes,

- *le réaménagement des zones insalubres,

- *l'administration gratuite de chloroquine dans les écoles.

Les communes devront réaliser le lotissement, au moins en maille large, des villes pour une viabilisation adéquate. Les marchés de quartiers seront dallés pour en faciliter le nettoyage. Une des priorités du Service National sera la réalisation d'un programme «Accès à l'eau pour tous dans 5 ans».



Les médicaments seront vendus par les pharmacies. L'ordre des pharmaciens s'engagera à ouvrir au moins une pharmacie ou propharmacie par commune. Cependant les formations sanitaires pourront distribuer des médicaments génériques.

Sur le plan de la formation du corps médical, l'U.P.C. s'engagera à augmenter les effectifs du cycle des techniciens supérieurs du CUSS et à ouvrir les écoles d'infirmiers et sage-femmes.

LE DEVELOPPEMENT PAR LA POPULATION

La crise a démontré la vitalité du secteur informel qui reste pratiquement le seul à maintenir en vie notre économie: alimentation, habillement, ameublement, construction, maintenance...

La force du secteur informel tient à ce qu'il s'adapte à la demande solvable de la population et qu'il maîtrise la technologie utilisée.

C'est sur cette force populaire qu'il convient d'appuyer à l'avenir le développement de l'économie. Des mesures particulières de soutien par les pouvoirs publics doivent être mises en place. La première mesure de soutien consistera en l'information économique.

L'administration chargée du développement industriel aura à analyser les filières à développer et à informer largement le public sur le résultat de ces études. Elle aura aussi à chercher les technologies les mieux adaptées et les moins onéreuses, en privilégiant notamment le renforcement de la coopération sud-sud, à préfinancer les études complètes des projets multiclients destinées aux entrepreneurs potentiels moyennant minime participation financière, à inciter les entreprises du secteur informel à se déclarer et à se constituer en véritables sociétés par:

- *l'allègement des procédures administratives,
- *l'octroi d'avantages décisifs aux sociétés agréées tels que des taux préférentiels de douanes, de crédits, des aides à la formation...
- *l'allègement des charges fiscales

L'Administration favorisera la création des Syndicats et l'établissement du dialogue pour la recherche de solutions aux problèmes qui se posent à l'entreprise. L'Etat devra faire participer les entreprises nationales aux marchés publics, notamment par l'établissement d'un quota minimum de fournitures locales.

Par ailleurs, des études doivent être menées pour déterminer des méthodes de construction en B.T.P. (Bâtiments et Travaux Publics) les plus économiques, par leur capacité à réinvestir localement les devises.

Une société fondée sur la solidarité et la complémentarité, lit-on dans le projet qui nous est soumis. Tout au long de ce document, le lecteur trouvera matière à réflexion et méditera profondément sur la façon dont l'U.P.C., une fois au pouvoir, entend organiser une société camerounaise dépouillée de tout préjugé.

Tel qu'il est présenté, ce projet dépasse de loin, ceux des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union Soviétique, de la France, pour ne citer que ces pays-là : les libertés publiques retrouvées, des citoyens d'une même nation responsabilisés, le tribalisme et le sectarisme condamnés et combattus avec détermination, un système social équilibré, la haine et la méfiance dans les rapports ethniques dénoncées et combattues sans répit, une Administration rendue plus performante, une économie saine grâce à la rénovation de notre agriculture, la défense des Camerounais à l'intérieur comme à l'extérieur assurée, le travail pour tous, l'initiative créatrice aux masses populaires, les infrastructures de communication modernisées, la liberté de culte et de religion maintenue, l'identité culturelle de la



nation restaurée, l'enseignement technique programmé et amplifié à tous les échelons, la formation sanitaire adaptée à la population, la capacité des Camerounais à se nourrir, à s'éduquer, à se soigner, à s'habiller, à se protéger contre les intempéries, à se procréer, etc . rendus possibles.

Tels sont donc les buts conjugués que poursuit l'Union des Populations du Cameroun.

Oeuvres d'un groupe d'intellectuels rompus en matières économiques et administratives des pays civilisés, ce projet de société apportera au lecteur une vision claire et précise des particularités de nos futures institutions comparées à celles des autres pays d'Afrique Noire.

Avec compétence et une grande liberté d'esprit, ce groupe d'experts expose ici les fondements d'une nouvelle société camerounaise, ses structures, son fonctionnement. Les rares qualités de franchise et d'honnêteté morale dont il fait preuve, méritent d'en assurer le succès, le soutien et l'adhésion massifs des populations.

Comment ne pas le soutenir, lorsqu'on mesure le chemin parcouru ensemble depuis 1948 ? Il reflète, à n'en pas douter, la chaîne de revendications posées par l'U.P.C. durant de longues années de lutte menée contre le colonialisme français, et l'on peut aisément se demander, à présent, pourquoi ce brusque repli, de ceux sur qui on pouvait compter, alors qu'on s'achemine, décidément, vers le bout du tunnel ?

Que reviennent les cohésions, la fraternité, la camaraderie, aussi les meilleurs sentiments d'antan et nous sommes sûrs que les haines iront en s'effaçant. Qu'est-ce à dire ? Simplement que ceux qui ont ouvert le chapitre de l'autodestruction politique au sein du Parti le cessent et qu'ils retournent, sans humiliation, dans leur cadre de combat qui est l'U.P.C. et à leur travail dans leurs comités de base, militant sans bousculades, pour le triomphe des objectifs poursuivis et exposés dans ce meilleur projet de société soumis à votre appréciation, abolissant les préjugés tribaux et claniques.

Hyacinthe MPAYE
Avec la collaboration
du Rév.BIKOI II Samuel
30 juin 1995